

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 8 Décembre 2014 - 15 Safar 1436 - N° 804 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-GRÈCE

Entretiens en tête-à-tête Bouteflika-Papoulias

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu en tête-à-tête, dimanche à Alger, avec son homologue grec, Karolos Papoulias, en visite d'Etat en Algérie. Le Président Papoulias a entamé samedi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président Abdelaziz Bouteflika



Page 28

LE RESPONSABLE DE LA CELLULE DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CHARTE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE, MEROUANE AZZI, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

«Droits de l'Homme et réconciliation nationale»

La paix, oui la paix !

Le responsable de la cellule de suivi et de mise en œuvre de la charte de paix et de réconciliation nationale, le juriste Merouane Azzi, a affirmé, hier, que ce projet dont les dispositions sont appliquées depuis 2006, était «irréversible». Invité du forum de DK News, M. Azzi a déclaré que «la charte de paix et de réconciliation nationale, qui prévoit deux volets essentiels juridique et social, n'a pas consacré l'impunité comme le pensent certaines parties», ajoutant que «la lutte antiterroriste ne s'est pas arrêtée avec l'application de ses dispositions». «Le principe même de ce projet est d'éviter de transmettre la haine aux générations montantes», a-t-il souligné. M. Azzi a, par ailleurs, abordé les droits de l'Homme en Algérie estimant que ce domaine n'a «pas encore atteint le niveau requis, non pas à cause des lois et des cadres législatifs mais en raison des mentalités et des séquelles du terrorisme sanguinaire qu'a connu l'Algérie dans les années 90». Il a affirmé que «de grands efforts sont déployés en matière de promotion des droits de l'Homme, soulignant que l'Algérie tend à se mettre au diapason de l'évolution mondiale dans ce domaine».

Page 67



Ph. M. Nait Kaci

ANP

GAID SALAH SUR LE TERRAIN
LA SÉCURITÉ DU PAYS
«PRIORITÉ
DES PRIORITÉS»

Page 3

SONATRACH

L'exploitation
commerciale du
gaz de schiste
algérien à partir
de 2022

Page 8

L'AMBASSAIRE DES ETATS-UNIS
EN ALGÉRIE, M^{me} JOAN A. POLASCHIK :
«SÉTIF,
UNE VILLE PLEINE
DE DYNAMISME»



Page 10

SANTÉ

Surpoids
Et si l'envie de sucre était une maladie ?

Pages 14-15

HIGH-TECH

RÉSEAUX
SOCIAUX ET
INFORMATION
Quelles limites
au règne des
algorithmes ?

Page 17

FOOTBALL

CHRISTIAN GOURCUFF EN
CONFÉRENCE DE PRESSE, HIER:
«Objectif de l'Algérie :
Gagner tous
les matchs»

Page 26

SÉTIF

Un
déraillement
de train
évité
de justesse

Page 12

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Temps froid et nuageux avec localement averses de pluies et de grêle vers les régions Est, excepté les régions Ouest et Centre, où l'on notera un temps partiellement nuageux en cours journée. Les vents seront modérés à parfois assez forts notamment près des côtes Est. La mer sera agitée.

Régions Sud : 27° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles.

Max

Min

Alger	14°	11°
Oran	16°	11°
Annaba	15°	10°
Béjaïa	15°	11°
Tamanrasset	27°	09°

Horaires des prières

Lundi 15 Safar 1436

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:37
Isha	19:01

DEMAIN AU CONSEIL DE LA NATION

Les projets de loi sur les mutuelles sociales et le fonds de la pension alimentaire en débat



Le Conseil de la nation tiendra du 9 au 11 décembre ses travaux en séances plénières consacrées à la présentation et au débat des projets de lois sur les mutuelles sociales et la création du

fonds de la pension alimentaire, indique dimanche un communiqué du Conseil. Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient voté fin novembre dernier les deux textes à l'unanimité.

DU 10 AU 15 DÉCEMBRE À BENI MESSOUS

Exposition d'artisanat



A l'occasion de la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960, la Fédération nationale des artisans et de l'artisanat affiliée à l'Ugca, organise du 10 au 15 décembre à la Maison de jeunes de la commune de Beni Messous, une exposition d'artisanat.

►ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME Journée d'étude sur Achewiq



L'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information et de la communication de Ben Aknoun, organise cet après-midi à partir de 13h une journée d'étude sur le chant traditionnel des femmes berbères «Achewiq». Plusieurs artistes seront présents à ce rendez-vous, à savoir Cherif, El Djida Thamechtoht, Amel Zen et Djamel Kaloun. La rencontre sera animée par le chercheur Khadija Djama.

►UNIVERSITÉ ALGER 3 Colloque sur la réduction de la pauvreté

En collaboration avec le laboratoire de la mondialisation et des politiques économiques, la faculté des sciences économiques de l'université d'Alger 3, organise aujourd'hui et demain à la faculté des sciences de l'information et de la communication de Ben Aknoun, un colloque international sous le thème «Evaluation des politiques de réduction de la pauvreté dans les pays arabes sous le contexte de la modernisation».

DEMAIN À 10H30

Le P-DG de Caarama Assurances invité du Forum de DK News



Le président directeur général (P-DG), de Caarama Assurances, M. Mokhtar Naouri, sera l'invité du Forum de DK News pour une conférence-débat demain mardi 9 décembre 2014 à 10h30.

L'hôte du journal abordera le thème «La prévoyance au service de la famille». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

LE SUCRE C'EST COMME L'ARGENT, QUAND ON EN ABUSE TROP ON DEVIENT «MALADE»



CE MATIN DE 11H À 13H Le ministre des Relations avec le parlement invité du Forum de la Radio



Le ministre des Relations avec le parlement, M. Khalil Mahi, sera l'invité du Forum de la radio ce matin de 11h à 13h, au centre culturel Aïssa Messaoudi, sis 21 Boulevard des Martyrs, Alger. Il sera question de débattre, dans ce nouveau numéro du Forum organisé par la Chaîne 1 avec la participation de la Chaîne 2, la Chaîne 3, Radio algérienne et l'APS, des activités de l'Assemblée populaire nationale (Réalité et perspectives).

AUJOURD'HUI À LA SAFEX

1^{er} Salon de la ville d'Alger

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, présidera cet après-midi à partir de 14h au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger, l'ouverture du premier Salon de la ville d'Alger.

CET APRÈS-MIDI AU MUSÉE DU MOUDJAHID

Les manifestations du 11 Décembre 1960 en débat



Le musée national du Moudjahid organise cet après-midi à partir de 14h, une Conférence historique qui portera sur les manifestations du 11 Décembre 1960

SAMEDI 13 DÉCEMBRE À SKIKDA

Réunion régionale des cadres de l'Est de l'ANR



Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 13 décembre à 14h à la Maison de jeunes de la commune Medjez Edchiche, wilaya de Skikda, la conférence régionale des cadres des wilayas de l'Est.

► DEMAIN AU CENTRE CULTUREL MUSTAPHA KATEB

Conférence du Moudjahid Arezki Basta

A l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, et suite aux manifestations historiques du 11 Décembre 1960, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une conférence-débat qui sera animée par le Moudjahid Arezki Basta. La rencontre qui a pour objectif de transmettre l'héritage patriotique de ses glorieuses manifestations aura lieu demain mardi 9 décembre à 14h au centre culturel Mustapha Kebab, sis 5, rue Didouche Mourad, Alger, en présence d'amis de guerre du conférencier.



► MERCREDI AU PALAIS DE LA CULTURE

Amar Belkhodja présente son ouvrage «Baya Hocine»

L'auteur et historien Amar Belkhodja, présentera son ouvrage intitulé «Baya Hocine», paru aux éditions Enag, mercredi 10 décembre à 16h au Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, Alger.

GAID SALAH SUR LE TERRAIN

La sécurité du pays : priorité des priorités

● Hommage et reconnaissance aux officiers et djounoud de l'Armée, garants de la sécurité du pays

Kamel Cherif

Les visites qu'effectue sur le terrain le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée,

Ahmed Gaïd Salah, sont rassurantes à plus d'un titre.

Ces sont des visites qui rassurent les citoyens quant à leur sécurité. Il s'agit aussi de visites qui rassurent et reconforment les militaires, djounoud et officiers, qui sont sur le terrain et qui veillent courageusement et dignement à la sécurité du pays, notamment aux frontières.

Les visites de Gaïd Salah sur le terrain viennent en fait en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui reçoit régulièrement son vice-ministre de la Défense nationale lequel lui rend compte de la situation sécuritaire du pays. Il faut rappeler que le chef de l'Etat fait de la sécurité du pays la priorité des



priorités, du fait de la situation prévalant aux frontières et dans les pays voisins.

Il a, à chaque fois, donné des instructions fermes pour que la sécurité des citoyens et de leurs biens soient assurée. En ce sens, l'Algérie ne badine pas avec la sécurité des citoyens, sachant que cette sécurité a été recouvrée au prix de milliers d'âmes innocentes d'Algériens, durant la période du terrorisme.

En ce sens, le chef de l'Etat qui insiste sur la quiétude des citoyens, refuse catégoriquement que les acquis de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale soient remis en cause par des

aventuriers ou des terroristes qui n'ont jamais cessé leurs tentatives de s'infiltrer à travers les frontières.

Après l'agression contre la base gazière de Tiguentourine, au Sud du pays, la vigilance a été redoublée d'autant plus que la situation s'est dégradée en Libye et, à un degré moindre, au Mali. C'est grâce à un dispositif rigoureux et

infaillible mis en place aux frontières que plusieurs tentatives d'intrusion ont été annihilées par les forces de sécurité algériennes.

En rencontrant les cadres, les élèves et les djounoud de l'Armée, le vice-ministre de la Défense nationale tient ainsi apporter et exprimer tout le soutien des plus hautes autorités algériennes à ces valeureux militaires qui ne baissent pas de vigilance, alors qu'ils évoluent dans un milieu hostile et austère. Il s'agit aussi d'une juste reconnaissance à l'endroit de ces vaillants fils de l'Algérie qui relèvent un défi quotidien, à savoir la sécurité du pays !

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste abattu et un fusil kalachnikov récupéré à Tizi Ouzou

Un terroriste a été abattu et un fusil automatique de type kalachnikov récupéré hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Azzazga (Tizi Ouzou), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire

(ANP), relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou (1^{re} Région militaire) a abattu un (1) terroriste et a récupéré un (1) fusil automatique de type kalachnikov suite à une embuscade tendue aujourd'hui 7 décembre à 7h30mn du matin à Moknâa près de la ville d'Azzazga», a précisé la même source.

Arrestation de 23 contrebandiers par l'ANP dans l'extrême sud du pays

Vingt-trois contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés, samedi, dans l'extrême sud du pays, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi deux pistolets et des munitions, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale popu-

laire relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, In Guezzam, Tinzaouatine et d'In Amguel (6^{re} Région militaire) et en coordination avec les unités de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes, ont appréhendé, hier 6 décembre 2014, vingt-trois (23) contrebandiers de différentes nationalités africaines». Les éléments de l'ANP ont saisi également «deux (2) pistolets, une quantité de munitions, quatre (4) véhicules, une (1) motocyclette, une

quantité de denrées alimentaires s'élevant à 1.330 kg, une somme d'argent estimée à 112.500 DA, six (6) téléphones satellitaires et d'autres objets», précise le communiqué. «Par ailleurs et au niveau de la 4^{re} Région militaire, un détachement de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel d'El-Oued a intercepté, le même jour, un (1) contrebandier et a saisi un (1) véhicule chargé d'une quantité de denrées alimentaires destinée à la contrebande», ajoute la même source.

JIJEL

Saisie de plus de 500g de mercure et de faux billets de banque

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Jijel ont saisi, à Jijel et Skikda, 551,4 grammes de mercure et 53 billets de banque contrefaçons, a-t-on appris, hier, auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

Agissant sur renseignement, les gendarmes ont interpellé, à El Milia, un individu en possession d'un flacon en verre contenant cette quantité de mercure.

Les enquêteurs, après extension de leur champ de compétence jusqu'à la wilaya de Skikda, ont découvert, au domicile d'un autre individu, 53 billets de banque contrefaçons et procédé à la saisie de divers matériels informatiques ayant servi à la confection de cette fausse monnaie.

Les deux présumés contrefaçons ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de la ville d'El Milia, a souligné la même source.

Des traquants de pièces archéologiques arrêtés à Mila

Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de pièces archéologiques vient d'être arrêtée à Mila, a-t-on appris, hier, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Cette source a indiqué que la brigade territorialement compétente, agissant sur information, est intervenue de nuit pour mener une opération ponctuée par l'arrestation de trois individus résidant à Mila, surpris en flagrant délit de vol dans une nécropole romaine, découverte à l'entrée d'une maison en chantier à la cité Thénia,

sur les hauteurs de Mila. Les éléments de la police scientifique relevant de la brigade de Gendarmerie nationale a mis la main, durant l'opération, sur les restes d'un squelette datant de l'époque romaine. Selon la même source, les téléphones portables des malfaiteurs contenaient des photos de vaisselle antique en céramique qu'ils ont dû mettre à jour fortuitement sur le même site.

Le propriétaire des lieux, B. A., est poursuivi pour dissimulation de pièces archéologiques et ouverture d'un chantier sans permis de construire.

LA SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER FRAPPE FORT Dix-huit personnes arrêtées pour trafic de drogue

Dix-huit personnes ont été arrêtées, alors que des quantités de drogue et d'argent ont été saisies dans six affaires liées au trafic de stupéfiants durant la semaine dernière, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya d'Alger (SWA).

Toutes ces personnes, dont des repris de justice, ont été présentées devant les différents parquets d'Alger qui ont ordonné leur mise sous mandat de dépôt, précise à l'APS, la cellule de communication de la SWA.

Dans la première affaire, la police judiciaire a mis fin aux agissements d'une association de malfaiteurs constituée de 7 personnes, qui s'adonnaient au trafic de psychotropes à Birtouta, Kouba et Ain Naâdja, indique la même source.

Les investigations ont permis la saisie de 176 comprimés de "Subitex", 6 comprimés de "Novarine", une somme de 760.000 DA en espèce, deux véhicules et des armes blanches, précise-t-on. Trois personnes sont impliquées dans la seconde affaire traitée par la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, qui a appréhendé à la gare routière du Caroubier (Hussein Dey) deux personnes en possession de stupéfiants.

Les investigations avec ces deux personnes ont permis l'arrestation, dans une localité à Tipasa, de leur fournisseur et la saisie de 16.000 DA en argent liquide, indique-t-on de même source. Par ailleurs, au cours d'une opération de vérification menée au boulevard Krim Belkacem à Alger centre, la police judiciaire de Sidi M'hamed a contrôlé un véhicule avec trois personnes à bord, "toutes des repris de justice".

Le contrôle, selon la même source, a permis à la police de saisir cinq plaques de résine de cannabis (chira, 452 gr), 800.000 DA en espèce et du matériel comprenant entre autres une balance, et des armes blanches.

La PJ de Chéraga a, de son côté, réglé deux affaires liées au trafic de drogue en procédant à l'arrestation de quatre personnes et la saisie de 10 g de résine de cannabis, 8 comprimés de "Subitex", et une somme de 15.000 DA en espèce, selon la SWA.

La sixième affaire a été traitée par la PJ de Zéralda qui a procédé à l'interpellation d'un délinquant s'adonnant à des actes d'incivilité au chef-lieu de cette localité de la côte ouest algérienne. Une quantité de 460 comprimés de psychotropes et un arsenal d'armes blanches (fusil harpon, couteaux, matraques...) ont été saisies sur lui, souligne-t-on.

Enfin, la PJ de Hussein Dey a durant la même période, réussi à démanteler un réseau de trafic de véhicules opérant à l'échelle nationale. Trois personnes membres présumées de ce réseau ont été arrêtées et 9 véhicules ont été récupérés, précise-t-on.

GUELMA : L'ENQUÊTE DES POLICIERS PORTE SES FRUITS Démantèlement d'un réseau international de traquants de drogue

Une quantité de 22,28 kg de kif traité a été saisie à Héliopolis (Guelma) au terme d'une opération qui a permis de neutraliser un réseau international de trafic de stupéfiants activant sur l'axe Maroc, Algérie, Tunisie et Libye, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya.

Les quatre membres de ce réseau ont été présentés, hier, devant les instances judiciaires, a indiqué la même source, précisant que la saisie a été opérée sur les hauteurs de la petite localité de Hammam Bradaâ située à 8 km au nord d'Héliopolis.

La drogue conditionnée dans 89 plaques était dissimulée dans une cache aménagée dans la portière d'un camion frigorifique appartenant à l'une des personnes arrêtées, a-t-on également précisé à la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a été conduite conjointement par la police judiciaire de la 4^{re} sûreté urbaine et la sûreté de la daïra de Héliopolis, au terme d'une enquête qui a pris plus de six mois, a également indiqué cette source qui a souligné que les membres de ce réseau "transportaient, stockaient et écoulaient la drogue introduite du Maroc, de Tunisie et de Libye, pour l'écouler en Algérie. Inculpés pour "constitution d'un réseau criminel national et international de trafic de drogue", les quatre individus, âgés entre 51 et 58 ans, bénéficiaient de la complicité de 5 autres individus "en fuite et activement recherchés", a-t-on conclu.



PARLEMENT

Appel à l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation en matière de législation

Des enseignants universitaires et des parlementaires ont préconisé hier à Alger, l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation en matière de législation, à travers l'introduction de nouveaux articles dans la prochaine Constitution.

Lors de la journée d'étude sur "le rôle légalisateur du Conseil de la nation, dans la Constitution algérienne et les systèmes comparés", l'enseignant de droit, Chérif Kais a appelé de prévoir dans la prochaine constitution des dispositions "pour l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation afin de lui permettre de proposer des projets de loi".

L'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation "est à même de créer une nouvelle dynamique dans l'action législative, afin de réaliser un équilibre entre les trois autorités et assurer le développement du système juridique en Algérie".

L'enseignant en droit constitutionnel, Messaoud Chihoua a quant à lui indiqué, qu'au cas où le droit de légiférer est accordé au Conseil de la nation, les lois proposées devront être présentées à l'Assemblée populaire nationale (APN).

En cas de divergence entre les deux chambres du Parlement à ce sujet, elles peuvent recourir à une commission paritaire qui tranchera.

La sénatrice Zahia Benarouss a proposé l'introduction d'articles dans la prochaine Constitution, en vue de conférer à la chambre haute du Parlement, la mission de proposer des projets de loi.

Elle a insisté sur la nécessité "d'investir" les ressources financières consacrées au Conseil de la national et de tirer profit de l'expérience de ses ressources humaines.

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahi Khelil a évoqué les méthodes à même de permettre au Conseil de la nation d'exercer le droit de légiférer, dans des domaines précis, à l'instar d'autres systèmes constitutionnels".

La Constitution reconnaît que le rôle du Conseil de la nation n'est pas inférieur ou différent à celui de l'APN, a précisé M. Mahi.

En dépit de cette reconnaissance, le ministre a souligné que la loi organique 02-99 du 8 mars 1999 définissant l'organisation des deux chambres du Parlement, leur fonctionnement et leur relation avec le gouvernement avait "restreint" le rôle du Conseil de la nation à légiférer. "mission importante dans l'action parlementaire".

A cet égard, Oussama Ahmed Melkaoui, membre du Conseil jordanien des notables a exposé l'expérience jordanienne, en évoquant le rôle législatif du Conseil jordanien.

Le secrétaire général du Sénat espagnol, Manuel Caverio Gomez a expliqué la fonction législative du Sénat espagnol.

La journée d'étude a été organisée par le ministère des Relations avec le Parlement.

HOCINE NECIB L'A ANNONCE HIER A TIZI OUZOU

L'augmentation des tarifs de l'eau potable n'est pas dans l'agenda du gouvernement

L'augmentation des tarifs de l'alimentation en eau potable n'est pas dans l'agenda du gouvernement. L'information a été donnée hier donc par le ministre des ressources en eau Youcef Necib qui était en visite d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue de sa tournée dans la wilaya, le ministre a également rassuré que le gouvernement a pris à pris toutes les dispositions pour faire face à la chute des prix du pétrole, répondant à une question d'un journaliste. Toujours sur le même thème d'actualité d'ailleurs a révélé que l'exploitation du gaz de schiste ne pose pas de problème puisque son exploitation se fera en dehors des zones loin de toute activité humaine. Pour Necib, la comparaison avec la France n'est pas juste car la question ne se pose pas dans le même contexte. La France, affirmera-t-il n'a pas abandonné l'exploitation du gaz de schiste mais elle a juste différé l'option. Sa vocation de pays à énergie nucléaire lui permet cette option mais également la concentration des gisements aux alentours de la capitale Paris



très chargée en matière d'activité urbaine et humaine. Le ministre révélera que l'exploitation d'un gisement nécessite deux à trois kilomètres de rayon.

Au sujet du secteur de l'eau dans la wilaya, de Tizi-Ouzou, Youcef Necib affichait un ton optimiste. Les barrages existants ainsi que la nappe de Sébaou sont largement suffisants pour améliorer la qualité de la distribution de l'eau à partir de l'année prochaine. Un important programme est en cours de réalisation à l'instar d'un nouveau barrage dans la localité de Sidi Khelifa, à Azzeffoun, soixante-dix kilomètres au nord-est de

Tizi-Ouzou. Ce nouveau projet va permettre d'alimenter suffisamment la partie est de la wilaya. Le barrage de Souk Ntela d'une capacité de 95 millions de mètres cubes viendra aussi en appui à la volonté de venir à bout de tout le en eau potable.

Notons par ailleurs que le gouvernement qui exclut pour le moment toute hausse des tarifs d'eau potable compte mettre au point toute une batterie de mesures pour alléger les charges sur la société de distribution ADE et aussi pour l'amélioration de ce service public.

K.N.A

A PARTIR D'ILLIZI

M. Zitouni réitère l'appel à la contribution "efficiente" à l'écriture de l'Histoire de la Révolution

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a réitéré, hier depuis Illizi, son appel à la consécration des valeurs de la Révolution et à la contribution à l'écriture "efficiente" de l'histoire de la lutte de libération.

"Le renouvellement du serment fait de rester fidèles aux principes de la Révolution du 1^{er} novembre 1954 se concrétise à travers l'ancrage de ses valeurs et la valorisation des fêtes nationales en érigant des tribunes d'enseignement sur l'importance et la grandeur de cette Révolution", a affirmé le ministre, lors d'une rencontre avec des membres de la famille révolutionnaire, à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

M. Zitouni a, à cette occasion, mis en valeur la contribution de la population du Tassili N'Ajjer dans l'histoire de l'Algérie, à travers les soulèvements et résistances populaires menées avec bravoure par ses fils pour la défense de la patrie contre le colonialisme français, dont les résistances de cheikh Amoud Ben Mokhtar et Brahim Agh-Bekedda.

Mettant en exergue le rôle important de cette région dans l'approvisionnement



ment de la Révolution en armes, il a rappelé le commandement, à l'époque, du front Sud par le moudjahid Abdelaziz Bouteflika.

M. Zitouni a, à cette occasion, renouvelé son appel à la contribution "efficiente" à l'écriture de l'histoire de la lutte de libération, soulignant que son département a mobilisé tous les moyens, humains et matériels, pour l'archivage et l'écriture de l'histoire des luttes armées et ses symboles, ainsi que l'encouragement des chercheurs et historiens à œuvrer à la préservation de la mémoire nationale collective.

"La sérénité et la volonté sont nécessaires pour concrétiser cette démarche et faire taire les voix extérieures tendant à minimiser cette révolution dont les fils ont payé chèrement le recouvrement de la liberté et la dignité de l'Algérie", a poursuivi le ministre des Moudjahidines.

Le secrétaire général de l'organisation des enfants de chouhada de la wilaya d'Ilizzi, Abdelkader Khadraoui, a, de son côté, sollicité la dénomination des aéroports de la wilaya aux noms de chouhada et de moudjahidine, ainsi que l'organisation d'un colloque national sur la "résistance de cheikh Amoud Ben Mokhtar", en vue de mieux faire connaître ce symbole de l'action militante nationale.

Premières neiges sur l'Atlas blidéen

Les premières neiges de la saison sont tombées dans la nuit de dimanche sur les monts de l'Atlas blidéen, suite à une vague de froid et de chutes de pluies enregistrées dans la région.

Le manteau de neige couvrant ce matin les montagnes, à 900 mètres d'altitude, a été agréablement accueilli par les citoyens de la wilaya, dont plusieurs ont bravé le froid glacial afin de rejoindre la station climatique de Chréa, pour une traditionnelle prise de photos souvenirs, accompagnée d'une "bataille rangée" aux boules de neige.



Un plaisir auquel ne s'adonneront malheureusement pas de nombreux ci-
toyens de la wilaya, privés depuis plus d'une année, déjà, des prestations du téléphé-

rique, qui est toujours en panne.

Un fait à l'origine d'un embouteillage monstrueux au niveau de la RN 37, unique voie possible pour atteindre les monts de Chréa, selon le chargé de la communication à la Protection civile de la wilaya, lieutenant Adel Ezzeghami, qui signale que la "circulation sur cette voie est très difficile, car la chaussée est glissante".

La RN reliant Aïssaoua et Médéa, par le côté-Est de la wilaya, est fermée à la circulation à cause de la neige, a informé la même source.

APS

ALGÉRIE - AMÉRIQUE SUD

M. Ould Khelifa s'entretient avec plusieurs chefs d'Etat d'Amérique du Sud à Quito

M. Ould Khelifa qui a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux cérémonies d'inauguration du siège de l'Union des Nations d'Amérique du Sud (UNASUR), s'est entretenu, en marge de cet événement, avec le président de la République de l'Equateur, Rafael Correa Delgado, et autres responsables équatoriens, dont le vice-président de la République, Jorge Glas, la présidente de l'Assemblée nationale, Gabriela Rivadeneira, et le ministre des Affaires étrangères, Ricardo Patino, a ajouté le communiqué.

Le président de l'APN s'est également entretenu avec les présidents de l'Argentine, Cristina Kirchner, de la Bolivie, Evo Morales, et de la Colombie, Juan Manuel Santos, ainsi qu'avec le président vénézuélien, Nicolas Maduro, qui était accompagné de son ministre des Affaires étrangères, Rafael Ramirez.

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu vendredi à Quito (Equateur), avec plusieurs chefs d'Etat d'Amérique du Sud, a indiqué samedi un communiqué de l'APN.



M. Ould Khelifa a, en outre, rencontré le secrétaire général de l'UNASUR, l'ancien président de la Colombie, Ernesto Samper. Intervenant en tant

qu'"invité spécial", M. Ould Khelifa a félicité les membres de l'UNASUR pour les résultats réalisés en matière d'intégration régionale, affirmant que l'Algé-

rie, sous la direction du Président Bouteflika, "suit avec beaucoup d'intérêt les résultats réalisés par les pays de la région en termes d'intégration économique", précise la même source.

L'Algérie, qui est l'un des pays fondateurs du Népad œuvre à renforcer la coopération africaine et s'attelle, avec la même volonté, à rapprocher les pays des deux régions dans le cadre du groupe Amérique du Sud-Afrique", a-t-il ajouté. Dans leurs interventions, les participants et les chefs d'Etat, notamment le président du pays hôte ont exprimé leur "grande satisfaction" quant à la participation de l'Algérie à cet événement et salué l'importance accordée par le Président Bouteflika à la coopération Sud-Sud.

Ils ont, par ailleurs, mis en avant le rôle de l'Algérie dans le renforcement de la stabilité en Afrique, notamment dans les pays voisins.

M. Yousfi en visite de travail en Turquie pour renforcer la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie Youcef Yousfi a effectué hier une visite de travail en Turquie pour examiner avec son homologue turc Taner Yıldız, l'état de la coopération énergétique entre les deux pays, indique hier un communiqué du ministère.

La visite de travail qui intervient à l'invitation de M. Yıldız ministre de l'Energie et des ressources naturelles, sera axée sur l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur renforcement, ajoute le ministère. Lors de la récente visite du président turc à Alger, les deux responsables avaient signé



une convention portant prolongation du contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) algérien à la Tur-

quie pour dix années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume, rappelle-t-on.

M. Yousfi avait précisé à la presse que cette convention intervenait pour prolonger le contrat signé il y a 20 ans entre les deux pays, ajoutant que "les deux parties ont convenu de prolonger ce contrat de 10 années supplémentaires avec augmentation de 50 % du volume". M. Yousfi et Yıldız avaient évoqué alors la possibilité d'élargir la coopération bilatérale énergétique aux domaines de la prospection, des engrangements, de la pétrochimie et des énergies renouvelables.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M^{me} Boudjamâa prend part à Lima à la 20^e Conférence des parties de la convention-cadre de l'ONU

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjamâa, prend part aux travaux de la 20^e Conférence des parties de convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique du 1^{er} au 12 décembre courant à Lima (Pérou), a indiqué hier un communiqué du ministère.

La ministre prononcera demain, durant le segment de haut niveau, un discours dans lequel elle déclinera la position de l'Algérie sur le processus en cours devant déboucher en 2015 sur un accord climatique juridiquement contraignant pour l'ensemble des parties prenantes à la Convention, précise la même source. Elle saisira cette occasion, pour mettre en évidence les efforts "volontaires" de l'Algérie pour s'adapter aux effets adverses des changements climatiques, "en concordance" avec la position du groupe africain et du groupe des pays arabes.

La ministre rappellera la "responsabilité historique" des pays développés en ce qui concerne les émissions des gaz à effet de serre et par delà les efforts différenciés dans leur réduction, indique le communiqué.

Elle soulignera également la "nécessité" des pays développés à accompagner des pays en développement pour leur permettre de s'adapter aux changements clima-



tiques. En marge de la conférence, M^{me} Boudjamâa, qui conduira une délégation représentant plusieurs secteurs, aura des entretiens avec ses homologues, ainsi qu'avec les représentants des différentes organisations onusiennes agissant dans le domaine des changements climatiques et de la protection de l'environnement plus globalement, a conclu le communiqué.

APS

CONFÉRENCE SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Sellal attendu à Londres

Walid B.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal est attendu ce mercredi à Londres où il aura des entretiens avec son homologue britannique, David Cameron, et présidera la conférence sur les opportunités d'investissement en Algérie.

Dans cette perspective, une délégation d'hommes d'affaires britanniques a séjourné récemment à Alger en vue d'examiner les opportunités de partenariat commercial et d'investissement.

Durant sa mission, la délégation qui représente les domaines de l'éducation, de la formation, de l'industrie, de la communication, de la logistique, de l'énergie, de la sécurité et de la défense, a rencontré des hommes d'affaires algériens afin d'examiner les possibilités de partenariat avec des opérateurs et entreprises algériennes.

Parmi les entreprises britanniques intéressées par le marché algérien, figure EcoCa Ltd, spécialisée dans la fabrication de voitures électriques et désirant investir dans ce domaine en Algérie.

Selon l'ambassadeur britannique à Alger, cette mission d'affaires reflète le large éventail d'opportunités qui peuvent être offertes par les entreprises britanniques.

De son côté, le chef de la section commerciale à Londres (UKTI London) a exprimé son souhait de consolider les relations algéro-britanniques, déjà existantes, et explorer de nouvelles opportunités qui serviront les deux pays.

Une commission mixte algéro-britannique de haut niveau devrait être mise en place en vue de développer les relations de coopération entre les deux pays dans différents domaines économiques.

Cette commission sera installée à l'occasion de la Conférence sur les opportunités d'investissements en Algérie, prévue ce mercredi dans la capitale britannique. Elle représente une étape importante dans le renforcement du partenariat algéro-britannique, selon le représentant personnel du Premier ministre britannique pour la promotion du partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

M. Risby qui a effectué en novembre dernier une visite en Algérie, a déclaré que cette conférence pourrait constituer une étape importante dans la construction d'un excellent partenariat entre les deux pays, précisant que l'objectif de cette conférence est de montrer à la communauté des investisseurs britanniques que l'Algérie est un pays ouvert aux affaires.

Abordant les relations énergétiques entre l'Algérie et la Grande-Bretagne, Lord Risby a indiqué que les deux pays étaient cette année le cinquantenaire de leur partenariat dans ce domaine stratégique, rappelant que les échanges commerciaux avaient connu une hausse notable durant ces deux dernières années, particulièrement dans le domaine de l'énergie, passant, ainsi, de 1,6 milliard de dollars en 2010 à 6,7 milliards de dollars en 2013, soit une hausse de 280% en un laps de trois années.

Si les relations économiques bilatérales sont essentiellement axées sur les hydrocarbures, les deux pays ont, cependant, décidé de promouvoir des secteurs également porteurs tels l'industrie pharmaceutique, les finances, l'agriculture ainsi que l'éducation. La dynamique des relations algéro-britanniques s'est traduite par la signature de deux accords de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et des activités spatiales civiles, alors qu'un autre accord sur la non-double imposition devrait être signé avant la fin de l'année en cours. A souligner que le Foreign Office avait publié, en septembre dernier, une note d'information sur l'Algérie destinée aux milieux d'affaires britanniques dans laquelle il leur a assuré que l'Algérie est un pays politiquement stable.

M^{TR}E MEROUANE AZZI, RESPONSABLE DE LA CELLULE DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CHARTE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

La réconciliation nationale "irréversible"

Le responsable de la cellule de suivi et de mise en œuvre de la charte de paix et de réconciliation nationale, le juriste Merouane Azzi a affirmé, dimanche, à Alger, que ce projet dont les dispositions sont appliquées depuis 2006, était «irréversible».

Invité du forum du quotidien *DK News*, M. Azzi a déclaré que «la charte de paix et de réconciliation nationale qui prévoit deux volets essentiels juridique et social, «n'a pas consacré l'impunité comme le pensent certaines parties», ajoutant que «la lutte antiterroriste ne s'est pas arrêtée avec l'application de ses dispositions». «Le principe même de ce projet est d'éviter de transmettre la haine aux générations montantes», a-t-il souligné.

Evocant les dispositions de cette charte, M. Azzi a rappelé que «plus de 15 000 terroristes se sont rendus aux autorités depuis la promulgation de la loi de la Rahma dans les années 90, ajoutant que près de 2 400 personnes détenues dans des établissements pénitentiaires ont été libérées durant les six premiers mois de la mise en œuvre de la loi sur la réconciliation en 2006 après avoir été jugés conformément à la loi».

«15 dossiers liés à la réhabilitation et au blanchiment des casiers judiciaires ont été présentés à la cellule par des repentis en vue de leur réinsertion sociale», dont 7 dossiers ont été tranchés. Il a également indiqué que certains parmi les repentis ayant déposé ces dossiers «émirs» dans des groupes armés». Concernant les enfants nés dans les maquis (500 enfants âgés entre 5 et 15 ans), il a affirmé que «plus de 41 dossiers sur les 120 déposés auprès de la cellule, ont été traités». Il a relevé que «ces dossiers sont complexes en raison de l'absence ou du décès de l'un des parents ou parce que le mariage n'est pas enregistré à l'état civil», soulignant à ce propos la nécessité de recourir au test ADN. S'agissant des familles des disparus dont le nombre dépasse 7 000 familles officiellement recensées, M. Azzi a souligné que 25 d'entre elles «continuent de réclamer ce qu'elles appellent la vérité», et ce sous l'influence de certaines organisations non-gouvernementales internationales qui tentent d'exploiter ce dossier pour attaquer la charte de paix et de réconciliation nationale». M. Azzi a, par ailleurs, abordé les droits de l'Homme en Algérie estimant que ce domaine n'a «pas encore atteint le niveau requis non pas à cause des lois et des cadres législatifs mais en raison des mentalités et des séquelles du terrorisme sanguinaire qu'a connu l'Algérie dans les années 90».

Il a affirmé que «de grands efforts sont déployés en matière de promotion des droits de l'Homme, soulignant que l'Algérie tend à se mettre au diapason de l'évolution mondiale dans ce domaine».

APS

Le responsable de la cellule de suivi de l'application de la charte de la réconciliation nationale, Merouane Azzi, a abordé le thème «La contribution de la réconciliation nationale à l'épanouissement des droits de l'homme en Algérie.»



PH: M. Nait Fadil

O. Larbi

Les droits de l'Homme en Algérie ont d'abord été définis comme ceux qui sont issus de la victoire sur le colonialisme qui était leur totale négation pour ce qui est des algériens : droit de jouir de la liberté, de sa nationalité, de sa religion et de ses idées, d'avoir un logement, un travail, des droits civiques, l'instruction et la santé, etc.

Bien que le régime politique ait consacré le parti unique, les luttes démocratiques n'ont pas manqué et parmi celles-ci l'unanimité du peuple algérien pour la récupération, de ses richesses nationales, l'éducation d'une économie développée et indépendante, une agriculture capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire, une culture démocratique, scientifique et de progrès, une politique étrangère dynamique et innovante (nouvel ordre économique, accueil de l'OLP à l'ONU, mouvement des Non-alignés, actions pour la paix dans le monde). Liberté de circulation et aspiration à profiter du progrès ont été remises en cause par la crise économique du milieu des années 80 caractérisée par la chute des prix des hydrocarbures, les difficultés des entreprises, des secteurs primaires de l'économie.

Les événements d'octobre 1988 ont été la véritable matrice de la fin du parti unique, l'ouverture du champ politique à des associations à caractère politique, au multipartisme.

Les tentatives de substituer au parti unique, une mouvance dont le but était d'instaurer une théocratie a entraîné une période d'instabilité durant laquelle le droit à la vie était remis en question. Les pouvoirs successifs en Algérie ont tenté de réinstaller la concorde nationale par la voie de la Rahma. C'est seulement en

2005 et par suite de son adoption par référendum en septembre 2006, que la réconciliation nationale s'est imposée comme l'aboutissement des aspirations du peuple algérien à vivre en paix. De reprendre dans des conditions nouvelles le cycle du développement économique, du progrès social et culturel, du rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale dans un Etat qui a retrouvé stabilité et sécurité. De construire son cadre légal et réglementaire en renouant avec ses principes fondamentaux.

La réconciliation dans les faits

Grâce aux dispositions prévues dans la Charte plusieurs milliers «descendents des maquis» et se rendent auprès des commissions qui vérifient s'ils sont rendus coupables de crimes de sang, de viols, regagnent leurs foyers et plus de 2000 prisonniers accusés d'actes terroristes ont été libérés.

Les victimes du terrorisme, les familles des disparus ont pour la plupart été prises en charge ; mais rien ne remplace le besoin de connaître le lieu où est enterré le fils, le frère, l'époux, le père pour pouvoir faire le deuil.

41 enfants nés «aux maquis» et n'ayant pas d'état civil ont pu avoir une identité grâce aux recherches ADN, d'autres ayant eu cette régularisation parce que leurs parents étaient encore en vie. Mais il en reste qui attendent.

Maître Merouane Azzi s'est interrogé sur la limite qu'il peut y avoir dans l'exercice de droit comme le droit de grève dans l'enseignement et la santé, estimant que c'était la prendre en otages les écoliers et les malades. Il recommande le dialogue et la renonciation «au chantage». L'expérience a montré que lorsque tous les partenaires sont réunis autour d'une table les problèmes commencent à trouver leurs solutions. Qu'est-ce qui empêche les enseignants,

les parents d'élèves, les écoliers en âge d'avoir une opinion et de formuler des propositions de se rencontrer sous la haute autorité du chef du gouvernement et des institutions qui leur sont liées ?

Quand les personnels soignants, les malades et leurs représentants, les associations, le ministère de la santé et les autorités compétentes seront-ils réunis pour en finir avec les grèves ?

Maître Merouane Azzi en convient : l'élargissement du dialogue est la meilleure démarche. Ainsi aucune partie ne peut accuser l'autre de chantage ou de manipulation. S'agissant du droit spécifique protégeant les femmes contre les violences, le juriste estime que le code pénal est suffisamment fourni pour répondre à leurs attentes.

Par contre pour les enfants, le droit particulier est en cours de discussion.

À propos de la peine de mort, M. Azzi rappelle le moratoire de 1993 qui a suspendu les exécutions capitales : « La question doit tenir compte des débats dans le monde. »

Quel héritage laisser ?

Les droits de l'homme, la réconciliation nationale sont des acquis qui permettent à tout citoyen de faire valoir ses droits.

Le droit étant par essence la codification des intérêts particuliers dans le cadre d'un ensemble plus vaste qu'est la société avec son histoire, sa civilisation, sa culture, ses us et coutumes, ses rapports économiques et sociaux ; ce droit est toujours « en retard » par rapport à l'évolution des sociétés.

Ce qui interpelle les citoyens d'aujourd'hui : quel héritage laissé aux générations futures, qui comme celles qui les ont précédées aspirent à la Paix ? La culture de la tolérance, du pardon, de la réconciliation.

RÉCONCILIATION NATIONALE 7 pays sollicitent l'expérience algérienne

Le Mali, l'Irak, la Tunisie, la Libye ainsi que 3 autres pays qui vivent des conflits internes, ont par des canaux officiels, émis le souhait de bénéficier de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale, ce qui est d'après M^{tr} Azzi, un indicateur de la réussite de cette disposition. «Dire que la réconciliation nationale a instauré l'impunité judiciaire est complètement faux. 2 400 personnes ont quitté les établissements pénitentiaires dès les 6 premiers mois de son application. Avant de pouvoir rentrer chez lui, chaque détenu est obligé de passer par la chambre d'accusation. Adoptée par référendum, la réconciliation nationale incarne le désir de paix du peuple algérien. C'est une loi qui a besoin d'être enrichie mais sur laquelle il est impossible de revenir», a souligné M^{tr} Azzi.

GARDE À VUE Les procureurs autorisés à contrôler les conditions de détention

Une nouvelle loi autorise dorénavant les magistrats à effectuer des visites périodiques au niveau des commissariats de police et des brigades de la gendarmerie, pour contrôler les conditions de détention des détenus. Dans ce cadre, la garde à vue a été limitée à 48h et ne peut être prolongée qu'exceptionnellement sur autorisation du procureur de la République.

R.R

90 terroristes éliminés en 10 mois

En parallèle de la politique de la main tendue prônée par l'Etat envers les terroristes qui activent toujours dans certaines zones reculées du pays, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réussi à éliminer plus de 90 terroristes au cours des 10 premiers mois de 2014, indiqué le responsable de la cellule de suivi de l'application de la charte de la réconciliation nationale.

R.R

PEINE DE MORT Oui pour certains crimes

Selon M^{tr} Azzi, la peine de mort devrait être rétablie pour certains crimes graves. «Appliquée pour la dernière fois sur les commanditaires de l'attentat de l'aéroport international d'Alger qui a fait, le 26 aout 1992, 9 morts et 128 blessés, la peine de mort devrait être rétabli pour certains crimes et aboli pour d'autres. La Constitution algérienne inspirée à 90% de la Charia, n'est pas contre son application».

R.R



La réconciliation a libéré les espaces publics et les droits de l'Homme

Said Abjaoui

La réconciliation nationale est un solde de tout compte. Chacun est quitte avec l'autre. Personne ne peut entretenir l'esprit de vengeance. Personne ne peut adopter de posture d'attente que l'autre baisse la garde. C'est fini la guerre, c'est fini les embuscades, les prises d'otage, les rançons. La paix n'est plus une accalmie de longue durée, ni une pause stratégique. C'est la paix dans toute sa définition. C'est la disparition de la peur. C'est la fin du sentiment de victimisation.

C'est la fin de la mise en péril du droit élémentaire à la vie. Le premier des droits de l'Homme, c'est le droit à la vie, disait, hier, l'invité du forum du quotidien *DK News* M^e Azzi Merouane, président de la cellule de l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation.

M^e Azzi est invité dans le cadre de la journée mondiale des droits de l'Homme à s'exprimer sur les implications de la réconciliation nationale sur les droits de l'Homme.

Avant que ne s'amorce le lancement du processus de la concorde civile comme première étape de la réconciliation nationale, il n'était même pas question de penser à la promotion des droits de l'Homme, le premier d'entre eux, le droit à la vie ne pouvant nullement être garanti.

Et pourtant, des instructions portant l'obligation de respecter au maximum les droits de l'Homme dans la



**Promotion des droits de l'Homme :
« L'ALGÉRIE TEND À SE METTRE
AU DIAPASON DE L'ÉVOLUTION
MONDIALE DANS CE DOMAINE'»**

lutte contre le terrorisme ont été adressées aux membres des forces de sécurité.

Dans le camp d'en face, il semblait que même la notion des droits de l'Homme

était une inconnue. Elle ne pouvait pas être imposée aux terroristes car ceux-là agissaient en hors-la-loi.

La sale guerre, disaient les «avertis». Le respect des droits de l'Homme était imposé dans une guerre classique. Or d'un côté, il y avait une armée régulière, et de l'autre des terroristes.

Ces menaces ont pour le rapt d'enfants, les assassinats collectifs, les enlèvements de membres de familles d'entrepreneurs à des fins de rançon. Comment faire respecter les droits de l'Homme et sortir de l'insécurité déjà installée et promue à sa montée en puissance, de l'incertitude générée par la méconnaissance de la capacité de nocivité d'un phénomène nouveau, de la fatale instabilité qui en découlerait du fait que les moyens de sécurité et méthodes de parades disponibles n'étaient adaptés qu'à des scénarios où les variables de sécurité étaient largement maîtrisées ?

Il avait raison M^e Azzi de parler de guerre sale. C'est la guerre sale qui a permis qu'il y ait des disparus dont on comprend que les familles n'aient pas encore fait le deuil.

Aujourd'hui, le prolongement de concorde civile vers la réconciliation nationale a pu pratiquement contribuer à une forte éradication de la violence terroriste contre les populations.

Nous pouvons désormais dire qu'on a été libérés de grands espaces publics et rendre ainsi possibles les libertés publiques et politiques.



ALGÉRIE-AFRIQUE DU NORD-ÉNERGIE

Le P-DG de Sonatrach appelle les sociétés pétrolières à saisir les opportunités du marché algérien

Le P-DG de Sonatrach par intérim, Saïd Sahnoun, a appelé, dimanche, les sociétés pétrolières internationales à saisir les opportunités offertes par le «très ambitieux» programme de développement du secteur énergétique en Algérie sur la période 2015-2019.

Intervenant lors du Sommet nord-africain de pétrole et de gaz qui se tient du 7 au 9 décembre à Alger, M. Sahnoun a invité, à cet égard, les opérateurs pétroliers à prendre part à ce programme de développement, et ce, notamment dans les domaines de la pétrochimie, des hydrocarbures non conventionnels et de l'exploration en offshore.

«J'invite les acteurs intéressés disposant de la maîtrise technologique nécessaire à investir en Algérie dans le cadre d'une relation gagnant-gagnant durable où le transfert technologique, le développement de la production locale et la formation de la main d'œuvre qualifiée constitueront les principaux fondements» des partenariats, a-t-il insisté.

À ce propos, il a assuré que Sonatrach maintiendrait son plan de développement quinquennal 2015-2019, qui prévoit des investissements d'un montant de 90 milliards de dollars, malgré la baisse des cours de pétrole.

Selon le même responsable, il a été décidé de déployer un effort particulier pour l'élargissement de la base de réserves et l'augmentation de la capacité de production du groupe Sonatrach.

Ce plan prévoit principalement le développement des gisements du pétrole et du gaz, le renforcement des capacités de transport des hydrocarbures, de l'activité pétrochimique et du raffinage ainsi que la valorisation des ressources humaines nécessaires.

M. Sahnoun a aussi réaffirmé que les recettes des exportations des hydrocarbures de l'Algérie devraient s'établir à près de 60 milliards de dollars sur l'exercice 2014.

En outre, Sonatrach compte mobiliser quelques 90 milliards de dollars, durant la période 2015-2019, dans l'objectif de ren-



forcer les réserves algériennes en hydrocarbures. Ce programme quinquennal prévoit principalement le développement des gisements de pétrole et de gaz à travers la poursuite des efforts dans les bassins immatures notamment ceux d'Ilizzi, de Berkine et autour de Hassi Messaoud et Hassi R'mel, a-t-il précisé.

Il s'agit également d'exploiter de nouvelles zones insuffisamment explorées, particulièrement à l'Ouest du pays (Béchar, Tindouf) et l'extrême Sud, a poursuivi le premier responsable de la compagnie pétrolière nationale.

En outre, Sonatrach «veut mettre en évidence l'énorme potentiel de l'Algérie en offshore, qui représente une part non négligeable de ses réserves», a-t-il encore relevé. Cette activité de l'offshore va bénéficier de 6% du montant global de ce programme de développement du secteur énergétique.

Le groupe public table sur la hausse de la production primaire des hydrocarbures de 195 millions de TEP en 2013 à 225 millions de TEP en 2019 grâce au développement des gisements. Un montant de 48 milliards de dollars sera consacré au développement de ces gisements à l'horizon 2019 dont 22 milliards de dollars pour les gisements gaziers.

Le développement de la production sera accompagné par l'extension des capacités de transport par canalisation qui seront renforcées de 57 millions de tonnes par an dans le cadre d'un programme de 7 milliards de dollars dont 5 milliards de

dollars pour le développement des gazoducs. M. Sahnoun a annoncé, dans ce sillage, la réalisation d'un nouveau gazoduc au Sud-Ouest du pays qui sera dédié au transport de la production des nouveaux gisements.

En outre, Sonatrach poursuivra ses efforts de renforcement des capacités d'exportations de gaz en réalisant deux mégatrains totalisant 20 millions m³/an avec un montant d'investissements de près de 8 milliards de dollars.

Le plan prévoit aussi l'augmentation des capacités de raffinage à 15 millions de tonnes/an, selon le même responsable qui a ajouté que 10 milliards de dollars seront consacrés pour atteindre cet objectif.

Les premiers contrats relatifs à la réalisation de nouvelles raffineries seront signés en 2015, selon lui.

Sonatrach envisage également d'investir dans les ressources humaines à travers le recrutement de près de 8.000 personnes entre 2015 et 2019, qui sera accompagné d'un vaste programme de formation.

Devant les participants à ce sommet nord-africain de pétrole et de gaz, il a réaffirmé que l'exploitation commerciale du gaz de schiste algérien était prévue pour l'année 2022 avec une production avoisinant les 20 milliards de m³. Sonatrach prévoit également le renforcement de ses capacités de production de gaz de schiste grâce à l'intensification des investissements dans ce domaine pour atteindre les 30 milliards de m³ à l'horizon 2025-2027.

SONATRACH

L'exploitation commerciale du gaz de schiste algérien à partir de 2022

L'exploitation commerciale du gaz de schiste algérien est prévue pour l'année 2022 avec une production avoisinant les 20 milliards de m³, a affirmé dimanche à Alger, le P-dg du groupe Sonatrach, Saïd Sahnoun.

«Nous comptions entamer la phase-pilote de l'exploitation des ressources non conventionnelles en 2019 avec la perspective de mettre ce potentiel en production à partir de 2022», a déclaré M. Sahnoun lors de son intervention à la 9ème édition du sommet nord-africain du pétrole et du gaz qui se tient du 7 au 9 décembre à Alger.

Sonatrach prévoit également le renforcement de ses capacités de production de gaz de schiste grâce à l'intensification des investissements dans ce domaine pour atteindre les 30 milliards de m³ à l'horizon 2025-2027, a encore avancé le même responsable dans son exposé intitulé «les perspectives de développement de la Sonatrach à moyen terme».

Selon M. Sahnoun, des efforts soutenus ont été consacrés ces dernières années pour évaluer le potentiel en hydrocarbures non conventionnels, à travers particulièrement la coopération avec des compagnies internationales spécialisées

dans ce domaine. Les ressources techniques récupérables en matières de gaz de schiste sont estimées à près de 700 Tcf (1 Tcf = 1 trillion de pieds cubes), a-t-il noté.

Le P-dg de Sonatrach a également évoqué le débat suscité sur la question de l'impact de l'exploitation des ressources non conventionnelles sur l'environnement.

Il a souligné, en outre, que les efforts de l'Algérie pour développer son potentiel des hydrocarbures non conventionnels visent la sécurisation de l'approvisionnement du marché national et la satisfaction de ses engagements en tant que fournisseur «fiable» du marché étranger.

À rappeler que lors de sa réunion de mai dernier sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, le conseil des ministres avait approuvé une communication du ministre de l'Energie par laquelle ce dernier avait sollicité l'accord pour l'exploitation des formations argileuses et schisteuses.

Le dossier a été présenté conformément à la nouvelle loi sur les hydrocarbures de 2013 qui conditionne l'exploration et l'exploitation des schisteuses à l'approbation du Conseil des ministres lequel a, ainsi, donné son aval pour le lancement des

procédures requises en direction des partenaires étrangers.

Les premières indications disponibles laissent entrevoir des capacités nationales «appréciables» en gaz et huile de schiste ainsi que des perspectives «prometteuses» en terme de quantités récupérables, avait précisé le conseil des ministres.

Pour confirmer le potentiel commercial de ces ressources, l'Algérie a besoin de mener un programme de forage de 11 puits, étalés sur une période allant de 7 à 13 ans. L'Algérie est classée au 3ème rang mondial, juste après la Chine et l'Argentine, en termes de réserves de gaz de schistes récupérables, selon un rapport mondial du département américain de l'Energie (DoE) sur les réserves des hydrocarbures non conventionnels. Le DoE a évalué ces réserves à 19.800 milliards de m³, situées essentiellement dans les bassins de Moudir, Ahnet, Berkine-Ghadames, Timimoun, Reggane et de Tindouf.

Le président Bouteflika avait instruit le gouvernement à veiller à ce que la prospection et, plus tard, l'exploitation des hydrocarbures schisteux soient menées en permanence avec le souci de préserver les ressources hydriques et de protéger l'environnement.

Sonatrach maintient son plan d'investissements malgré la baisse des prix du pétrole

Le groupe Sonatrach maintiendra son plan de développement quinquennal 2015-2019, qui prévoit des investissements d'un montant de 90 milliards de dollars, malgré la baisse des cours de pétrole, a annoncé, dimanche à Alger, son P-dg, M. Saïd Sahnoun.

«Nous avons décidé de maintenir notre plan d'investissement inchangé en dépit de la baisse des prix de pétrole» qui ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans, a déclaré M. Sahnoun à la presse en marge de la 9ème édition du sommet nord-africain du pétrole et du gaz qui se tient du 7 au 9 décembre à Alger.

Selon le même responsable, il a été décidé de déployer un effort particulier pour l'élargissement de la base de réserves et à augmenter la capacité de production du groupe Sonatrach.

Ce plan prévoit principalement le développement des gisements du pétrole et du gaz, le renforcement des capacités de transport des hydrocarbures, de l'activité pétrochimique et du raffinage ainsi que la valorisation des ressources humaines nécessaires. A rappeler que Sonatrach avait annoncé en juillet dernier qu'elle s'attendait à un redressement de sa production primaire des hydrocarbures à la fin de ce programme quinquennal, après un repli amorcé en 2010.

Pour la partie relative à l'amont pétrolier gazier, elle va investir 42 milliards (mds) de dollars pour augmenter sa production à 225 millions de Tep (Tonnes équivalent pétrole). La part du gaz naturel représente un montant de plus 22 mds de dollars sur cette période quinquennale.

Pour les cinq prochaines années, Sonatrach prévoit l'entrée en production des champs Tinhert à Ilizzi (24 millions de m³/jour), Hassi Bahamou et Hassi Mena (21 millions de m³/jour), Touat à Adrar (12 millions de m³/jour), Reggane (12 millions de m³/jour) et le projet Timimoun (5 millions de m³/jour).

PME-FINANCEMENT

Le FGAR a accordé 32 milliards de DA de garanties financières aux PME à fin octobre 2014

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a accordé, depuis sa création à fin octobre 2014, des garanties financières à 1.288 projets d'un montant global de 32 milliards de DA, a indiqué dimanche à Alger, un responsable du FGAR.

«Depuis sa création en 2004 à fin octobre 2014, le Fonds a accordé des garanties financières à 1.288 projets pour un montant global de 32 milliards DA, ce qui a engendré la création de 49.200 emplois», a précisé le chef de département de la communication du Fonds, Zoheir Lemounes.

Sur 1.288 projets, 672 versent dans le secteur de l'industrie notamment la filière de l'agroalimentaire et plus de 300 dans le Bâtiment et les Travaux publics (BTPH), a-t-il ajouté, en marge du 4ème salon de l'innovation.

Le FGAR est chargé de faciliter l'accès des PME au financement bancaire par l'octroi de garanties financières, aussi bien pour les entreprises nouvellement créées ou celles en expansion.

Détenant trois antennes à Oran, Annaba et Ouargla, le Fonds intervient dans l'octroi de garanties en faveur de PME réalisant des investissements en matière de création d'entreprises, de rénovation des équipements, d'extension de l'entreprise et de prise de participation.

APS

La CNUCED va accompagner l'Algérie à mettre à niveau sa législation régissant le commerce

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) va fournir à l'Algérie une assistance technique afin de l'accompagner à mettre à niveau sa législation régissant le commerce, a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce Amara Benyounès.

"Nous avons un programme extrêmement riche avec la CNUCED. Cette organisation va nous aider à mettre en valeur la loi sur la concurrence et sur la protection du consommateur", a déclaré M. Benyounès à des journalistes à l'issue d'une audience avec le secrétaire général de la CNUCED, le Kénya Mukhisa Kituyi.

La CNUCED va aider, à travers ce programme, les Douanes algériennes à renforcer leurs capacités en matière de gestion et de contrôle par le biais du Système douanier automatisé (SYDONIA), un outil "performant" adopté par plus 90 pays dans le monde, a fait savoir le ministre.

Ce système, mis au point par la CNUCED, permet de gérer tous les



processus de dédouanement et de traiter de façon électronique les déclarations, les opérations de transit et le dédouanement accéléré, en plus de la saisie de données statistiques.

En ce qui concerne l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il a souligné que la CNUCED accompagnera l'Algérie à répondre à un certain nombre de questions techniques notamment celles parvenues des Etats-Unis et de l'Union européenne (UE). De son côté, M. Kituyi a indiqué que sa visite en Algérie

visait à examiner plusieurs points, dont l'accession de l'Algérie à l'OMC. "En ce moment, nous sommes engagés dans plusieurs domaines y compris l'accès à l'examen des politiques d'investissement, l'évolution des accords d'investissement et les moyens de renforcer l'autorité de la concurrence en Algérie", a-t-il dit.

Régie par ses 194 Etats membres, la CNUCED est chargée des questions de développement économique en particulier du commerce international.

M^{ME} DALILA BOUDJEMÂA INVITÉE DE LA CHAÎNE 3 DE LA RADIO NATIONALE

Taxe carbone : l'Afrique la rejette "catégoriquement" et s'est constituée en "front"

L'Afrique rejette "catégoriquement" la taxe carbone imposée par l'Union européenne (UE) et s'est constituée en "front" pour faire face à cette décision "unilatérale", a indiqué hier la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemâa.

"L'Afrique, dont l'Algérie, rejette catégoriquement la taxe carbone imposée par l'UE. Les pays africains se sont constitués en un front commun pour y faire face", a déclaré M^{me} Boudjâmaa sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

L'UE a proposé d'imposer une taxe carbone aux transporteurs aériens pour les parties de vol effectuées au-dessus de son espace aérien, rappelle-t-on.

La ministre a expliqué que le groupe Afrique travaillait sur la question, et allait renouveler sa position lors de la 20^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques (COP20), qui se tient actuellement à Lima (Pérou).

Elle a précisé, dans ce cadre, que les Etats africains prennent pour responsable de l'émission de gaz à effet de serre les pays développés "qui sont historiquement à l'origine des problèmes des changements climatiques".



"L'UE veut faire payer dans le cadre du système d'échange de quota de gaz à effet de serre 4.000 compagnies aériennes. Cette taxe carbone a été rejetée par de nombreuses compagnies, d'autant plus que l'Afrique n'émet que moins de 5% de gaz à effet de serre", a-t-elle relevé.

Evocant la 2^e Conférence climatique qui se tiendra en décembre 2015 à Paris, la ministre a précisé que le "Fonds vert" sera

l'un des principaux thèmes de cette rencontre.

"Ce fonds a pour mission fondamentale d'aider les pays vulnérables à faire face aux effets des changements climatiques", a-t-elle expliqué.

La ministre a dans ce cadre précisé, à titre d'exemple, que Les Etats-Unis ont promis de verser dans ce fonds 3 milliards de dollars, l'UE 1,3 milliard de dollars et le Royaume-Uni et le Canada 1,2 milliards de dollars.

Par ailleurs, elle a évoqué la stratégie nationale de l'environnement, rappelant la mise en place d'un plan national d'environnement élaboré par différents secteurs avec pour but, la lutte contre les changements climatiques au double plan national et local.

INDUSTRIE

Coup d'envoi à Alger du 4^e Salon national de l'innovation

Une trentaine d'inventeurs prennent part au 4^e Salon national de l'innovation qui se tient au Palais des expositions (SAFEX, Alger) à l'occasion de la célébration de la 18^e Journée nationale de l'innovation.

Organisé par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), ce salon vise principalement à faire connaître à de potentiels investisseurs les meilleurs projets d'innovation.

"Le ministère œuvre à protéger les nouvelles idées à travers la délivrance de brevets d'invention, tout en créant une relation étroite entre les inventeurs et les entreprises pour la concrétisation de projets innovants", a indiqué la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des

mines, Rabéa Kherfi, lors de la cérémonie d'inauguration.

Elle a souligné, dans ce sens, la nécessité de soutenir les jeunes inventeurs pour relever le défi du développement de l'économie nationale et se préparer à l'après-pétrole.

De son côté, le DG de la compétitivité au ministère, Abdelaziz Guend a annoncé le lancement, durant le 1^{er} trimestre 2015, d'un projet d'installation d'un bureau de transfert technologique et d'accompagnement chargé de créer des passerelles entre les centres de recherche et les entreprises. Parmi les nouvelles inventions exposées à ce salon, un thermomètre électronique bipeur permettant d'afficher la

température du bébé sur un récepteur se trouvant chez les parents.

"En mettant ce thermomètre électronique sur le bras du bébé, l'information, en temps continu, sur sa température corporelle sera affichée sur un récepteur qui se trouvera chez les parents, tout en émettant un signal sonore en cas de fièvre", a expliqué Nacer Aït Benamar, un des étudiants de l'école Polytechnique d'El Harrach auteurs de l'invention.

En juin dernier, ces jeunes inventeurs ont déposé une demande d'obtention d'un brevet d'invention auprès de l'INAPI pour protéger leur nouvelle idée. A fin octobre 2014, l'INAPI a reçu 728 demandes de brevets d'inventions dont 638 émanant

de l'étranger, a indiqué à la presse Youcef Ziane, chef de service Brevets au sein de l'Institut.

Quelque 229 brevets ont été délivrés par l'INAPI durant la même période de l'année, a-t-il ajouté.

Durant les trois jours du salon, des conférences portant notamment sur l'innovation et sa relation avec le secteur de l'industrie et de la recherche scientifique seront animées par des experts de différents secteurs. Un concours qui mettra en compétition 30 inventeurs pour le prix de la meilleure invention de l'année sera également organisé à cette occasion.

APS

DU 15 AU 17 DÉCEMBRE À EL OUED

10^e Salon de l'agriculture saharienne et steppique

Le 10^e Salon de l'Agriculture saharienne et steppique Sud Agral se tiendra du 15 au 17 décembre à El Oued, avec la participation d'une douzaine de pays, et qui mettra un accent particulier sur l'exploitation de l'énergie solaire dans le domaine agricole, ont indiqué hier à Alger les organisateurs.

Quelque 66 exposants, dont 27 étrangers venant de 13 pays, devraient participer à ce salon qui a toujours pour slogan "Sahara terre d'avenir", a indiqué Amina Krimche, chargé de la communication du salon lors d'une conférence de presse à Alger.

L'espace d'exposition de cette manifestation professionnelle sera dédié aux engins et équipements destinés au travail de la terre, le pompage, l'irrigation l'élevage et du matériel pour la plasticulture, les intrants et les produits phytosanitaires.

Cette année, le salon "verra aussi le renforcement de la présence d'équipements pour l'exploitation de l'énergie solaire dans le domaine agricole tel que le pompage hydraulique ou des chambres froides fonctionnant à l'énergie solaire", a indiqué M^{me} Krimche.

"Le salon attire de plus en plus de fabricants étrangers qui viennent vendre des techniques avancées pour l'élevage, l'irrigation, le froid et l'utilisation des énergies propres dans l'agriculture", affirme la même intervenante.

La présence de firmes étrangères à ce salon traduit le potentiel agricole que recèlent les wilayas du sud d'où provient environ 30% de la production agricole nationale, selon M^{me} Krimche citant des chiffres officiels.

Les organisateurs soulignent également l'orientation de jeunes agriculteurs vers des cultures à forte valeur ajoutée comme la production de la tomate cerise et des plantes aromatiques et médicinales.

La recherche sera aussi présente en force à travers notamment l'université d'El Oued où se dérouleront les conférences débat prévues en marge du salon, l'université de Laghouat, l'Institut de recherches agronomiques d'Algérie (INRAA), le Centre de recherche scientifique et technique des régions arides (CRSTRA) et le Centre de recherche agricole de Biskra.

Des spécialistes et chercheurs relevant de ces établissements scientifiques donneront des communications sur la protection et le développement de la phéniculture, le bon usage des ressources hydrauliques et énergétiques et des spécificités des maraîchages et de l'élevage saharien.

Outre l'espace exposition, le salon prévoit un programme d'animation qui comprend un concours de gastronomie locale: "saveurs du territoire" et celui du "meilleur grimpeur de palmier".

Les organisateurs ont programmé également des sorties pour visiter des plateformes agricoles développées par certains opérateurs présents à ce salon qui se déroulera au complexe sportif de Tiksebt.

ALGERIE - ETATS UNIS

L'ambassadeur des Etats Unis se recueille devant la stèle de Saâl Bouzid, 1^{er} martyr du 8-Mai 1945



L'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, Mme Joan A. Polaschik, s'est recueillie hier devant la stèle érigée au centre de Sétif à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr des massacres du 8-Mai 1945, au pied de laquelle elle a déposé une gerbe de fleurs. Mme Polaschik, accompagnée du wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, a fait part, dans une déclaration à l'APS, de son «grand honneur» de «visiter la ville de Sétif et de rendre hommage aux chouhada du 8-Mai 1945».

La diplomate américaine qui avait entamé samedi une visite de deux jours dans la capitale des Hauts-Plateaux, s'est également dite «honorée d'avoir été accompagnée par le wali de Sétif pour rendre hommage aux chouhada».

L'ambassadeur des Etats Unis en Algérie, Mme Joan A. Polaschik, a déclaré, hier à Sétif, avoir pu se rendre compte que les échos qui lui étaient parvenus quant au «dynamisme» de cette ville étaient une réalité.

«Je suis venue à Sétif parce que j'ai entendu dire que c'est une ville pleine de dynamisme économique et, en fait, cela est vrai», a souligné la diplomate américaine juste après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire de Saâl Bouzid, premier martyr des massacres du 8-Mai 1945, au centre de Sétif, sur le lieu même de son assassinat il y aura bientôt 70 ans.

«Je me suis rendue compte qu'il y a beaucoup de partenariat algéro-américain et je suis très fier du soutien ainsi apporté au développement de cette wilaya», a ajouté Mme Polaschik, citant à ce



propos, la réalisation de l'hôtel Marriott et l'installation à Sétif d'une succursale de Pittsburgh Plate Glass Algérie (PPG), une grande société américaine spécialisée dans la fabrication de peinture et de revêtements. Mme Joan A. Polaschik avait auparavant été reçue en audience par le wali de Sétif avec qui elle a examiné les possibilités de consolidation du partenariat entre son pays et la wilaya de Sétif. L'ambassadeur des

Etats-Unis a également visité les deux tours jumelles «El Ali», au centre de Sétif, qui comprennent notamment le futur hôtel Courtyard by Marriott, où elle a assisté, aux côtés des autorités locales, à la signature d'un protocole d'accord entre MM. Rachid Khenfri, directeur général de PromBati, promoteur d'El Ali, et Ramzi Najaïa, représentant de Marriott international, en vue de la construction d'un autre hôtel de cette

chaîne à Alger. Mme Polaschik avait rencontré, samedi, plusieurs opérateurs de la wilaya de Sétif, au siège de la chambre de commerce et d'industrie, où les deux parties ont fait part de leur disponibilité à consolider et à diversifier un «partenariat économique mutuellement avantageux».

Elle avait également assisté à une cérémonie de remise de diplômes aux lauréats de MBi (management business international institute) de Sétif qui ont bénéficié du programme English Access de formation en langue anglaise financé par l'ambassade des Etats-Unis.

La chef de la mission diplomatique américaine à l'Algérie s'est rendue, au cours de sa visite dans la capitale des Hauts-Plateaux, au musée national archéologique et au musée du Moudjahid ainsi qu'à la célèbre fontaine d'Aïn Fouara où elle bu, comme le veut la tradition sétifienne, quelques gorgées de son eau.

La formation continue des médecins spécialistes cheval de bataille du SNPSSP

La formation continue des médecins spécialistes constitue «le cheval de bataille» du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), a indiqué, hier à Aïn Témouchent, son président. Cette formation continue, programmée régulièrement par le syndicat, vise l'amélioration régulière des connaissances des médecins spécialistes et, par conséquent, celle de la prise en charge des malades, a précisé le Docteur Mohamed Yousfi, en marge des 9^e journées médico-chirurgicales, ouvertes samedi à l'hôpital «Dr Benzerdja».

«Notre syndicat a un rôle toutut constructif et de formation de nos adhérents du secteur public et du secteur privé», a-t-il ajouté. Ces journées nationales ont été organisées, par le SNPSSP, dans le cadre des cycles de formation continue des médecins, au plan régional, à l'instar de celle tenue à Aïn Témouchent en décembre 2012, et national, selon le président du syndicat. Tout en rappelant que le syndicat vient d'organiser des journées régionales à Khencela, en novembre, le premier responsable du SNPSSP a indiqué que cette rencontre d'actualisation des connaissances

et de mise à jour des consensus de prise en charge des malades, regroupe pas moins d'une centaine de participants des secteurs public et privé de plusieurs wilayas du pays. Ces 9^e journées médico-chirurgicales se sont penchées sur cinq thèmes liés aux différents types de complications des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et leurs pronostics et prise en charge, les hépatopathies virales (maladies du foie), en particulier l'hépatite B et C et la prise en charge en milieu hospitalier.

Les maladies de la prostate et les accidents traumatiques liés au sport ont été les autres sujets débattus par les participants qui ont mis l'accent sur «le caractère urgent de prise en charge de la prostate, qui enregistre, selon les statistiques de 2014, pas moins d'un million et demi (1,5 million) de cas en Algérie. Ces derniers sont décelés par les centres de dépistage volontaires», a-t-on rappelé.

Enfin, les participants se sont intéressés aux infections uro-génitales et leur impact sur la stérilité. A cette occasion, pas moins de trente communications ont été présentées par des spécialistes.

Les médias classiques conviés à exploiter le contenu des réseaux sociaux

Les médias classiques sont conviés à «exploiter» le contenu des réseaux sociaux, en raison de l'impact politique, social et culturel de ces nouveaux moyens de communication sur l'opinion publique, a indiqué, hier à Alger, le journaliste britannique Aled Eirug. Lors de son passage au Forum du quotidien *Liberté*, le journaliste britannique a relevé que les personnalités politiques «ne peuvent pas aujourd'hui faire l'impasse sur cette influence (réseaux sociaux)», citant quelques exemples aussi bien dans son pays qu'ailleurs. Occupant des postes responsabilité à la chaîne britannique BBC, ce professionnel de la presse a précisé que la BBC a «adapté ses programmes» à l'information véhiculée par les réseaux sociaux, cependant, une fois celle-ci «traitée», a-t-il relevé, considérant que tout ce

qui est publié via ces relais «n'est pas contrôlé» et, par conséquent, «pas forcément publiable».

«Le principal défi face à cette technologie consiste, néanmoins, à savoir réagir à ces publications non soumises au contrôle», a-t-il poursuivi, estimant que ces réseaux sont un moyen de communication «susceptible d'apporter un plus aux médias traditionnels». Sur un autre aspect, le journaliste britannique a défendu la «pluralité» et l'«ouverture» médiatiques, comme étant d'éléments contribuant à la diversité d'opinions, à la cohésion sociale et aux processus démocratiques.

Il a reconnu, cependant, la difficulté d'avoir une presse «totalement indépendante» des différentes influences, notamment politique et financière, y compris dans les pays les plus avancés en la matière. «Il ar-

rive que les dirigeants évoquent les arguments de sécurité de l'Etat et d'intérêt général pour ne pas diffuser une information publique, un moyen aussi pour eux de ne pas assumer leurs responsabilités», a-t-il observé avant d'insister sur la «nécessité» pour un média public de s'«affranchir, autant que possible, des injonctions et autres orientations du pouvoir, afin de garantir son autonomie éditoriale».

Interrogé, par ailleurs, sur l'impact des médias durant la dernière agression perpétrée par l'occupant israélien sur la population sans défense de Gaza en Palestine, le journaliste britannique a regretté le fait que les gouvernements «ne réagissent pas toujours, comme il se doit, face aux images diffusées par les médias».

LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, AHMED ADLI :

La carte nationale biométrique délivrée à la fin du premier semestre 2015

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli a annoncé, hier à Alger, que la carte nationale biométrique sera délivrée à la fin du premier semestre 2015. «Nous avons entamé les préparatifs inhérents à la confection de la carte nationale biométrique qui sera délivrée aux citoyens à partir de la fin du premier semestre 2015», a déclaré M. Adli à la presse, en marge du lancement d'une session de formation au profit des secrétaires généraux de wilayas.



Dans une allocution à l'ouverture de la session de formation, il a affirmé que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre du plan d'action approuvé par le ministère pour la modernisation de l'administration, la lutte contre la bureaucratie et la promotion du service public». Rappelant les fonctions du secrétaire général de wilaya, M. Adli a indiqué que ce dernier avait «une grande responsabilité à assumer notamment en termes de suivi des projets en cours de réalisation dans la wilaya et de coordination avec les différents départements ministériels, en vue d'améliorer la vie quotidienne du citoyen et de mieux prendre en charge ses préoccupations».

Le secrétaire général de wilaya veille également à la modernisation de l'administration, l'amélioration du service public et la protection des acquis déjà réalisés au niveau de la wilaya et la garantie d'un service de qualité aux citoyens dans divers domaines». Au programme de cette session de formation de cinq jours qui verra la participation de cadres de différents ministères et d'experts algériens et étrangers de l'administration locale, figure la présentation de plusieurs communications sur «La gouvernance régionale», «Le budget local», «Le contrôle local» et «La gestion locale».

ORAN

35.000 souscripteurs aux logements AADL recevront leurs ordres de versement dans un délai d'un mois

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) accueillait, depuis hier, les souscripteurs convoqués pour leur remettre les ordres de versement, à raison de 1.000 inscrits par jour pour une première étape, sur un total de 35.000 souscripteurs, a indiqué le directeur régional de l'AADL, Senouci Abdelouahab. "Avant la fin décembre 2014, tous les souscripteurs seront convoqués.

Jusqu'à présent 15.000 convocations ont été envoyées. Au fur et à mesure, tous les deux ou trois jours, nous envoyons un quota", a expliqué ce responsable à l'APS.

M. Senouci a, par ailleurs, précisé que, selon les instructions du Ministère de l'habitat, "toutes les demandes éligibles seront acceptées, à condition que les souscripteurs répondent aux conditions édictées, à savoir bénéficier d'un salaire mensuel compris entre 24.000 et 108.000 dinars et n'avoir jamais bénéficié d'un logement ou d'une quelconque aide de l'Etat et, bien entendu, résider dans la wilaya d'Oran".

Concernant le nombre de logements, dans le cadre du programme AADL2, la wilaya d'Oran a bénéficié d'un premier quota de 10.000 logements sur le programme national de 230.000 logements AADL pour l'année 2013. Néanmoins, indique le directeur régional de l'AADL, "les constructions se feront en fonction du nombre des souscripteurs. Tous les souscripteurs éligibles seront acceptés et seront bénéficiaires d'un logement".

D'autre part, concernant le cas des



souscripteurs qui n'auront pas reçu de convocation d'ici la fin de l'opération, pour une raison ou pour une autre, il a affirmé que ces cas seront tous appelés après le 15 janvier 2015, soit à la fin de l'actuelle opération.

Pour ce qui est des dossiers incomplets, les souscripteurs seront convoqués une seconde fois pour les compléter, a assuré la même source.

Il est à noter qu'après le dépôt des dossiers, les souscripteurs reçoivent des ordres de versement.

Ils devront, dans un deuxième temps, se rendre au Crédit populaire algérien (CPA) dans un délai n'excédant pas un mois renouvelable pour s'acquitter du montant de la première tranche fixé à 210.000 DA pour les appartements F3 et à 270.000 DA pour les appartements F4.

Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié d'un programme de réalisation de 30.000 logements de type location-vente, parmi lesquelles un premier quota de 5.000 a été lancé cette année. En effet, une superficie de près de 69 hectares a été dégagée dans l'agglomération d'Aïn El Beida au Sud-ouest du groupement urbain

d'Oran pour la réalisation de 5.000 logements, qui seront lancés prochainement comme première tranche du programme "AADL 2" pour la wilaya.

Le choix du site répond aux critères correspondants aux exigences de ce type de projet nécessitant des structures de base aussi importantes dont celles de l'éducation, de la santé et du commerce.

Pour la première tranche du nouveau programme, une société chinoise a été désignée pour l'étude et la réalisation du projet avec le concours de bureaux d'études algériens.

Le site choisi pour ce quota se trouve à proximité avec le projet de la nouvelle ville qui sera concrétisée non loin de la commune de Misserghine, dans le cadre du prolongement urbain vers l'ouest du Groupement urbain d'Oran. Concernant l'organisation, la direction régionale de l'AADL a mis en place tous les moyens pour accueillir les souscripteurs dans les meilleures conditions. Une trentaine d'agents ont été mobilisés pour accueillir et traiter les dossiers des souscripteurs.

AÏN DEFLA

56 000 quintaux de semences distribués aux agriculteurs



Au moins 56 000 quintaux de semences ont été distribués aux agriculteurs de la wilaya d'Aïn Defla, depuis le lancement de la campagne labours-semaines, a-t-on appris, hier, auprès de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Khemis Miliana.

Sur cette quantité, 52 quintaux sont constitués de semences de blé dur, a indiqué la même source, qui met en évidence l'importance du recours aux semences dans l'agriculture moderne.

Un grand engouement a été noté chez les agriculteurs pour l'approvisionnement en semences, a relevé la même source qui signale que les dernières pluies ont "galvanisé" la campagne labours-semaines dans la wilaya. S'agissant des engrains, la même source a fait état de la distribution de 10.000 quintaux à ce jour, estimant cependant que cette quantité est "faible" au regard de l'étendue de la wilaya et de ses potentialités.

NAÂMA

Approbation de sept projets d'investissement dans la wilaya

Le comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpifre) de la wilaya de Naâma a approuvé sept (7) nouveaux projets d'investissement sur 19 dossiers déposés, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'industrie.

Ces projets, totalisant un investissement de plus d'un (1) milliard de dinars, consistent en la réalisation d'une chambre froide, d'une boulangerie industrielle, d'unités de produits détergents, d'unités de transformation de bois et de plastique, en plus d'un projet de clinique de chirurgicale et un centre de loisirs, a révélé le directeur du secteur, Amor Hammouti.

Ces projets analysés la semaine dernière devront générer plus de 280 emplois, dans leurs phases de réalisation et d'exploitation, a-t-on précisé. Le Calpifre a en outre ajourné cinq autres dossiers pour compléter des études techniques relatives aux projets, alors que sept autres dossiers ont été rejetés pour non-conformité des terrains, soit agricoles ou forestiers, selon la même source.

Le comité a également annulé lors de sa dernière réunion, dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel, vingt (20) projets d'investissement au niveau des différentes zones et à la résiliation des contrats des bénéficiaires, ainsi qu'à l'annulation des concessions accordées, ce qui a permis la récupération d'une surface de plus de 160.000 m², a-t-on fait savoir.

Dans le but d'offrir un cadre adéquat aux investisseurs, il est prévu l'achèvement des travaux d'aménagement, avant la fin du premier semestre 2015, des deux zones d'activités des communes de Mécheria et Ain-Sefra, avec un coût de 590 millions DA pour la réalisation des réseaux divers (gaz, eau, électricité etc).

Une autre opération, dotée de 800 millions DA, est en cours d'étude technique et concerne des travaux de réalisation et d'aménagement de trois zones d'activité dans la wilaya de Naâma, plus précisément dans les communes de Mekmène Benamar et Mognâr, en plus de l'extension de 31 hectares de la zone d'activité du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté.

APS

M'SILA

Le Centre culturel islamique réceptionné avant fin mars 2015

Le centre culturel de M'sila, en phase d'achèvement au centre-ville après un retard jugé important, sera réceptionné "à la fin du premier trimestre 2015", ont indiqué hier les services de la wilaya.

Les mêmes sources ont précisé que les travaux de construction de cette infrastructure culturelle, en chantier depuis plus de cinq ans, ont connu plusieurs interruptions dues à "l'insuffisance de l'enveloppe financière initiale" et aux "surcoûts importants résultant du retard mis dans l'attribution du marché". Le projet a été doté, au cours des deux

dernières années, de rallonges totalisant 17 millions de dinars, accordées au maître d'ouvrage, en l'occurrence la direction des Affaires religieuses, à la suite de la réévaluation de l'opération qui a déjà consommé 65 millions de dinars, a-t-on indiqué.

Une fois achevé, équipé et doté des moyens humains nécessaires à son fonctionnement, le Centre culturel islamique de M'sila est appelé à constituer un "établissement de rayonnement culturel et religieux dans toute la région du Hodna", ont encore indiqué les services de la wilaya.

CONSTANTINE

Lancement d'une session régionale de formation en dinanderie

Une session régionale de formation à la dinanderie d'art a été lancée, hier, dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a-t-on constaté. Cette formation cible 21 jeunes des wilayas d'Annaba, Skikda, El Tarf, Oum El-Bouaghi, Béjaïa, Sétif, Tébessa, Guelma, Jijel, Batna, Mila, Khencela et Constantine, a précisé à l'APS le directeur de la CAM, Nasreddine Benarab.

Les cours théoriques sont dispensés au siège de la CAM par un enseignant spécialisé du centre de formation professionnelle d'El Khroub,

tandis que le volet pratique est encadré par des maîtres-artistes constantinois jouissant d'une expérience de plus de 30 ans d'expérience, selon le même responsable.

L'organisation de cette session de formation, la troisième du genre dans la wilaya de Constantine, sanctionnée par un diplôme permettant aux jeunes concernés de "créer leur propre micro-entreprise spécialisée avec l'aide et sous la supervision de la CAM", a été décidée à «la suite du succès obtenu par les deux dernières sessions qui ont concerné plus de 40 jeunes de la région Est du pays».

L'objectif recherché à travers ce stage de formation d'une durée d'un mois est "la sauvegarde et la préservation de cet artisanat d'art, la dinanderie, un savoir-faire du terroir par excellence, en voie de disparition", selon M. Benarab qui a mis l'accent sur la nécessité d'intensifier ce genre de formations pour promouvoir les métiers menacés.

Quelque 500 artisans dinandiers activent actuellement dans la wilaya de Constantine, parmi lesquels 200, soit 40%, activent dans l'informel, a-t-on signalé à la CAM.

SÉTIF

Un déraillement de train évité de justesse

A. Tiouri

Un conducteur a évité le pire à son train en prenant la bonne décision, peut-être, de le stopper en rase campagne au lieu de poursuivre son chemin.

Dès qu'il a constaté un glissement de terrain, a-t-on appris, provoqué par les dernières pluies et une partie inondée de la voie, ce conducteur d'un train de quatre wagons transportant 54 voyageurs, venu d'Alger en direction de Constantine, a été contraint, hier, de prendre la décision de l'arrêter en pleine campagne au lieu-dit Draâ Halima, dans la région de Ras El Ma, relevant de la commune de Guidjel, dans l'est de la wilaya de Sétif.

Selon notre source, le conducteur a immédiatement avisé et pris contact avec les services des chemins de fer de Sétif et la Protection civile afin de fournir les secours nécessaires aux 54 passagers, dont certains ont dû être blessés et traumatisés par l'arrêt brusque du train.

Ce conducteur a agi ainsi par précaution, nous dit-on, par crainte d'un déraillement ou d'une catastrophe ferroviaire comme ce fut le cas récemment à Hussein-Dey, faisant un mort et des blessés.

Tous les passagers ont été pris en charge jusqu'à la gare de Sétif afin de poursuivre leur voyage. Une enquête a été ouverte par les services des chemins de fer ainsi par les éléments de la Gendarmerie nationale pour connaître les causes exactes de cet arrêt brutal du train en rase campagne.

JUSTICE

Procès aujourd'hui à Alger d'un ex-détenu de la prison militaire américaine de Guantanamo

Ahmed Belbacha, un ex-détenu de la prison militaire américaine de Guantanamo (Cuba), accusé "d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger", comparaitra aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger.

Ahmed Belbacha avait déjà été condamné par la justice algérienne en 2009 (par contumace) à 20 ans de réclusion criminelle, avant qu'il ne soit extradé vers l'Algérie par les autorités américaines en mars 2013. Arrêté au Pakistan au mois de janvier 2002, il avait été ensuite transféré à la prison militaire de Guantanamo à Cuba dans le sillage de l'intervention américaine en Afghanistan, après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York.

Les autorités américaines, qui l'avaient jugé et déclaré innocent en 2007, avaient accepté de l'extraire vers l'Algérie. Mais, cette extradition n'a eu lieu qu'en 2013 à cause de son refus d'être extradé vers l'Algérie. Cette affaire avait fait l'objet d'un report lors de la première session criminelle de 2014. Le juge Abdennour Amrani qui présidait alors le tribunal criminel avait décidé de renvoyer cette affaire à la deuxième session de 2014.

Le dossier du prévenu ne comportait ni procès-verbaux, ni rapport psychiatrique, qui puissent déterminer sa responsabilité pénale "sur les faits qui lui sont reprochés", selon le magistrat, qui avait ordonné "que l'accusé soit entendu par un juge d'instruction (sur les faits qui lui sont reprochés)".

APS

ALGER

Il tue sa fiancée, 15 ans de prison ferme

En ce mois de décembre 2014, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide où le prévenu, Rachid, âgé de 27 ans, a eu à répondre de l'assassinat de sa voisine et fiancée âgée de 20 ans.

A.Ferrag

Un jour, Samira sort pour rejoindre son copain qui lui fixe rendez-vous, Rachid a vu de loin, toute la scène.

Rachid qui ne pense plus qu'à se venger, Rachid est obsédé par l'idée de tuer sa fiancée, il est bien décidé à en finir avec sa fiancée.

Vers 18 h une dispute violente éclate entre eux et aveuglé par la colère, Rachid tire spontanément de sa poche un cou-



teau et lui assène plusieurs coups de couteau. Samira rend l'âme sur le coup.

Aussitôt, arrêté par la police, Rachid fut placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur pour homicide volontaire avec prémeditation.

Lors de sa comparution en dernière session criminelle du tribunal d'Alger, l'accusé n'a pas nié les faits retenus contre lui. «J'ai tué Samira dans un moment de colère, car elle m'a trahi»

Le représentant du ministère public dresse un violent réquisitoire contre

l'accusé. Selon lui, l'accusé s'était acharné sauvagement sur sa victime, il demande à la cour de ne pas prendre en considération les circonstances atténuantes et requiert une peine de 18 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

L'avocat de la défense sollicite la clémence de la cour, il demande les circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Après les délibérations, l'accusé bénéficie de circonstances atténuantes, il est condamné à 15 ans de prison ferme.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE 22 élèves et leurs professeurs sauvés in extremis à Ras El Oued

M.B.

Les 22 élèves et leur professeur de l'école primaire Adala Amar, dans la cité El Wiam, à Ras El Oued, à une trentaine de kilomètres de Bordj Bou-Arréridj ont été sauvée en extrême hier après avoir inhalé du monoxyde de carbone se dégagent d'un chauffage. Selon la cellule de communication de la Protection civile, les éléments de cette dernière sont intervenus pour sauver 23 personnes âgées de 8 et 35 ans, qui auraient perdu

connaissance aux environs de 11h10. Un autre drame dû à la mauvaise utilisation des appareils fonctionnant au gaz de ville a été évité de justesse.

Notons que c'est le deuxième cas après celui survenu jeudi dernier à l'école Khraif à la cité 8-Mai 1945 à Bordj Bou-Arréridj où 23 élèves et leur professeur ont été secourus après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage.

Notons que la direction de la Protection civile ne cesse de rappeler aux citoyens les prudences et les conseils pour éviter ce genre d'accident domestique.

TISSEMSILT

Le chef lieu suffoque sous l'effet des encombrements

ABED MEGHIT

L'usage d'un véhicule est devenu un calvaire en l'absence d'un plan de circulation fiable pour la ville de Tissemsilt. Le nombre de véhicules en croissance permanente, les travaux de réfection des réseaux, auxquels s'ajoute l'incivisme de certains automobilistes et piétons font de Tissemsilt un chef-lieu de wilaya qui étouffe. Le plan de circulation établi il y a plusieurs années n'est plus valable eu égard au nombre de véhicules mis en circulation.

La mise en place d'une signalisation

routière en contradiction avec le plan de circulation a engendré la perturbation de la circulation en ville. Des bouchons, aux heures de pointes, bloquent la circulation et provoquent de longues files de voitures.

Le déploiement d'agents de l'ordre public en grand nombre n'arrive pas donner une fluidité à la circulation. Tel est le cas pour le rond point du ter Novembre, 119 logements, 320 logements, Hsi Sbaâ Souk H'lima et la route de l'hôpital.

L'installation de feux tricolores aux grands rond-points a empiré la situation. Le stationnement réglementé au centre-

ville en l'absence de parkings pénalise les automobilistes.

Ne trouvant pas où garer leurs véhicules, ils utilisent les trottoirs et les places obligeant les piétons à emprunter la chaussée, exposés aux risques d'accidents.

L'établissement d'un plan de circulation qui va avec les nouvelles données de la ville de Tissemsilt, appuyé d'une large campagne de sensibilisation sur les règles de conduite et sur le comportement et la circulation des personnes pourront désengorger Tissemsilt. Les Tissemsilt doivent prendre leur mal en patience.

VIRUS EBOLA

Une campagne de sensibilisation au profit des agents et officiers de la Protection civile de Tipasa

Une campagne de sensibilisation sur les risques du virus Ebola et le comportement à adopter, en cas d'atteinte par cette maladie, a été lancée, hier, au profit des agents et officiers de la Protection civile de Tipasa, a-t-on appris auprès du chargé de la communication de ce corps constitué.

L'opération, inscrite au titre du programme de prévention de la Direction générale de la protection civile et des dispositions prises par le Gouvernement algérien pour faire face à tout imprévu, englobera tous les employés (officiers, sous-officiers, agents) de ce corps", a indiqué à l'APS le lieutenant Mohamed

Michalikh. Il a souligné que cette campagne se poursuivra jusqu'au neuf (9) du mois courant, afin de toucher la totalité des unités de la Protection civile de Tipasa, et ce, sous l'encadrement du chef du service des secours médicaux, qui animerà des communications axées sur, entre autres, "le comportement adapté avec une personne atteinte par l'Ebola", et "les moyens de prévention contre la maladie".

A la fin du mois dernier, une campagne similaire avait été organisée au profit des chefs des services et des unités de la protection civile, a informé la même source.

PHILIPPINES

Le typhon Hagupit balaye l'est de l'archipel...

Le typhon Hagupit, le plus violent à affecter les Philippines cette année, balayait hier l'est de l'archipel, en proie à des pluies intenses et à des vents soufflant en rafale à plus de 200 km/h, arrachant toitures et lignes électriques.

La tempête venue de l'océan Pacifique a commencé à frapper les villages de pêcheurs de l'île de Samar samedi soir et devrait affecter plus de la moitié de l'archipel, dont des régions du centre-est déjà dévastées il y a un an par le super-typhon Haiyan.

«Beaucoup de maisons, surtout sur le littoral, ont été emportées par les vents forts», a déclaré à l'AFP Stephany Uy-Tan, maire de Catahalan, une grande ville de Samar, jointe par téléphone.

«Les arbres et les lignes électriques sont couchées, les toits en tôle arrachés et il y a des inondations», a-t-elle ajouté.

Les autorités locales n'avaient cependant pas fait état de décès dus aux intempéries dimanche à midi (4h00 GMT), selon le directeur national de la défense civile, Alexander Pama.



Craigant une répétition de la dé-solation laissée l'an dernier par le super-typhon Haiyan, les autorités avaient dès vendredi ordonné à des millions de Philippins de se réfugier dans des églises, des écoles et des gymnases. Pour la seule région de Bicol, au nord de Samar, plus de 600.000 personnes ont été regroupées dans des centres d'évacuation.

Bicol est une région d'agriculture et de pêche située légèrement au nord des zones les plus touchées par le super-typhon Haiyan qui avait dévasté les Philippines le 8 novembre 2013, faisant plus de 7.350 morts. Haiyan, qui s'était formé dans l'océan

Pacifique, était accompagné des vents les plus violents jamais enregistrés à terre et de vagues géantes qui avaient lessivé le littoral.

L'impact du typhon Hagupit devrait être ressenti sur une bande de plus de 600 kilomètres de large, ce qui fait peser une menace sur près de 50 millions de personnes, soit la moitié de la population, a indiqué à l'AFP Corazon Soliman, ministre des Affaires sociales.

Même s'il a faibli en touchant terre, ce typhon sera le plus violent attendu sur l'archipel cette année, a prédict l'agence Pagasa. Il doit toucher 55 des 85 provinces du pays. L'œil du cyclone devait passer sur les provinces orientales de Samar et Leyte, avant de se diriger vers le centre de l'archipel.

Les Philippines, un pays en développement de 100 millions d'habitants, subissent régulièrement des intempéries meurtrières, avec en moyenne chaque année une vingtaine de typhons.

...8 morts dans une attaque liée au trafic de drogue

Huit personnes ont été tuées hier dans une attaque liée probablement au trafic de drogue dans une ville du sud des Philippines, ont rapporté les autorités locales.

«Quatre hommes armés et cagoulés ont fait irruption avant l'aube dans une maison du Barangay (subdivision administrative) de Saray à Iligan, une ville de la province de Lanao

del Norte sur l'île de Mindanao, avant d'ouvrir le feu sur huit personnes», a indiqué le commissaire adjoint de la police municipale.

Gervacio Balmaceda Jr. Il a précisé que les victimes étaient toutes des hommes qui ont tous succombées à leurs blessures au niveau de la tête et d'autres parties du corps. Les autorités qui attribuent ces meurtres à une

transaction de drogue illicite qui aurait mal tourné, ont ouvert une enquête sur l'affaire, a ajouté M. Balmaceda.

Les règlements de comptes, qui sont souvent perpétrés à moto, sont fréquents dans de nombreuses provinces des Philippines, où le trafic de drogue et autres activités criminelles sont répandus.

MÉDITERRANÉE

Quelque 320 immigrants secourus par un navire hollandais

Quelque 320 immigrants ont été secourus par un navire commercial hollandais en Méditerranée, alors que leur embarcation était en dérive, rapporte la presse locale.

Le "Erasmusgracht" se dirigeait vers la Pologne en provenance de la Turquie quand il a repêché le bateau transportant les migrants, à quelques 250 miles au sud-est de la côte italienne, précise la télévision néerlandaise (NOS).

Le bateau où se trouvaient les migrants était en dérive depuis deux jours à cause d'une panne mécanique. Il a été abandonné par son

équipage, qui a pris le large à bord d'une autre embarcation à moteur. Selon la même source, plusieurs migrants dont des enfants se trouvaient dans un mauvais état de santé. Le navire néerlandais s'est dirigé par la suite vers les côtes de la Sicile (Italie), où devraient débarquer les personnes secourues. NOS n'a pas précisé la nationalité des rescapés. Citant un porte-parole de l'entreprise propriétaire du navire, la même source a indiqué qu'un autre bateau commercial allemand avait refusé d'aider les migrants et préféré poursuivre son chemin.

Un séisme de magnitude 6,8 secoue la Papouasie-Nouvelle-Guinée (USGS)

Un séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter a été enregistré à 121 km à l'ouest de Panguna, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, hier vers 18h22 GMT, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

L'épicentre du tremblement, avec une profondeur de 10 km, a été localisé à 6,5 degrés de latitude sud et à 154,4 degrés de longitude est.

EBOLA

Mort de deux médecins en Sierra Leone

Deux médecins ont trouvé la mort le même jour après avoir été affectés par le virus Ebola en Sierra Leone, a annoncé samedi le gouvernement, portant à neuf le nombre de docteurs tués dans ce pays d'Afrique de l'Ouest par l'épidémie.

Des centaines de personnels de santé sont morts en soignant les victimes d'Ebola dans les trois pays de la région les plus touchés, la Sierra Leone, où l'épidémie continue de s'étendre, et la Guinée et le Liberia, où elle semble se stabiliser. «Nous avons perdu deux docteurs en un jour», a déclaré à l'AFP le porte-par-

role du ministère de la Santé Jonathan Abass Kamara.

Il a ajouté que leur mort survenue vendredi avait causé "un grand choc au ministère" et représentait "une grande perte" pour les services de santé de ce petit pays pauvre où Ebola a déjà fait 1.583 morts sur 7.312 cas enregistrés, selon le bilan de l'OMS arrêté au 30 novembre. L'un des deux médecins, le Dr Thomas Rogers, était chirurgien au Connaught Hospital, principal établissement pour les patients d'Ebola de Freetown. Il est mort dans un autre centre, proche de la

capitale, tenu par des Britanniques.

L'autre, le Dr Dauda Koroma, est mort au Hastings Treatment Centre, également proche de Freetown.

Onze médecins au total ont contracté Ebola en Sierra Leone, dont deux seulement ont survécu, et plus d'une centaine de personnels de santé y sont morts. L'épidémie a fait plus de 6.000 morts en Afrique de l'Ouest en un an, pour plus de 17.000 cas, selon le dernier bilan en date de l'Organisation mondiale de la santé publié le 2 décembre.

INDONÉSIE

Un séisme de magnitude 6,0 enregistré à Maluku

Un séisme sous-marin de magnitude 6,0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré tôt hier à Maluku, dans l'est de l'Indonésie, mais il n'y a pas de potentiel de tsunami, a indiqué l'Agence de météorologie et de géophysique.

Le séisme s'est produit dimanche à 5h05 heure de Jakarta (samedi 22h05 GMT) avec un épicentre à 165 km au nord-ouest de Maluku Tenggara Barat de la province de Maluku, a indiqué un responsable.

L'USGS a également rapporté que le séisme était de magnitude 6,0.

L'Indonésie est propice aux tremblements de terre compte tenu qu'elle se situe dans une zone sismique appelée l'"Anneau de feu du Pacifique". Le mois dernier, un puissant séisme a secoué la région, provoquant un tsunami de petite envergure.

ESPACE-INDE

Lancement avec succès de 2 satellites de télécoms par une Ariane 5

La société Arianespace a annoncé que deux satellites de télécommunications, pour la société américaine DirecTV et pour l'agence spatiale indienne, ont été placés avec succès sur une orbite de transfert géostationnaire par une fusée Ariane 5.

C'est le 63e succès d'affilée pour le lanceur européen Ariane 5. Le lancement prévu jeudi soir avait été reporté en raison d'une météo défavorable.

Il a finalement eu lieu samedi à 17h40 heure de Kourou (20h40 GMT).

Il a permis de placer sur une orbite de transfert géostationnaire le satellite DirectTV-14 pour le compte du groupe DirecTV et le satellite GSAT-16 pour l'agence spatiale indienne ISRO (Indian Space Research Organisation). La séparation de DIRECTV-4 a eu lieu près de 28 minutes après le début du lancement, suivie 4 minutes plus tard par celle de GSAT-16.

C'est la septième fois que la société Arianespace lance un satellite pour l'Américain DirecTV, service de télévision par satellite créé en 1994 et la 18e fois qu'Arianespace lance un satellite pour l'agence indienne. Il s'agit du 77e tir d'une fusée Ariane 5 et du 221e lancement d'Ariane.

MEXIQUE

Des restes de l'un des 43 étudiants disparus identifiés

Des restes correspondant à l'un des 43 étudiants mexicains disparus depuis fin septembre dans l'Etat de Guerrero (sud), ont été identifiés grâce aux tests d'ADN effectués dans un laboratoire en Autriche, a annoncé samedi une source officielle.

«Un des restes correspond à l'un des élèves étudiants de l'École normale», a indiqué à l'AFP cette source officielle. Felipe de la Cruz, porte-parole des parents des disparus, a indiqué qu'il s'exprimera sur ces résultats lors d'un meeting organisé pendant une manifestation prévue samedi dans la capitale mexicaine.

Des sources proches des familles ont affirmé à l'AFP que les restes identifiés étaient ceux d'Alexander Mora. Il s'agit de la première confirmation de la mort d'un des 43 étudiants disparus le 26 septembre à Iguala, dans l'Etat du Guerrero (sud), après avoir été attaqués par des policiers locaux travaillant main dans la main avec des membres du crime organisé, à l'instigation probable du maire de la ville.

Selon les aveux de trois personnes détenues dans cette affaire, les étudiants ont tous été tués, leurs corps brûlés et leurs restes jetés dans une rivière.

Les enquêteurs avaient trouvé des restes humains dans une décharge et en bordure de la rivière et les avaient fait parvenir au laboratoire de l'université d'Innsbruck (Autriche) pour qu'ils soient identifiés.

Le ministère public ne s'est pas exprimé, mais a convoqué une conférence de presse hier.

APS

SURPOIDS

ET SI L'ENVIE DE SUCRE ÉTAIT UNE MALADIE ?

Vous avez tendance à manger trop de pâtes, de pain, de bonbons ? Peut-être est-ce la faute au Candida albicans, un champignon « squatteur » de l'intestin. C'est la thèse du Dr Vincent Renaud, spécialiste en nutrition et physionutrition.

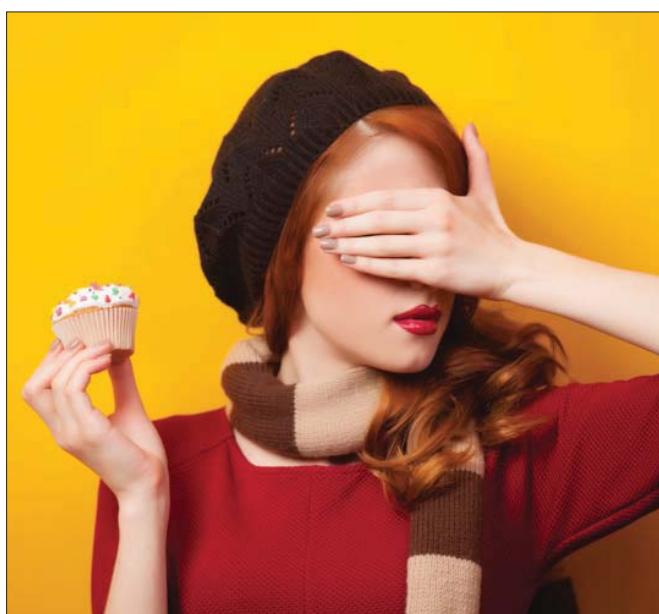
Le Candida albicans est un champignon microscopique qui vit naturellement, à l'état de levure, dans notre microbiote intestinal (la flore). « Là, utile, il recycle une partie de nos déchets organiques en énergie, explique le Dr Renaud (auteur de « Fatigue, surpoids, maux de ventre, migraine, myose... Et si le responsable était le Candida albicans ? » (Éd. Alpen). Mais lorsqu'il se développe excessivement, il passe à l'état de moisissure parasite et étend son territoire. Il provoque alors divers symptômes digestifs (ballonnements, troubles du transit...) ou autres (pulsions sucrées, fatigue, allergies, déprime) ». Avec un risque, bien sûr, de surpoids !

En temps normal, les bactéries « gentilles » de notre flore intestinale le contrôlent. Mais en cas de stress prolongé, de flore intestinale perturbée, de prise répétée d'antibiotiques ou d'autres médicaments (anti-inflammatoires, corticoïdes, immunosuppresseurs, chimiothérapie, pilule ou anti-ulcère), ces bactéries sont affaiblies et laissent le champ libre au candida. Lequel prend ses aises.

« Il se met à tapisser la muqueuse intestinale, nous empêchant au passage d'assimiler certains minéraux, dont le précieux magnésium, explique le Dr Renaud. A force, il peut « percer » la muqueuse intestinale, ouvrant alors la porte à des éléments qui n'auraient pas dû pénétrer dans l'intestin, ce qui provoque des hypersensibilités alimentaires (gluten, lactose...) dont on ne souffrait pas avant. »

Une maladie due à un champignon

Une mauvaise hygiène de vie, notamment alimentaire, favorise l'expansion de ce champignon : il apprécie de vivre en milieu sucré et acide. « Nos habitudes alimentaires, en déséquilibre acido-basique, trop riches en protéines animales et trop pauvres en fruits et légumes, lui pavent la voie ». Il détourne pour ses propres besoins une partie des sucres que nous avalons, puisqu'il en raffole. « Il vit d'ailleurs principalement dans le côlon ascendant, lieu de digestion bactérienne des sucres, explique le Dr Renaud. Du coup, nous nous jetons sur de grandes quantités de féculents ou de sucreries, entretenant ainsi notre candida, donc notre problème. » En plus, il provoque indirectement et entretient le stress, qui nous



pousse lui aussi à manger sucré. « On estime que 40 % de la population des pays développés comme la France (et 80 % aux USA !) va développer une candidose chronique, poursuit notre expert, essentiellement du fait d'une trop forte consommation de sucre raffiné ».

Plus nous mangeons de sucre, plus nous risquons de développer une candidose... qui nous fera manger encore plus de sucre. Un vrai cercle vicieux !

Les symptômes de la candidose

Il faut être attentif à certains symptômes qui ne cèdent pas malgré un ou deux traitements. « Les troubles digestifs, notamment les ballonnements systématiques et la sensation d'estomac trop plein après chaque repas, des aigreurs, une alternance de diarrhées et de constipation, une fatigue persistante, des démangeaisons anales, des allergies (nez qui coule...) ou réactions cuta-

nées doivent vous alerter », précise le spécialiste. Le mieux est alors de consulter un médecin habilité à poser le diagnostic, notamment spécialisé en physionutrition ou micronutrition (pour trouver un praticien : www.iep-eu.com, site de l'Institut européen de physionutrition). S'il pense que cela peut être votre cas, il vous fera remplir un questionnaire spécifique, appelé QUADO, et demandera un examen urinaire MOU. Si la candidose est confirmée, il prescrira un traitement. En raison de la grande variété de symptômes, il n'est pas évident de le suspecter. « Certains patients traînent ainsi des années avec un cortège de symptômes... et de médicaments qui n'en viennent pas à bout », constate notre expert.

Les mesures alimentaires pour s'en débarrasser

L'éradiquer, non, mais le faire retourner à l'état de levure inoffensive et réparer les dégâts commis par la moisissure, oui ! Il faut

associer des mesures alimentaires strictes avec un traitement antifongique interne, naturel ou non. Triple but : éradiquer les moisissures, préserver les levures saines et retrouver un équilibre global de l'écosystème intestinal. Si on ne traite que le champignon sans modifier son environnement, il reviendra. Le traitement peut-être long, de 6 mois à 1 an.

Commencer par « éviter tout sucre » rapide (sucreries, miel, confiture, mais aussi pain blanc, riz blanc, pâtes raffinées, pizza) pour affamer le parasite, conseille le Dr Renaud. Même les « faux sucre » y compris l'aspartame, car ils fermentent en se dégradant.

Fuir tout aliment contenant des levures, pour éviter « d'en rajouter » : bière et alcool en général, champignons, pain levé à la levure de boulanger - préférez le pain au levain, qui lève à l'aide d'une bactérie, ou alors le pain maison à la levure chimique -, fromages en général, surtout à moisissure (bleus...), cacahuètes, pistaches, ainsi que poissons, viandes et fruits séchés (souvent colonisés par des moisissures). Évidemment, l'Ultralevure, le Carbolevure ou la levure de bière sont concernés. En revanche, place aux polyphénols en quantité (légumes verts, petits fruits rouges et noirs, thé vert, oignon...). Pour résumer, mangez moins de féculents et de sucre, et plus de légumes.

Des produits naturels pour la terrasser

- L'ail, antifongique, 1 gousse par jour à avaler ou à prendre en capsules.

- L'extrait de pépin de pamplemousse, puissant antifongique naturel, à prendre en gélules, de 2 à 10 mg par jour.

- Les probiotiques, pour restaurer la flore intestinale afin que les bifidobactéries reprennent le dessus sur le candida. Ils doivent alors renfermer du lactobacillus acidophilus La-5 et du bifidobacterium Bb-12. En cures de 21 jours par mois, pendant au minimum 3 à 6 mois (parfois plus longtemps).

Des cures détox à base de jus de citron, de radis noir, d'artichaut... à faire régulièrement.

En cas de candidose sévère, un médicament antifongique allopathique pourra vous être prescrit, mais pas en première intention.

L'OBÉSITÉ BIENTÔT CLASSÉE COMME HANDICAP PAR L'UNION EUROPÉENNE ?

La Cour européenne de justice pourrait obliger les employeurs à considérer l'obésité comme un handicap. Le Danemark vient de demander à la Cour européenne de justice de statuer sur le cas d'un assistant maternel qui a été licencié parce qu'il était trop gros. Son employeur lui a notamment reproché de ne pas être capable de se baisser suffisamment pour lacer les chaussures des enfants. Cet homme, Karsten Kaltoft, pèse 160 kg.

Un poids qu'il reconnaît avoir pris en raison de mauvaises habitudes alimentaires mais qui selon lui, ne le gêne pas dans son travail. Il s'est donc retourné contre les tribunaux danois qui, à leur tour, ont demandé à la Cour européenne de justice de clarifier la législation européenne sur ce sujet. « Les juges doivent décider si l'obésité peut être considérée comme une forme de handicap et donc déclencher des droits préférentiels dans le monde du travail ». Si

les juges décident de classer l'obésité comme handicap, les employeurs européens devront faire face à de nouvelles obligations comme ajuster le mobiliser de bureau ou créer des places de stationnement réservées aux personnes obèses. L'obésité est la nouvelle norme de poids en Europe. Cette décision du plus haut tribunal européen est particulièrement attendue en raison de la hausse du taux d'obésité

en Europe. Il y a quelques semaines, l'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27 % des adolescents de 13 ans et 33 % des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent.

L'obésité diminue l'espérance de vie de 8 ans

L'obésité réduirait l'espérance de vie de 8 ans en moyenne et pourrait faire perdre 19 ans de vie en bonne santé, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *The Lancet Diabetes & Endocrinology*.

Le Dr Steven Grover, médecin épidémiologiste de l'université McGill (Montréal) et son équipe ont développé un modèle de simulation pour estimer le risque de diabète, de maladies cardiovasculaires et de mortalité précoce pour les personnes ayant un indice de masse corporelle (IMC) de 25 à 30 (excès de poids), de 30 et 35 (obésité), ou de 35 et plus (grande obésité), comparativement à un IMC idéal de 18,5 et 25. Ils ont utilisé la base de données de santé américaine (la «NHANES» 2003-2010) et les données médicales de 3992 participants.

L'obésité modifie la qualité de la vie et réduit l'espérance de vie

Les résultats de l'étude révèlent que les personnes en surpoids perdent entre 0 et 3 ans d'espérance de vie. Les obèses réduisent leur vie de 1 à 6 ans et les très obèses de 1 à 8 ans. Et plus un individu est en surpoids jeune, plus les effets sur la santé sont importants. En effet, les personnes les plus à risque sont les jeunes de 20 à 29 ans. De plus, cette pathologie fait perdre 19 ans de vie en bonne santé.

Or, l'obésité et le surpoids sont les facteurs de risque de mortalité précoce qui augmentent le plus. Ils provoquent diabète de type 2, hypertension, cholestérol. Avec plus de 3 millions de morts par an, ils passent à la 6e place du classement des facteurs de risque santé dans le monde. Pourtant, l'obésité serait devenue la nouvelle norme de corpulence. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de 11 ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent. Le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980. Le surpoids concerne 1,4 milliard de personnes de 20 ans et plus, parmi lesquelles plus de 200 millions d'hommes et près 300 millions de femmes sont obèses.

In topanté.fr

L'OBÉSITÉ ACCÉLÈRE LE VIEILLISSEMENT DU FOIE

Des chercheurs américains ont démontré que l'obésité augmentait le vieillissement prématûr du foie, ce qui expliquerait l'apparition de cancers du foie et de diabète chez les individus obèses.

L'obésité a longtemps été soupçonnée d'augmenter le vieillissement de l'homme. Mais jusqu'alors, aucune étude scientifique n'en avait fourni la preuve. Aujourd'hui c'est chose faite. Une équipe américaine vient de publier dans la revue scientifique PNAS des résultats qui démontrent que l'obésité accélère le vieillissement du foie. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont mis en place une « horloge du vieillissement » : un outil de comptabilisation du temps, qui peut indiquer avec précision l'âge biologique des organes, des tissus et des cellules qui les composent. C'est ensuite grâce à cet outil que l'équipe de recherche a fait le lien entre obésité et vieillissement du foie.

Les chercheurs ont évalué l'âge de près de 1 200 échantillons de tissus humains, dont 140 étaient des échantillons de foie. Parallèlement, l'équipe a noté le poids, la taille et l'indice de Masse Corporelle (IMC) des individus à partir desquels les échantillons ont été



prélevés. 3 ans de plus pour le foie pour chaque augmentation de 10 de l'IMC. Les chercheurs ont observé que pour chaque hausse de 10 de l'IMC (normalement compris entre 18 et 25, supérieur à 30 chez les obèses), l'âge du foie augmentait de 3,3 ans. Par exemple, les chercheurs expliquent que, pour une femme d'environ 1 mètre 60 et de 63 kilos, l'IMC est égal à 23,3.

Pour une femme de la même taille, mais de 90 kilos, l'IMC sera de 33,3, soit 10 de plus que la première femme. Le foie de la seconde sera donc âgé de trois ans de plus que celui de la femme à l'IMC dit normal.

D'après l'étude, une rapide perte de poids n'inverserait pas à court terme l'accélération du vieillissement du foie. En revanche, les

chercheurs n'ont trouvé aucune corrélation entre l'âge de la graisse, des muscles ou encore des tissus sanguins et l'obésité.

« L'augmentation de l'âge des tissus du foie des personnes obèses devrait fournir des indications sur les comorbidités liées au foie, fréquentes en cas d'obésité, telles que la résistance à l'insuline et le cancer du foie » expliquent les chercheurs. « Ces résultats soutiennent l'hypothèse que l'obésité est associée à un vieillissement accéléré, et souligne une fois de plus l'importance du maintien d'un poids de santé. » Dans ses prochaines recherches, l'équipe va tenter de trouver s'il existe un moyen d'éviter le vieillissement biologique du foie chez les obèses, pour réduire les risques de cancer du foie et de diabète. Pour cela, les chercheurs envisagent de créer des modèles biologiques en laboratoire, qui leur permettront de déterminer les mécanismes moléculaires sous-jacents, à l'origine du vieillissement du foie.

Un tiers de la population souffre de surpoids

Un tiers de la population mondiale souffre d'obésité et de surpoids selon les analyses menées à partir des données de l'étude Global Burden of Disease Study 2013.

Les obèses étaient 857 millions en 1980. Mais le nombre d'habitants de la planète en surpoids ou obèses a atteint 2,1 milliards en 2013 (dont 671 millions d'obèses) d'après les résultats de cette étude de grande ampleur qui a couvert 188 pays dans le monde. Réalisée par l'Institut de métrologie sanitaire et d'évaluation (IHME) de l'université de Washington et financée par la Fondation Bill et Melinda Gates, elle est aujourd'hui publiée dans la revue médicale *The Lancet*.

Des chiffres alarmants

La moitié des 671 millions d'obèses vivent dans 10 pays : les Etats-Unis la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil, le Mexique, l'Egypte, l'Allemagne, le Pakistan et l'Indonésie. Mais de fortes

hausse des niveaux d'obésité sont constatées en Afrique du Nord (Egypte, Arabie Saoudite, Oman, Bahreïn) pour les femmes et les hommes, ainsi qu'aux Etats-Unis, pour les hommes.

Aux Etats-Unis et en Australie, 30% des adultes sont obèses et cette maladie touche de plus en plus les enfants. L'étude révèle que « la prévalence des surpoids et de l'obésité dans l'enfance augmente de manière spectaculaire dans les pays développés, de 17% en 1980 à 24% en 2013 chez les garçons et de 16% à 23% chez les filles. Cette augmentation est un peu plus faible dans les pays en développement : de 8% à 13% chez les garçons et les filles au cours des 33 dernières années ».

Le seul constat positif de cette enquête est que dans les pays développés, « le taux d'augmentation de l'obésité chez l'adulte a commencé à ralentir au cours depuis 2006 ».

L'obésité est devenue un vrai problème de santé publique. En 2010, les organisations mondiales de la santé ont estimé les surpoids et l'obésité à l'origine de 3,4 millions de décès, et un diminution de l'espérance de vie.

En raison des risques pour la santé et son développement dans le monde, l'obésité est devenue un enjeu majeur de santé mondiale.

« L'objectif des Nations unies de stopper la progression de l'obésité d'ici à 2025 est très ambitieux et a peu de chance d'être atteint sans une action concertée. »

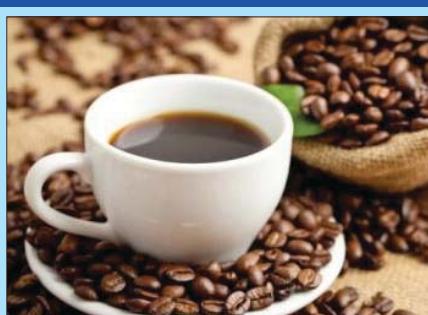
« Mais il est nécessaire de mener une action mondiale urgente et d'aider les pays en voie de développement à éradiquer ce phénomène. Un rééquilibrage approprié des besoins primaires de l'homme avec la disponibilité alimentaire est essentiel. Il faut réduire l'apport calorique et l'inactivité physique » conclut le professeur Klim McPherson de l'Université d'Oxford.

LE CAFÉ RÉDUIRAIT LES EFFETS SECONDAIRES DE L'OBÉSITÉ

Le café permettrait de réduire les effets néfastes de l'obésité sur les souris, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Une découverte encourageante qui pourrait peut-être permettre de limiter l'apparition du diabète et de maladies cardiovasculaires chez les personnes obèses. L'acide chlorogénique présent en haute concentration du café aurait des vertus intéressantes pour les personnes obèses. Il réduirait la résistance à l'insuline et limiterait l'accumulation de la graisse dans le foie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Pharmaceutical Research*.

Les chercheurs du département de pharmacie de l'Université de Géorgie ont réalisé une nouvelle expérience scientifique sur des souris pour évaluer l'effet préventif et thérapeutique de l'acide chlorogénique sur la résistance à l'insuline et l'accumulation de matière grasse dans le foie des obèses.

« Des études antérieures ont montré que la consommation de café pouvait réduire le risque de maladies chroniques comme le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires », a déclaré Yongjie Ma, le principal auteur de l'étude et chercheur associé à l'Université de Géorgie. « Notre étude élargit cette recherche en examinant les avantages liés à ce composé spécifique, qui se trouve en abon-



dance dans le café, mais aussi dans d'autres fruits et légumes comme les pommes, les poires, les tomates, l'artichaut, la pomme de terre et les bleuets ». Pendant 15 semaines, ils ont soumis les rongeurs à un régime riche en matières grasses et à une supplémentation en acide chlorogénique. Puis les scientifiques ont mesuré leur poids, leur taux de glucose dans le sang, l'insuline et la concentration de lipides dans le foie. Les chercheurs ont montré grâce à cette

expérience que l'acide chlorogénique, un antioxydant fortement concentré dans le café est aussi présent dans certains fruits et légumes a réduit la résistance à l'insuline et limité la concentration de graisses dans le foie. En plus d'être un antioxydant, ce composé agit comme anti-inflammatoire. « Certaines recherches suggèrent que l'inflammation chronique liée à l'obésité, peut provoquer le diabète, des maladies cardiaques et le syndrome métabolique (l'ensemble des signes physiologiques : faible taux de "bon" cholestérol, obésité, accumulation de graisse sur le ventre, hypertension artérielle, troubles de la glycémie, taux élevé de triglycérides). Si l'acide chlorogénique peut réduire l'inflammation, il peut aussi compenser les effets secondaires négatifs de la prise de poids » explique Yongjie Ma. « Notre étude fournit une preuve directe que l'acide chlorogénique est un composé puissant dans la prévention de l'obésité induite par l'alimentation et dans celle du syndrome métabolique lié à l'obésité.

Nos résultats suggèrent que la consommation de café est bénéfique dans le maintien de l'équilibre du métabolisme lors d'un régime riche en graisses » conclut Yongjie Ma, co-auteur de l'étude.

Une œuvre de Picasso volée à Miami, en marge de la foire Art Basel



Une œuvre de Pablo Picasso estimée à quelque 85.000 dollars a été dérobée lors d'une exposition d'art à Miami (Floride), au moment où se déroule la prestigieuse foire d'art contemporain Art Basel, la plus importante des Etats-Unis, rapportent vendredi, des médias.

La police enquête sur ce vol qui se serait déroulé vraisemblablement dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué une source de la police de Miami.

L'œuvre en question, «Visage aux mains», de 1956, consiste en un plateau d'argent de près de 40 cm de diamètre avec gravés en son centre et ses côtés un visage et des mains. Elle a disparu durant la nuit lors de l'une des nombreuses foires d'art qui se déroulent à plusieurs endroits de la ville en parallèle de Art Basel.

L'œuvre fait partie d'une série de vingt plateaux d'argent confectionnés par le grand maître espagnol. Elle était exposée à l'intérieur de la foire Art Miami, qui se tient cette semaine dans le quartier de Midtown.

«Une enquête est en cours», a affirmé le directeur de Art Miami, Nick Korniloff, au Miami Herald. La foire est sous surveillance 24 heures sur 24 mais des caméras n'ont pas été installées sur chacune des installations.

Ce plateau serait la seule œuvre à avoir disparu de la galerie, qui expose pourtant des pièces plus coûteuses, dont une œuvre en céramique également de Picasso estimée à 365 000 dollars, selon M. Smith.

Miami s'est transformé en supermarché de l'art moderne et contemporain en accueillant depuis jeudi la prestigieuse foire Art Basel.

Les organisateurs attendent des dizaines de milliers de collectionneurs, conservateurs de musée, amateurs ou simples curieux, jusqu'à dimanche, au centre des conventions de Miami Beach, principale ville d'accueil de Art Basel depuis sa création en Suisse dans les années 1970.

25th JCC

La fiction palestinienne «Omar» domine la compétition des JCC

Le long-métrage de fiction «Omar» du réalisateur palestinien Hany Abu Assaad, une aventure humaine faite d'amour et d'amitié gardant la lutte du peuple contre l'occupation en trame, a reçu samedi soir à Tunis, le Tanit d'Or du meilleur long-métrage en plus de plusieurs autres distinctions au 25th Journées cinématographiques de Carthage (JCC).

Cette grande production qui avait reçu un bon accueil du public des JCC a également été distinguée du Prix du meilleur scénario, du Tanit du jeune jury, et du Grand prix du public attribué selon les votes des spectateurs très nombreux à cette édition des JCC.

Le jury international du court et du long-métrage présidé par l'acteur américain Dany Glover a attribué la Tanit d'Argent au film marocain «C'est eux les chiens» du réalisateur Hacham Lasri, alors que le Tanit de Bronze est revenu à «Before snow fall» du réalisateur irakien Hisham Zaman.

Le Prix spécial du jury est, quant à lui, revenu à la réalisatrice sénégalaise Dyana Gaye pour son film «Des étoiles».

Le prix de la meilleure interprétation féminine est revenu à l'actrice libanaise Suzane Elire pour son rôle dans «Before snow fall» alors que celui de la meilleure interprétation masculine a été attribué à l'acteur algérien Khaled Benaissa



pour son rôle dans «El Wahrani» (L'Oranais) de Lyes Salem.

Dans la catégorie du court-métrage, le même jury, qui compte le cinéaste algérien Nadir Moknèche parmi ses membres, a attribué le Tanit d'Or de cette section à «Peau de colle» de la réalisatrice Kaouther Ben Henia, le Tanit d'Argent à «Madame Esther» du réalisateur malgache Luck Razanajaoana et celui de Bronze au réalisateur algérien Karam Moussaoui pour son œuvre «Les jours d'avant».

Présidé par le critique libanais Pierre Abi Saab, le jury de la catégorie documentaire a décerné le Tanit d'Or de cette compétition au documentaire palestinien «The wanted 18» (Les 18 recherchés) coréalisé par Amer Shomali et Paul Cowan, le Tanit d'Argent à «Examen d'Etat» du congolais Dieudo Hamadi et le Tanit de Bronze au documentaire tunisien «El Gorb de Hamza Ouni».

Dédié au parcours de Nelson Mandela vu par de grands intellectuels et des victimes de l'appartéid, le documentaire «Nelson Mandela : the myth and me» (Nelson Mandela : le mythe et moi) du sud-africain Khalo Matabane a reçu le Grand prix du jury.

Dans la compétition nationale, dédiée au court-métrage tunisien, «Boubarnous» de Badi Chouka, «Abderrahman» de Elias Safxi, et «Pousses de printemps» de Intissar Belaïd ont été primés.

Lors de cette cérémonie de clôture, un hommage particulier a été rendu par les JCC au cinéaste, plasticien, poète et conteur tunisien, Naceur Khemir, qui a produit une quinzaine de films entre 1975 et 2014. Après une semaine de projections de films dans une dizaine de salles à Tunis en plus de six autres villes tunisiennes, qui ont attiré plus de 100 000 spectateurs, selon les organisateurs, les 25th Journées cinématographiques de Carthage ont pris fin samedi pour commencer à préparer le passage à un événement annuel.

Vibrant hommage au regretté Samir Staïfi à l'ouverture du festival national de la chanson sétienne



Un vibrant hommage a été rendu à l'ouverture, samedi soir, du 7th festival national de la chanson sétienne, à l'artiste disparu Samir Staïfi, de son vrai nom Samir Belkheir, décédé le 8 octobre dernier.

Un groupe d'artistes, parmi les chantres les plus connus du chant sétien comme Bekakchi Khier, Tchier Abdelghani, Salah El Eulmi, accompagné de l'orchestre moderne Syncop's, a interprété, tour à tour, une chanson émouvante dédiée

à Samir, écrite par Aïssa Djirar. Les applaudissements nourris et les youyous des nombreuses femmes présentes aux côtés de membres de la famille du défunt, ont donné une grande charge émotionnelle à la soirée, marquée également par l'interprétation d'une chanson de Samir Staïfi intitulée (Farh ellila mahlah) par le trio Fayçal Rahmani, Cheb Elbezz et Salim Zendji.

L'autre moment fort de la soirée fut l'interprétation de la chanson

«Rayyeth maa temchiche ya rakk lazreg» (arrête-toi cavalier) de Samir Staïfi, avec la propre voix du défunt, en play-back, par la troupe de l'orchestre Syncop's dirigé par Abbès Ben-saâdoune. «Une façon, ont expliqué les organisateurs, de permettre à Samir, qui n'a jamais raté une édition de ce festival, d'être une nouvelle fois présent».

Au cours de cette première soirée de ce festival, organisé par la direction de la culture de Sétif en présence de plusieurs artistes algériens illustres parmi lesquels Ahmed Adjâimi, Fatiha Berber, Mohamed-Tahar Fergani, Bahia Rachedi et Abdallah Mennai, un hommage a également été rendu aux différents directeurs de la culture qui se sont succédés à Sétif.

Le concours organisé à l'occasion de ce festival, pour l'obtention des trois premiers prix de la chanson sétienne, débutera dimanche, a-t-on indiqué.

TR BATNA

La nouvelle pièce en tamazight chaleureusement accueillie

Les adeptes des planches ont chaleureusement accueilli la nouvelle pièce en tamazight du théâtre régional de Batna, «Warnid akid arning» (Et si tu ajoutes, j'en rajoutera), présentée samedi après-midi.

Mise en scène par le jeune Fawzi Benbrahim et adaptée par Mme Leïla Benaicha, d'une œuvre de l'écrivain libyen Abdallah El Basri, «Louâbat essoltane oua el wazir» (Le jeu du sultan et de son ministre), la pièce aborde sur un ton humoristique les fléaux de la corruption et de la bureaucratie.

Les tableaux chorégraphiques accompagnant la pièce lui ont conféré une vitalité qui a réussi à charmer les spectateurs à qui l'œuvre suggère que la vie n'est qu'un «immense cirque manipulé par des mains invisibles», a indiqué le metteur en scène, estimant que la dérision est une «une technique qui permet au message de passer de manière plus fluide». Pour un spectateur rencontré au sortir de la salle du TRB, Issam Ouafi, le théâtre d'expression amazighe «conquiert de plus en plus de terrain et donne au mouvement théâtral national une nouvelle dynamique».

Cette œuvre, 4ème production théâtrale du TR Batna pour la saison 2014, participera à la 6th édition du festival culturel national du théâtre amazigh qui se tiendra à Batna du 10 au 18 décembre prochains, a indiqué de son côté la directrice du TRB, M'barka Tighaza.



RÉSEAUX SOCIAUX ET INFORMATION QUELLES LIMITES AU RÈGNE DES ALGORITHMES ?

En accusant Twitter d'avoir déversé un flot continu d'informations qui l'aurait empêché d'asseoir un jugement serein, le procureur américain qui a acquitté le policier blanc ayant tué avec son arme un jeune Noir, dans l'affaire Ferguson, a remis au goût du jour la problématique de la production et de la diffusion de l'information par les réseaux sociaux.

Par Samy YACINE

L'actualité de cette fin d'automne nous apporte beaucoup de sujets d'interrogation sur le devenir de la presse, et des métiers de l'information en général, devant la déferlante des réseaux sociaux qui font de l'information et de l'actualité la plateforme de contenus centrale de leurs offres de consultation. Au courant du mois de novembre dernier, le patron du réseau social Facebook ajoutait une petite touche pimentée à ce débat en dévoilant sa conception de l'information que son entreprise se doit de servir aux usagers. Il a ainsi promis, à l'occasion d'un forum tenu début du mois de faire concevoir « le parfait journal personnalisé pour chaque personne dans le monde », relate le quotidien suisse sur son site www.tdg.ch, en faisant un lien entre cette nouvelle tendance des réseaux sociaux à faire de l'information avec ce « glissement de la société dans les médias numériques ». Alors que la presse traditionnelle en est encore aux filtres professionnels de sélection de l'information, selon les principes connus de la proximité multidimensionnelle, le journal suisse note que « Facebook peut ciseler son fil d'actualités autour des intérêts de chaque individu, en présentant un mélange d'actualités, d'événements communautaires et de nouvelles des amis et de la famille. » Pour avoir un point de vue d'experts, le journal a intégré des avis de spécialistes, et notamment de journalistes et d'universitaires pour situer les nouvelles lignes de démarcation entre le journalisme traditionnel, exercé par des professionnels, avec la rigueur professionnelle, éthique et déontologique et cette nouvelle façon



de faire produire par des programmes informatiques, ces fameux algorithmes, gardés dans le plus grand secret, au point de laisser penser « Emily Bell, ancienne responsable des éditions numériques du *Guardian* et directrice du TowCenter, un centre de recherche sur le journalisme en ligne rattaché à l'école de journalisme de Columbia (Etats-Unis) », citée par le quotidien français [lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) que « l'homme de médias le plus puissant en ce moment est Greg Marra, le responsable produit du Newsfeed de Facebook. » Ceci semble s'expliquer par le fait, souligné par le site du quotidien suisse [tdg.ch](http://www.tdg.ch) que « Facebook est une source d'informations pour

au moins 30% des Américains... Ce qui lui donne un pouvoir important sur ces médias, de plus en plus dépendants des réseaux sociaux » Interrogé sur ce nouveau phénomène, Ken Paulson, longtemps patron de la rédaction du quotidien USA Today et présentement « doyen de la faculté de Communication de masse de la Middle Tennessee State University (Usa) » estime pour sa part que « Ce n'est ni bien, ni mauvais, mais quelque chose que les journaux traditionnels ne sont pas en mesure de faire », dans des propos rapportés sur [tdg.ch](http://www.tdg.ch) qui ajoute de son côté que « certains spécialistes des médias reconnaissent que Facebook semble plus en mesure de fournir ce que

les gens souhaitent, et d'une façon plus efficace. » Un autre professionnel de la presse, Alain Mutter, ancien patron de rédaction d'une publication régionale devenu consultant en médias numériques, pense que la tendance ira crescendo, car, déclare-t-il sur [tdg.fr](http://www.tdg.ch), « les journaux s'accrochent à leur « ancien » modèle économique tandis que les organisations comme Facebook personnalisent l'information » au moment où, ajoute-t-il, « les jeunes lecteurs dédaignent la presse écrite au profit des supports numériques et mobiles. »

Le quotidien français *Le Monde* s'est, de son côté, intéressé à ce sujet en se faisant l'écho d'une conférence délivrée

à l'Institut Reuters de l'université d'Oxford, vendredi 21 novembre, durant laquelle de nombreux spécialistes et professionnels sont venus débattre de cette relation de plus en plus poussée entre les médias et les réseaux sociaux, et de la place prépondérante que prennent les algorithmes dans la production et la diffusion de l'information.

Le journal français évoque ainsi un glissement de compétence « au bénéfice des ingénieurs qui programmme l'affichage des contenus sur les réseaux sociaux », et met en exergue le travail de terrain effectué par « Zeynep Tufekci, chercheuse associée au Centre pour l'étude des politiques technologiques de Princeton » sur la diffusion des nouvelles par les réseaux sociaux, Twitter et Facebook, à l'occasion des émeutes de Ferguson. Le site [lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) souligne ainsi que « cette sociologue s'est étonnée que les informations partagées instantanément sur Twitter n'émergent que le lendemain sur Facebook, en raison des paramètres de son algorithme ». D'où une hypothèse de travail évoquée par cette chercheuse qui croit en une « manipulation potentielle et l'absence de transparence quant au fonctionnement de cet algorithme ».

En dépit des avancées notables des programmes informatiques, il se trouve toujours des « puristes » du sacerdoce journalistique pour croire encore en la légitimité de la médiation sociale du journaliste. Ainsi, en est-il de Ken Paulson, qui a la conviction, selon [tdg.ch](http://www.tdg.ch) que « la liberté de la presse a été assurée pour surveiller les gens au pouvoir et informer (...). Il y a une composante cruciale d'intérêt général, qu'un algorithme ne peut pas capter ».

LES RÉSEAUX SOCIAUX, COUPABLES ?

Le journal [lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) est revenu sur cet épisode judiciaire de l'affaire Ferguson qui a vu le procureur Robert McCulloch jeter la pierre dans le jardin de des réseaux sociaux, Twitter en particulier. En effet, pour faire face aux critiques véhémentes qui ont suivi sa décision d'acquitter le policier blanc qui a tué le jeune Noir Michael Brown, l'été dernier, il avance cet argument : « Le plus grand défi que nous

avons rencontré pendant cette enquête est né du cycle de l'information en continu, et de son appétit insatiable pour avoir toujours quelque chose à dire, (...) suivi de près par les rumeurs incessantes diffusées sur les réseaux sociaux ». Le site du quotidien français reprend quelques unes des réactions très nombreuses à dénoncer cette attitude ; ainsi celle d'un journaliste qui crie sa colère de voir que « le procureur

accuse maintenant Twitter, mais pas la personne qui portait l'arme ». Un internaute révolté constate, avec amertume que sans l'existence de Twitter, le procureur « aurait essayé de convaincre le monde que nous n'existons pas », tandis qu'un autre s'explique la charge contre les réseaux sociaux par le fait que le procureur n'était plus en mesure de « dissimuler sa longue histoire de mensonges ».

FACEBOOK, UN HAVRE DE LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

C'est une affaire digne d'intérêt pour la liberté de la presse aux Etats-Unis qui est actuellement entre les mains de la Cour suprême américaine appelée à dire si des menaces de mort proférées sur internet sont susceptibles de bénéficier de la protection du premier amendement qui garantit la liberté d'expression. Ce sont des propos menaçants publiés sur le réseau social Facebook par un jeune homme dépité après avoir été abandonné par sa femme qui la menace en des termes

cruels. Entre la position du gouvernement Obama qui assimile cela à une menace caractérisée, susceptible de poursuite et la défense du jeune homme qui plaide la li-

pert d'expression sans aucune intention de passer à l'acte, la Cour suprême devra faire un juste choix, même si des connaisseurs, ne sont pas loin de penser comme le souligne William Marshall, professeur de droit à l'université de Caroline du Nord (Usa), sur le site canadien www.lapresse.ca que la Cour « est dans de bonnes dispositions pour protéger le Premier amendement et la liberté d'expression dans les médias modernes et la culture populaire ».



RDCONGO 14 morts dans un nouveau massacre près de Beni, dans l'Est

Quatorze personnes ont été tuées à l'arme blanche dans la nuit de samedi à dimanche dans le territoire de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué les autorités locales.

«Les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliés (ADF) sont les auteurs de ce massacre» dans la ville d'Oicha, dans le nord de la province du Nord-Kivu, selon le chef de cité de cette localité et un porte-parole militaire, cités par l'AFP. «Les assaillants sont venus la nuit. Ils ont tué 14 personnes à la machette et à la hache», a précisé Jean-Baptiste Kamabu, chef de la cité d'Oicha, depuis Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu. «En outre, deux personnes ont été blessées, et deux autres enlevées», a-t-il ajouté.

L'attaque a eu lieu dans le quartier d'Ahili, à la périphérie nord-est d'Oicha, à une dizaine de kilomètres du centre.

Le colonel Célestin Ngeleka, porte-parole de l'opération Sokola 1, offensive militaire lancée contre les groupes armés dans le nord du Nord-Kivu (Est), a confirmé le bilan de 14 morts, tout en indiquant qu'il «pourrait être revu à la hausse».

Depuis octobre, plus de 200 personnes ont été tuées dans une succession de massacres à l'arme blanche, dans la ville de Beni et ses environs.

ONU-AFRIQUEOUEST Ban Ki-moon appelle à se pencher sur la situation économique des trois pays touchés par l'Ebola

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a lancé un signal en direction de la communauté internationale en vue d'accorder une attention particulière à la situation économique des trois pays les plus touchés par le virus Ebola en Afrique de l'Ouest.

«Le développement économique des trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola à savoir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, requiert une attention particulière, compte tenu de la menace que présente l'épidémie Ebola pour le développement durable dans ces régions», a déclaré le chef de l'ONU lors d'une réunion spéciale du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) qui s'est déroulée vendredi à New York.

M. Ban a expliqué que ces économies jadis florissantes ont connu un ralentissement de leur rythme de développement. Selon la Banque mondiale, les trois économies étaient dynamiques et avaient connu un grand essor au cours des dernières années, même durant la première moitié de cette année.

Cependant, les prévisions concernant le taux de croissance du

EGYPTE

4 membres des Frères musulmans condamnés à mort pour le meurtre de manifestants

Un tribunal égyptien a condamné à mort dimanche quatre membres des Frères musulmans pour le meurtre de manifestants et possession d'armes à feu et de munitions, a indiqué une source judiciaire.

Sur les 18 accusés, 4 ont été condamnés à mort, reconnus coupables de «meurtre de manifestants qui avaient attaqué les locaux de la confrérie de l'ancien président Mohamed Morsi, d'incitation au meurtre et de possession d'armes à feu et de munitions», selon un responsable du tribunal.

Le 30 juin 2013, en marge des rassemblements qui ont conduit l'armée à destituer M. Morsi le 3 juillet, des manifestants anti-Morsi avaient tenté d'investir les locaux des Frères musulmans au Caire. Douze d'entre eux avaient été tués dans des heurts avec des partisans du président déchu.

Conformément à la loi égyptienne, ces peines capitales seront soumises à l'avis



purement consultatif du mufti, le représentant de l'islam auprès des autorités. Elles seront ensuite confirmées ou commuées en peine de prison.

La décision définitive du tribunal sera connue le 28 février, tout comme le verdict

à l'encontre des 14 autres accusés, dont le guide suprême des Frères musulmans Mohamed Badie et deux autres hauts responsables, Khairat al-Chater et Saad al-Katatni.

M. Badie a déjà été condamné à mort dans un autre procès pour des violences similaires ainsi que trois fois à la prison à perpétuité dans d'autres affaires.

La peine de prison à vie se traduit par 25 années de détention au maximum en Egypte.

La confrérie des Frères musulmans, qui avait remporté toutes les élections organisées depuis 2011 jusqu'à l'éviction de M. Morsi, a été déclarée «organisation terroriste» par le Caire.

Mardi, 188 personnes ont été condamnées à mort pour le meurtre de 13 policiers dans un village à l'extérieur du Caire, la capitale égyptienne.

ZIMBABWE

Mugabe désigné comme candidat à la présidentielle de 2018

La ZANU-PF, parti au pouvoir au Zimbabwe, a choisi samedi son leader Robert Mugabe comme son candidat à l'élection présidentielle de 2018.

Lors de son sixième congrès, le parti a également nommé l'épouse de Mugabe Grâce Mugabe comme secrétaire de la ligue des femmes de la ZANU-PF, poste au sein de l'organe de décision suprême du parti, le Politburo.

Les nominations ont été adoptées par environ 12.000 délégués présents au congrès de la ZANU-PF, tenu dans la banlieue de la capitale Ha-

reare. «Je sais que je ne suis pas plus grand que le peuple. En tant qu'un leader, je suis votre serviteur (...) Nous devons protéger ensemble cette terre pour qu'elle ne redeienne pas une colonie», a déclaré M. Mugabe.

Mugabe, qui aura 94 ans en 2018, est le dirigeant le plus âgé d'Afrique.

En 2013, il a battu le chef de l'opposition Morgan Tsvangirai, son rival de longue date, lors de l'élection présidentielle en 2013. Mais en raison de son âge, la question de succession secoue le parti au pouvoir.



sement de l'équilibre économique parallèlement à cette guerre que nous menons pour mettre fin à l'épidémie d'Ebola», a-t-il souligné.

«Les peuples et les gouvernements de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone ont beaucoup souffert et ont fait preuve d'une grande résilience», a-t-il rappelé.

«Ils comptent sur la communauté internationale pour mettre fin à l'épidémie d'Ebola et soutenir leur rétablissement rapide et complet», a-t-il conclu.

Brèves

GOMA (RD Congo) - Quatorze personnes ont été tuées à l'arme blanche dans la nuit de samedi à dimanche dans le territoire de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué les autorités locales.

HARARE - La ZANU-PF, parti au pouvoir au Zimbabwe, a choisi son leader Robert Mugabe comme son candidat à l'élection présidentielle de 2018.

DJIBOUTI - Le restaurant La Chaumière, situé au cœur de la capitale djiboutienne, qui a été visé le 24 mai dernier par un attentat terroriste, revendiqué par le groupe somalien «Al-Shabab», vient de rouvrir ses portes.

LOME - Le Togo a exposé ses défis en matière d'énergie électrique qui nécessiteraient des investissements de plus de 922 milliards de FCFA (1,7 million de dollars) pour des projets à l'horizon 2028, lors d'une table ronde face aux bailleurs, qui s'est tenue les 4 et 5 décembre à Lomé.

NEW YORK (Nations unies) - Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est entretenu à New York avec la présidente de la transition de la République centrafricaine, Catherine Samba-Panza, alors que la situation dans le pays reste fragile.

CENTRAFRIQUE Ban Ki-moon rencontre la présidente de la transition à New York

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est entretenu à New York avec la présidente de la transition de la République centrafricaine, Catherine Samba-Panza, alors que la situation dans le pays reste fragile.

«Ils ont noté que, malgré quelques progrès, la situation humanitaire sécuritaire reste fragile et la présidente Samba-Panza a exprimé ses regrets pour les pertes dont a souffert la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) en octobre», a précisé le porte-parole de M. Ban dans un communiqué.

Le 9 octobre, un convoi de l'ONU avait été attaqué par des hommes armés non identifiés dans la capitale centrafricaine Bangui, causant la mort d'un Casque bleu et en blessant huit autres.

M. Ban et Mme Samba-Panza ont convenu qu'il fallait faire des progrès rapidement vers un processus politique inclusif. Le chef de l'ONU s'est félicité de l'annonce de l'organisation du Forum de Bangui dès que possible l'an prochain et de la volonté d'achever le processus électoral avant août 2015. Pour sa part, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a rappelé que plus de 850.000 personnes sont toujours déracinées aujourd'hui et plus de 2,5 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire.

Parmi ces déracinés, plus de 187.000 ont fui dans les pays voisins l'an dernier, portant le nombre total de réfugiés centrafricains dans la région à plus de 420 000, principalement au Cameroun et au Tchad. Il y a également toujours environ 430 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

APS

Dix membres d'Al-Qaïda tués dans l'opération de sauvetage d'otages au Yémen

Au moins dix membres d'Al-Qaïda ont été tués dans l'opération américaine de sauvetage à laquelle ont participé des forces anti-terroristes yéménites pour la libération de deux otages américains et sud-africains finalement assassinés, a affirmé le ministère yéménite de la Défense.

Durant l'opération à Noussab, un des fiefs d'Al-Qaïda dans le sud-est du Yémen, où l'Américain Luke Somers et le Sud-africain Pierre Korkie ont été assassinés, une dizaine de membres d'Al-Qaïda ont été tués, a indiqué une source au ministère yéménite citée dimanche par l'agence de presse Saba.

Les otages Luke Somers et Pierre Korkie, détenus par Al-Qaïda au Yémen, ont été tués samedi lors de l'opération de sauvetage «ratée» des Forces spéciales américaines.

L'opération a été lancée moins de 24 heures avant l'expiration d'un ultimatum



d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), qui a menacé jeudi de tuer Luke Somers si Washington ne répondait pas à des exigences non précisées, et une dizaine de jours après une précédente opération similaire qui avait aussi échoué.

Le soldat américain Luke Somers, un photographe de 33 ans, avait été kidnappé en septembre 2013 à Sanaa, et Pierre Korkie, 57 ans, un enseignant sud-africain, était retenu par le réseau extrémiste depuis le 27 mai 2013.

Ce dernier s'apprêtait à recouvrer la liberté dimanche, selon l'association caritative sud-africaine musulmane Gift of the Givers, qui négociait depuis un an avec ses ravisseurs par l'intermédiaire de bédouins yéménites. La mission était «extrêmement dangereuse et compliquée», a expliqué le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel dans un communiqué, ajoutant que «ces opérations présentent toujours un risque». Le président américain Barack Obama a précisé avoir «autorisé cette opération de sauvetage en coopération avec le gouvernement yéménite» après des «informations indiquant que la vie de Luke était en danger immédiat». Des habitants de Noussab ont fait état de violents affrontements le matin, ponctués de puissantes explosions.

La précédente opération, menée fin novembre par les forces américaines et yéménites, n'avait pas permis la libération de Luke Somers, mais celle de huit autres otages de différentes nationalités.

lités.

Selon l'ONG sud-africaine, les ravisseurs de Pierre Korkie - qui avait été enlevé en même temps que son épouse Yolande finalement libérée en janvier 2014 - réclamaient une rançon de trois millions de dollars mais avaient récemment envisagé de réduire leur prétention.

Mais un haut responsable du département d'Etat américain avait affirmé: «Nous avions déterminé qu'il y avait deux otages à cet endroit, dont Luke Somers.

L'Union européenne a estimé que la mort des deux otages «est un nouvel exemple terrible de la violence terroriste absurde» et réaffirmé son engagement à contribuer aux efforts internationaux pour y mettre fin.

C'est la première fois que des otages sont tués au Yémen depuis 1998.

Seize touristes occidentaux avaient alors été kidnappés par des islamistes dont quatre avaient été tués par les ravisseurs lors d'une opération de sauvetage yéménite, selon Sanaa.

Les Etats-Unis sont le principal allié du Yémen dans la lutte contre Al-Qaïda, actif dans ce pays en proie à des violences et à une crise politique.



LIBAN Des familles de soldats libanais enlevés observent un sit-in

Des familles de soldats et policiers libanais enlevés par des hommes armés à Aarsal ont observé un sit-in samedi à Beyrouth, appelant le gouvernement à empêcher d'autres exécutions après le meurtre d'un otage par le «Front al-Nosra», branche d'Al-Qaïda en Syrie. Après l'annonce de l'exécution d'Ali Al-Bazzal, un soldat libanais, des familles de soldats et policiers libanais enlevés en août par des hommes armés à Aarsal ont coupé des routes à Beyrouth et dans d'autres villes du Liban, et déclaré avoir reçu de lettres signées par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) les menaçant d'exécuter tous les otages.

Dans une conférence de presse tenue dans la région de Saifi, dans la capitale libanaise, ces familles ont indiqué que leur mouvement «se poursuivra jusqu'à ce que le gouvernement réagisse». Des notables de Bazzal et des parents d'Ali Al-Bazzal ont demandé au gouvernement de «procéder immédiatement à l'exécution des terroristes (...) détenus dans les prisons libanaises».

Le Front Al-Nosra, la branche d'Al-Qaïda en Syrie voisine, a revendiqué vendredi l'exécution d'un soldat libanais «en représailles» à des arrestations de membres de familles d'un membre dirigeant de Daech par les forces libanaises.

En aout, des éléments de l'EI et d'Al-Nosra avaient attaqué les forces libanaises dans le village libanais d'Aarsal, frontalier de la Syrie, tuant 20 soldats et 16 civils. Daech qui avait perdu des dizaines d'éléments, avait fini par se retirer dans les montagnes proches prenant en otages une trentaine de soldats et policiers libanais.

Si l'exécution de Bazzal est confirmée, 25 d'entre eux restent aux mains de l'EI qui réclame la libération de ses membres se trouvant dans des prisons libanaises.

PALESTINE Arrestation de deux pêcheurs palestiniens par l'armée israélienne au nord de Gaza

Deux pêcheurs palestiniens ont été arrêtés samedi par l'armée d'occupation israélienne dans les eaux au large du nord de la bande de Gaza, ont indiqué des responsables et des sources sécuritaires.

La marine israélienne a ouvert le feu sur un bateau de pêcheurs dans les eaux au large de la bande de Gaza, l'a arraisonné et a arrêté deux pêcheurs, a précisé Nizar Ayyash, le président de l'Association des pêcheurs de Gaza.

«Suite à l'incident de ce soir, le nombre des pêcheurs qui ont été détenus s'élève à 20 depuis le cessez-le-feu obtenu à Gaza le 26 août», a déclaré Ayyash, ajoutant que «la plupart des 20 pêcheurs ont été libérés après interrogatoire».

Mercredi, un pêcheur palestinien avait été sérieusement blessé suite à des tirs de garde-côtes israéliens. Près de 3 000 pêcheurs de Gaza se plaignent régulièrement d'être la cible de la marine israélienne alors qu'ils pêchent au large de Gaza.

APS



inspections inopinées de ses installations et neutraliser une grande partie du stock d'uranium restant.

Jeudi, le négociateur iranien pour le nucléaire, Abbas Arachchi, avait indiqué que le terrain était prêt pour un accord final avec les puissances mondiales sur la question du nucléaire iranien.

Après sept jours de négociations intensives qui n'ont pas permis de respecter l'échéance initiale du 24 novembre pour un accord global au sujet du programme nucléaire de Téhéran, les ministres des Affaires étrangères de l'Iran et du groupe «5+1» (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie plus Allemagne) ont convenu de repousser l'échéance de sept mois.

Selon ce dernier accord, l'accord intérimaire obtenu le 24 novembre 2013 est prolongé jusqu'au 30 juin 2015 et un nouveau cycle de négociations doit reprendre en décembre.

GB-BAHREÏN

Une nouvelle base militaire britannique à Bahreïn

Le Royaume-Uni a signé un accord avec Bahreïn pour développer ses installations militaires dans le pays, créant ainsi formellement la première base britannique permanente au Moyen-Orient depuis 1971, a indiqué samedi le Foreign Office.

Cet accord vise à renforcer la coopération dans la lutte contre les menaces sécuritaires présentes au Moyen-Orient, ont indiqué le ministre britannique des Affaires étrangères Philip Hammond et son homologue bahreïni le cheikh Khaled ben Ahmed ben Mohammed Al Khalifa.

L'accord a été signé à Manama en marge de la 10e édition du «Dialogue de Manama» organisée par l'Institut inter-

national d'études stratégiques (Iiss).

Il «permettra d'améliorer les installations terrestres (...) dans le port de Mina Salman à Bahreïn ou le Royaume-Uni dispose de façon permanente de quatre bateaux démineurs et d'où les navires de guerre britanniques et les frégates présentes dans le Golfe sont approvisionnés», a précisé le ministère britannique des Affaires étrangères.

«Selon l'accord, le Royaume-Uni prévoit de renforcer les installations existantes dans le port, offrant ainsi à la Royal Navy une base opérationnelle avancée permettant de stocker des équipements en vue d'opérations navales et d'héberger du personnel de la Royal Navy», a-t-il ajouté.

«Cette nouvelle base accroît de manière permanente la présence de la Royal Navy et va permettre au Royaume-Uni d'envoyer davantage de bateaux, et de plus grande taille, afin de renforcer la stabilité dans le Golfe», a déclaré le ministre britannique de la Défense Michael Fallon.

La construction de cette base coûtera 15 millions de livres (19 millions d'euros).

La décision en 1968 du gouvernement britannique de l'époque de retirer l'ensemble des forces armées stationnées dans les pays du Golfe a donné lieu à la création des Emirats arabes unis, et à l'indépendance du Qatar et de Bahreïn. Le retrait effectif des troupes britanniques s'est terminé en décembre 1971.

SYRIE

Prochaine rencontre entre l'émissaire de l'ONU et des chefs rebelles d'Alep en Turquie

L'émissaire de l'ONU en Syrie, Staffan de Mistura, discutera dans les prochains jours à Gaziantep (Turquie) avec les chefs rebelles d'Alep d'un «gel» des combats dans cette deuxième ville de Syrie, a affirmé sa porte-parole.

«Il se rend très bientôt à Gaziantep pour discuter de son plan avec les principaux chefs rebelles d'Alep, actifs sur le terrain, pour le faire avancer», a déclaré la porte-parole Juliette Touma. M. de Mistura avait indiqué le 11 novembre à Damas que le gouvernement syrien avait montré «un intérêt constructif» pour le plan de l'ONU. «Ils attendent maintenant», avait-il ajouté, le résultat «de nos contacts avec les autres parties prenantes, les autres organisations et la population, avec lesquelles nous allons parler afin de s'assurer que cette proposition progresse». Le 30 octobre, l'émissaire de l'ONU avait proposé d'instaurer des zones de cessez-le-feu pour permettre la distribution de l'aide humanitaire dans ce pays déchiré par plus de trois ans de guerre. Il avait alors estimé qu'Alep, pourrait être «une bonne candidate» pour ce type de zone. La ville est divisée depuis juillet 2012 entre secteurs loyalistes à l'ouest et secteurs rebelles à l'est. Les rebelles encourent depuis début octobre d'être totalement assiégés par l'avancée de l'armée, qui veut couper leur route d'approvisionnement au nord de la métropole.

ARABIE SAOUDITE

135 suspects arrêtés, dont 26 étrangers, pour des affaires de «terrorisme»

Au total, 135 suspects, dont 26 ressortissants étrangers, ont été arrêtés en Arabie Saoudite pour des affaires de «terrorisme», ont annoncé dimanche les autorités du royaume.

«Toutes les personnes arrêtées sont des Saoudiens à l'exception de 26 étrangers, dont 16 Syriens et 3 Yéménites», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur, cité par l'agence officielle SPA, mais sans préciser la date de leur interpellation.

Les personnes font partie «des groupes suspects (...) que le terrorisme a unis» et leurs arrestations ont fait suite à «des tentatives répétées de nuire à la sécurité et à la stabilité de la patrie», a ajouté le ministère, précisant, que 40 de ces suspects se sont



rendus dans «des zones de conflit, ont rallié des groupes extrémistes et suivi une formation au maniement des armes (...) avant de rentrer dans le royaume pour déstabiliser le pays». Il a indiqué que 54 autres suspects étaient impliqués notamment dans «le financement, le recrutement, la propagande et la fabrication d'explosifs (...) au profit de groupes extrémistes». En outre, 17 suspects sont liés à des troubles et à des attaques armées contre les forces de sécurité à Al-Awamiyah, une localité de l'est

saoudien, une région qui a été le théâtre ces dernières années de manifestations anti-régime, selon la même source. Parmi les étrangers arrêtés, figurent aussi un Egyptien, un Libanais, un Afghan, un Ethiopien, un Bahreïni, un Irakien et un apatride, selon le porte-parole.

Ces arrestations ont eu lieu alors que les monarchies du Golfe se réunissent mardi en sommet à Doha, capitale qatarie, pour débattre notamment de la persistance de la menace de Daech.

UKRAINE

La Russie reprend ses livraisons de charbon vers l'Ukraine

La Russie a repris ses livraisons de charbon vers l'Ukraine qui, confronté à une pénurie de ce produit, a déjà dû procéder à des coupures massives d'électricité, a annoncé samedi le ministère de l'Énergie.

«Des wagons contenant environ 50.000 tonnes de charbon sont déjà en route vers les centrales thermiques. C'est le charbon qui a été bloqué à la frontière russe», a indiqué le ministère dans un communiqué. Les importations de charbon russe vers l'Ukraine étaient suspendues depuis

deux semaines: les chemins de fer russes qui transportent le charbon avaient évoqué des problèmes de transports mais sans en préciser les raisons, selon l'agence de presse russe Interfax. La production d'électricité de l'Ukraine dépend à près de 40% du charbon, dont l'Ukraine est privée depuis la perte du bassin houiller dans l'est du pays et de ses mines, détruites par les bombardements ou sous contrôle de la rébellion proroumaine.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS
NIF : 40800 15 0000 35 003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Programme : PCCE tranche 2014

Conformément aux dispositions de l'article 49 de décret N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°35/2014 paru dans les quotidiens nationaux (en français DK News du 01/10/2014, en arabe العدد ٣٥ du 02/10/2014) et le BOMOP, relatif aux :

I/ REVÊTEMENT ET TRAVAUX ANNEXES :

Lot N°01 : Revêtement en Béton Bitumineux (BB) de la RN24 sur 1,6 Km :
du PK 102+200 au PK 102+800 sur un linéaire de 0,6 Km commune de Dellys.

du PK 9 5+000 au PK 96+000 sur un linéaire de 1 Km commune de Dellys.

Lot N°02 : Revêtement en Béton Bitumineux (BB) de la RN 05 sur 3 Km :

Sens vers BOUIRA : du PK47+400 au PK49+000 sur un linéaire de 1,6 Km commune de Tidjelabine.

Sens vers ALGER : du PK 54+900 au PK 56+300 sur un linéaire de 1,4 Km commune de Thénia.

Lot N°03 : Revêtement en Béton Bitumineux (BB) de la RN25 sur 0,5 Km :

du PK 62+000 au PK62+500 commune de Baghlaia.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, établie conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Service Contractant	Partenaire cocontractant (Entreprise retenue)	Montant de l'offre en TTC	Délai	Critère du choix
DTP DE BOUMERDÈS NIF : 40800 15 0000 35 003	SPA ETPB SLIMANA NIF : 099715004200168	LOT N°01 : 14 025 024,00 DA	02 MOIS	Offre techniquement recevable, financièrement moins disante
	EURL EBGCROA NIF : 001035072575495	LOT N°02 : 25 482 600,00 DA	03 MOIS	Offre techniquement recevable, financièrement moins disante
	EURL EBGCROA NIF : 001035072575495	LOT N°03 : 5 947 812,00 DA	1,5 MOIS	Offre techniquement recevable, financièrement moins disante

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard **trois jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la première date de publication du présent avis auprès du comité des marchés publics de la wilaya de BOUMERDÈS conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
Office de promotion et de gestion immobilière
De la Wilaya de Sétif

Département de développement de la promotion immobilière et du foncier

N° 5703 / SD /2014

N° 1329 /SDPIF/2014

Mise en demeure N°01

- Vu le retard considérable remarqué sur chantier.
- Vu la négligence affichée par les entreprises quant aux multiples envois du maître de l'ouvrage et du bureau d'étude.

Les entreprises citées ci-dessous,

Attributaires des marchés				
Entreprises	Domiciliées à	N°	Approuvés le	Relatifs à la réalisation des
SNC EL WALAA construction TCE HOUARI & Cie	ALGER, 71 Hsi Boudoumi BENTALHA BERAKI	033/2012	07/06/2012	24/240/432 Logements Promotions programme MDN à CONSTANTINE
EURL IRIS ENGINIS	ALGER, 03 rue 24 avril les castors, Rouiba	029/2012	07/06/2012	48/240/432 Logements Promotions programme MDN à CONSTANTINE
EURL IRIS ENGINIS	ALGER, 03 rue 24 avril les castors, Rouiba	028/2012	07/06/2012	24/192/432 Logements Promotions programme MDN à CONSTANTINE

Sont mises en demeure de reprendre les travaux et de renforcer les chantiers en moyens humains et matériels, afin de rattraper le retard enregistré, et ce dans un délai n'excédant pas les huit (08) jours à partir de la date de publication de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi le maître d'ouvrage procédera à la résiliation des marchés des entreprises à ces torts, et des mesures coercitives seront prises à l'encontre des entreprises.

DK NEWS

Anep : 160 814 du 08/12/2014



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF

مديرية الأشغال العمومية
لولاية الشلف

NIF : 408015000002066

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE**

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N° 13/2014 qui a été publié dans :

- Le journal "الشطب" en date du 11/10/2014.
- Le journal "DK NEWS" en date du 11/10/2014.

Intitulé de l'Opération : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES « REMISE A NIVEAU DES ROUTES NATIONALES ET DE LA SIGNALISATION ROUTIERE SUR ROUTES NATIONALES TRANCHE 2013

- **Projets : Lot N° 05: Travaux d'Entretien des l'Ouvrages d'arts**
 - Ouvrage d'art sur R.N 04 au P.K 144+000 (sur Oued Fodda)
 - Ouvrage d'art sur R.N 11 au P.K 235+686 (sur Oued Taghezout)
 - Ouvrage d'art sur R.N 11 au P.K 256+800 (sur Oued Guelta)
 - Ouvrages d'art sur R.N 04 au P.K 163+900 et P.K 167+080.

Est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° Du Lot	Entreprise	NIF	Note Technique /60	Montant (T.T.C)	Délai De Réalisation	Critères De Choix
LOT N° 05	SARL TRAVOMED	099916000916418	77,00 Points	8.968.050,00 DA	1,5 Mois	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10.236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 160 705 du 08/12/2014

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

مديرية الأشغال العمومية
لولاية الشلف

MISE EN DEMEURE

L'entreprise d'hydraulique Barrages, bâtiments et routes - SARL H2B routes, représentée par monsieur Loucif Rabah gérant, domiciliée à : Route du stade Zemmouri, wilaya de Boumerdes, titulaire du marché N°44/2013 du 18/07/2013 concernant les travaux de réalisation VRD des aires de repos de l'AEO, tronçon de la wilaya de Chlef, Aires de repos : -PK 784+956.

Est mise en demeure pour la deuxième fois dans un

délai de **trois (03) jours**, à partir de la première parution de cet avis dans la presse nationale et dans le BOMOP, pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de résorber le retard enregistré et livrer le projet dans les meilleurs délais.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 160 791 du 08/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au 3^e consultation ouvert N°18/2014 relatif à : **ACQUISITION DE 10 AMBULANCES**, qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Désignation du lot	Fournisseur	Montant avant correction	Montant après correction	Délai	Note technique	Note financière	Note cumulée des deux notes (technique + financière)	Motif de choix
Acquisition de 10 ambulances	EURL SAIDA	60 040 000,00 DA	60 040 000,00 DA	180 jours	50,50 Points	22,61 Points	73,11 Points	L'offre la mieux disante

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission ministérielle des marchés de la wilaya de Bouira. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard **trois (3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 160 812 du 08/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:05	Franklin	10:46	LoliRock
06:20	Franklin	11:09	C'est bon !
06:30	TFou	11:15	Expression directe
08:30	Téléshopping samedi	11:20	Consomag
10:15	L'affiche de la semaine	11:25	Météo
10:30	Nos chers voisins	11:30	La voix est libre
11:00	Tous ensemble	12:00	Journal régional
12:00	Les douze coups de midi	12:25	Journal national
12:48	Météo	12:55	30 millions d'amis
12:50	L'affiche du jour	13:25	Les grands du rire
13:00	Journal	15:00	En course sur France 3
13:50	Météo	15:20	Inspecteur Barnaby
13:55	Joséphine, ange gardien	16:50	Harry
15:15	La belle de Noël	17:25	Un livre, un jour
17:00	Quatre mariages pour une lune de miel	17:30	Slam
18:00	Bienvenue chez nous	18:10	Questions pour un champion
19:00	Money Drop	19:00	19/20 : Journal régional
19:55	Météo	19:18	19/20 : Edition locale
20:00	Journal	19:30	19/20 : Journal national
20:30	Tirage du Loto	19:58	Météo
20:35	Météo	20:00	Tout le sport
20:40	Nos chers voisins	20:15	Météo régionale
20:45	C'est Canteloup	20:20	Plus belle la vie
20:55	Camping Paradis	20:42	Beau travail
22:55	New York Unité Spéciale	20:45	French Connection
23:40	New York Unité Spéciale	22:25	Mafieux mais patriotes (1935-1945)

2

06:05	Coeur Océan	06:20	Dans la bouche...
06:30	Coeur Océan	06:25	The Big Bang Theory
06:55	Journal	06:40	The Big Bang Theory
07:00	Télématin	07:05	Les Guignols de l'info
10:00	Thé ou café	07:15	Zapping
10:50	Motus	07:20	Le petit journal
11:20	Les Z'amours	07:50	Engrenages
11:55	Tout le monde veut prendre sa place	09:35	Casse-tête chinois
12:40	Point route	11:30	Album de la semaine
12:55	Météo 2	12:00	Importantissime, les coulisses de l'émission
13:00	Journal	12:05	La météo
13:20	13h15, le samedi...	12:10	Le petit journal de la semaine
13:50	Météo 2	12:45	Le tube
13:57	Expression directe	13:45	L'effet papillon
14:00	Mon Envoyé spécial	14:05	The Food Guide to Love
14:45	Faites entrer l'accusé	15:35	Le tube
15:10	L'histoire continue	16:15	Robocop
15:40	Comment ça va bien !	18:05	Pendant ce temps...
17:00	Dans la peau d'un chef	18:07	Pendant ce temps...
17:55	Face à la bande	18:10	Le Before du grand journal
18:45	N'oubliez pas les paroles	18:45	Le JT
19:20	N'oubliez pas les paroles	19:05	Le grand journal
19:50	Météo 2	20:00	Le grand journal, la suite
20:00	Journal	20:25	Le petit journal
20:40	Parents mode d'emploi	20:55	Engrenages
20:42	Beau travail	21:50	Engrenages
20:43	Alcaline l'instant	22:45	Spécial investigation
20:44	Météo 2	23:40	L'oeil de Links
20:45	Castle		
21:30	Castle		
22:15	Castle		
23:00	L'angle éco		

M

06:00	EuroNews	06:00	M6 Music
06:35	C'est bon !	08:20	M6 boutique
06:39	Les Podcasts	10:35	Cinésix
06:49	LoliRock	10:40	Les reines du shopping, l'intégrale
06:56	Les Tortues Ninja	12:40	Météo
07:18	Wakfu	12:45	Le 12.45
07:23	Les Tortues Ninja	13:05	Scènes de ménages
07:51	Super 4	13:35	L'expérience de Noël
08:07	Wakfu	15:30	Une ville sans Noël
08:51	Scooby-Doo : Blue Falcon le retour	17:15	Les reines du shopping
08:57	Les lapins crétins : invasion	18:25	Objectif Top chef
10:16	Les lapins crétins : invasion	19:40	Météo
10:23	Les lapins crétins : invasion	19:45	Le 19.45
10:29	Les lapins crétins : invasion	20:10	Scènes de ménages
10:35	Les lapins crétins : invasion	20:50	The Last Ship
		21:45	The Last Ship
		22:35	The Last Ship
		23:20	Criminal Minds

3

TÉLÉ

La sélection

20h55

CAMPING PARADIS - NOCES DE TOILE



À la veille de l'élection de Miss Camping, tout le personnel est en effervescence. Amandine souhaite moderniser le concours mais se heurte à l'opposition de ses collègues masculins. Parallèlement, Tom voit arriver Laetitia, une amie qui a passé toute sa jeunesse au camping. Alors que son mariage approche, elle retrouve sur place Fred, son premier amour. Tom accueille également Philippe et Agnès, qui viennent pour la première fois sans leurs enfants.

2

20h45

CASTLE (SÉRIE TV)



20h45 (45 mn) Lazare

Saison 6 - Episode 17 sur 23

21h30 (45 mn) La traque

Saison 3 - Episode 24 sur 24

22h15 (45 mn) Quitte ou double

Saison 2 - Episode 2 sur 24

Castle et Beckett, de même que Ryan et Esposito, travaillent chacun de son côté pour résoudre deux affaires de meurtres.

3

20h45

FRENCH CONNECTION



Dans les années 60, un fléau touche les Etats-Unis : l'héroïne. En 1969, on compte environ 100 000 toxicomanes dans tous les milieux. Deux ans plus tard, il y en a cinq fois plus. Chaque année, cette drogue tue près de 6 000 jeunes Américains, beaucoup plus que la guerre du Vietnam. Les responsables de cette hécatombe : des Français car 80 % du poison consommé aux Etats-Unis proviennent de Marseille. Des trafiquants de l'époque comme Edouard Rimbaud ou Jean-Pierre Hernandez mais aussi des douaniers et des policiers français et américains témoignent sur cette French Connection meurtrière et toujours en sommeil.

CANAL+

20h55

ENGRENAGES (SÉRIE TV)



20h55 (50 mn) Episode 9

Saison 5 - Episode 9 sur 12

21h50 (55 mn) Episode 10

Saison 5 - Episode 10 sur 12

Marouane et Zak ont un alibi qui les innocentent pour le double homicide. Par ailleurs, Laure demande à Joséphine de prendre la défense de Gilou.

M

20h50

THE LAST SHIP (SÉRIE TV)



20h50 (55 mn) Commando

Saison 1 - Episode 8 sur 10

21h45 (50 mn) La fièvre aux corps

Saison 1 - Episode 9 sur 10

22h35 (45 mn) Les survivants

Saison 1 - Episode 10 sur 10

Chandler et l'équipage de l'USS Nathan James rentrent à Baltimore avec le vaccin, qui doit désormais être produit à grande échelle pour éradiquer l'infection.

SPORT

La sur-stimulation de l'athlète contre-indiquée avant la compétition

La sur-stimulation des sportifs à l'approche des compétitions peut influer négativement sur la performance des athlètes, selon une étude publiée par l'ancien joueur algérien de tennis, Camel Fouad Boudjemline, qui est plutôt favorable à une «attitude positive» combinée à une bonne gestion des émotions.

«La sur-stimulation peut avoir des répercussions très négatives, chez le sportif, telles la peur et la fatigue rapide», estime Boudjemline dans un ouvrage consacré à la préparation mentale (sophrologie).

L'auteur, diplômé de la Faculté européenne de sophrologie de Paris, s'attarde sur les bienfaits de la préparation générale, «spécifique et précompétitive» durant laquelle l'athlète doit effectuer «un sérieux travail de relaxation pour être prêt le jour».

La gestion du stress est primordiale, selon Boudjemline qui a indiqué à l'APS que «les gens, avant chaque compétition, disent que le mieux préparer physiquement et psychologiquement l'emportera, mais l'aspect mental est souvent négligé dans le sport».

Dans son ouvrage de 82 pages, Boudjemline évoque, à titre d'exemple la préparation mentale chez le joueur de tennis, et souligne l'importance de développer «une attitude positive» combinée à une bonne gestion des émotions. L'auteur met en relief à cet effet le «lien fort» entre l'émotion, l'énergie, la stimulation et la performance.

L'auteur aborde aussi dans son ouvrage le phénomène de la «sur-stimulation» et ses répercussions très négatives telles la peur et la fatigue rapide. Il donne six recommandations pour éviter aux athlètes de souffrir de la surstimulation dont «le ralentissement délibéré du rythme respiratoire et des mouvements sur le terrain».

Le dernier chapitre du livre a été réservé aux techniques de relaxation avec statistiques et tableaux indicatifs.

Boudjemline a consacré un large espace de son livre au tennis, discipline qu'il a pratiquée, prenant part en tant que joueur à la coupe Davis.

BOXE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (SENIORS) 120 pugilistes en course pour les titres

Plus de 120 pugilistes représentant une vingtaine de ligues, prendront part à la phase nationale du championnat d'Algérie de boxe (seniors) prévue du 9 au 14 décembre à la salle omnisports des Eucalyptus d'Alger.

Cette compétition regroupera des boxeurs issus des phases wilaya et régionale, qualificatives à la phase finale du championnat d'Algérie, ainsi que les représentants des sélections militaire et de la Protection civile.

Le tirage au sort de la compétition ainsi que la pesée et la visite médicale seront effectués mardi matin, alors que les combats éliminatoires sont programmés pour les journées de mardi, mercredi et jeudi à partir de 14h00.

Les demi-finales sont prévues le vendredi à 15h00, tandis que les finales, elles se tiendront samedi à partir de 16h00.

La présence de plus de 120 boxeurs dans la phase nationale du championnat d'Algérie aura certainement un impact positif sur le niveau de la com-



pétition, selon les techniciens de la discipline. En effet, plusieurs combats de haut niveau sont attendus, malgré l'absence de quelques éléments de l'équipe nationale de boxe, à l'image de Chadi Abdelkader, Bouloudinet Chouaib et Mohamed Flissi, engagés dans l'AIBA pro boxing.

La Fédération algérienne de boxe (FAB) avait mis en place la saison passée, un système de compétition qui fait passer le championnat d'Algérie par trois étapes : phase de wilayas, régionale et enfin nationale, supprimant ainsi la phase zonale qui existait dans l'ancien système.

SPÉCIAL OLYMPICS (JEUX RÉGIONAUX-2014) Début des compétitions dimanche au Caire

Le coup d'envoi des 8^e Jeux régionaux du Spécial olympics de la zone nord-africaine et du Moyen-Orient a été donné hier au Caire, avec la participation de l'Algérie, engagée avec 42 athlètes (garçons et filles) aux côtés de treize autres pays dont l'Egypte (pays hôte).

Les représentants algériens prendront part à six disciplines (athlétisme, natation, basket-ball, badminton, tennis de table et boccia), des quatorze mis en compétition.

Les deux premiers jours, précédents le début des jeux, ont été consacrés aux entraînements et à la classification des athlètes ainsi qu'aux examens médicaux, comme il est de rigueur dans ce genre de rendez-vous. Les différentes salles du complexe olympique du Cairo stadium ont été le théâtre de ces activités, sous les yeux attentifs des entraîneurs et responsables des délégations et des médecins retenus pour l'événement, dans multiples spécialités.

Selon le président de l'Association nationale du spécial olympics algérien (ANSOA), Yacine Bourouila, les membres de la délégation algérienne sont mis dans les meilleures conditions possibles et n'attendent que le début des compétitions.

«Depuis notre arrivée au Caire, on nous a mis dans de bonnes conditions dans des lieux d'hébergement adéquats, aux côtés des autres délégations dont le nombre a atteint les 14 pays avec un effectif total d'athlètes dépassant les 400 sportifs des deux sexes», a indiqué le chef de mission algérienne, ajoutant que tout le monde attend seulement le démarrage des compétitions, après une cérémonie d'ouverture, rehaussee, samedi soir, par la présence du président égyptien et des membres de son gouvernement ainsi que des ambassades des pays représentés dans les Jeux régionaux.

En application des règlements du Spécial olympics international (SOI), les organisateurs ont programmé 14 disciplines pour permettre aux handicapés et spécialement aux inadaptés mentaux de prendre part aux sports qu'ils veulent et correspondant à leurs capacités physiques, mentales et de santé.

En plus des compétitions, un programme de santé a été élaboré, comme il est de coutume, au profit des athlètes, à travers un contrôle médical supervisé par des spécialistes du domaine. A cet effet, Yacine Bourouila dira : «A travers cette initiative en direction des athlètes, le Spécial olympics vise à les encourager à choisir les sports les plus appropriés à leur handicap et le suivi médical nécessaire pour une bonne santé, à travers des jeux adaptés».

De l'avis des responsables techniques des différentes délégations, le cheval de bataille du Spécial olympics international tourne toujours autour de l'élaboration d'un entraînement adapté permettant à l'athlète handicapé mental d'augmenter sa capacité physique surtout.

Interrogé sur la participation algérienne, le directeur sportif national du Spécial olympics algérien, Mohamed Hachef a assuré que les athlètes sont prêts pour la compétition et sont animés de la volonté de s'illustrer comme l'Algérie l'a souvent fait dans les multiples jeux auxquels elle a participé. «Les conditions sont réunies pour que nos athlètes don la plupart participant pour la première fois à ce genre de compétitions, se mesurent avec leurs autres des treize pays arabes présents. Les chances de médailles sont réelles certes, même si le réel objectif de la participation de nos athlètes à ces jeux régionaux, doit être l'apprentissage et côtoyer leurs homologues des pays arabes», a conclu Hachef. APS

Solution

Sudoku N°797

6	3	5	4	8	1	7	2	9
1	4	7	9	2	6	3	5	8
8	9	2	7	5	3	4	6	1
7	2	6	1	3	5	8	9	4
9	5	8	2	4	7	6	1	3
4	1	3	6	9	8	2	7	5
3	6	9	5	7	4	1	8	2
5	7	4	8	1	2	9	3	6
2	8	1	3	6	9	5	4	2

2	7	6	3	8	4	1	9	5
9	4	3	1	6	5	7	2	8
1	5	8	7	2	9	4	3	6
4	8	1	2	6	6	9	7	3
7	9	2	8	1	3	6	5	4
6	3	6	9	4	7	2	8	1
3	6	7	1	8	5	9	1	8
5	2	4	6	7	8	3	1	9
8	1	9	4	3	2	5	6	7

6	7	1	8	5	9	2	4	3
3	2	4	1	7	6	9	8	5
8	9	5	6	4	2	3	6	7
6	7	1	8	5	9	2	4	3
3	2	4	1	7	6	9	8	5
8	9	5	6	4	2	3	6	7
6	7	1	8	5	9	2	4	3
3	2	4	1	7	6	9	8	5
8	9	5	6	4	2	3	6	7

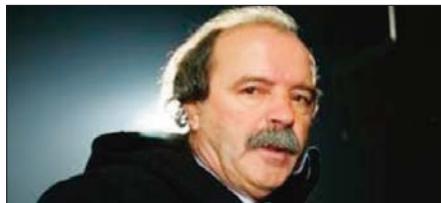
Mots Croisés N°797

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°797

FRAGMENTAIRE
L■R■ELEVAGES
AVANCER■RUAS
GACE■VERGE■A
OSHAWA■AA■DI
RENNE■INULES
N■ETIRES■OB■
EA■ILE■TIRANR
UES■GA■VITEIL
LEGALE■O■PEN
■RITE■ETNASEP
■NEPES■AL

MCA-CSC (0-0) L'effet Artur Jorge n'a pas eu lieu



Le nouvel entraîneur du MC Alger, le Portugais Artur Jorge, a raté samedi ses débuts sur le banc du Doyen, en concédant le match nul à domicile face au CS Constantine (0-0), dans le cadre de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football, mettant tout de même fin à une série de six défaites de rang.

«C'est un mauvais résultat pour nous. Nous avons abordé cette rencontre avec l'intention de l'emporter, d'autant que l'équipe restait sur une série de six défaites de suite, mais ça n'a pas été le cas, le football est fait ainsi», a affirmé le coach du Doyen à l'issue de la partie.

Le MCA traverse depuis la 4e journée une crise de résultats sans précédent qui l'a reléguée à la peu reluisante position de lanterne rouge avec 10 points, plongeant le club de la capitale sérieusement dans le spectre de la relégation, à deux journées de la fin de la phase aller.

«Nous avons joué face à une bonne équipe du CSC qui occupait la première place au classement. Notre situation au classement est inchangée, nous devons continuer à travailler et empêcher le maximum de points», a ajouté le successeur de Boualem Charef.

Toutefois, l'ancien entraîneur du FC Porto et du Paris SG a relevé la «bonne réaction» de ses joueurs en seconde période, mais en vain.

«Nous avons réussi à dominer notre adversaires en deuxième mi-temps, mais c'était insuffisant pour faire la différence. Nous n'avons pas

réussi à marquer le but qu'on devait marquer. Les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes», a souligné Artur Jorge.

Évoquant l'action du but non validé inscrit par le MCA suite à un coup franc d'Abderrahmane Hachoud, le technicien portugais n'a pas voulu trop s'étaler sur le sujet.

«Très difficile de juger l'action du but, car j'étais loin. Peut-être qu'il y avait un but valable qui n'a pas été validé».

Se projetant sur le match des 32^e de finale de la Coupe d'Algérie, prévu samedi prochain face au CSC à Constantine, Artur Jorge s'attend à «un match différent».

«Ce sera un match dans des conditions différentes. Nous allons faire en sorte à permettre aux joueurs de faire une belle prestation».

De son côté, l'entraîneur du CSC, Rachid Belhout, s'est réjoui du point du match nul, qui intervient après deux victoires de rang.

«C'est un bon point gagné face au MCA. L'adversaire était motivé, d'autant qu'il restait sur une mauvaise série. Dans l'ensemble, le match nul est équitable. Personnellement, je suis satisfait par la prestation de mes joueurs, notamment lors de la première période. En ce qui concerne le match de la Coupe d'Algérie face au MCA, ce sera une autre paire de manches».

Grâce à ce match nul, le CSC pointe à la 3e place au classement avec 22 points, à deux longueurs des deux co-leadars, l'USM Harrach et l'USM Alger.

COUPE D'ALGÉRIE Contrôles antidopage lors des 32^{es} de finale

Des contrôles antidopage seront effectués à l'occasion des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie 2014-2015, prévus à partir de vendredi prochain, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette opération va concerner une «douzaine» de matchs de ce tour mettant aux prises des clubs de Mobilis-Ligues 1 et 2 ainsi que des pensionnaires des divisions amateur et inter-régions, indique-t-on de même source.

Les rencontres de ces 32^{es} de finale auront lieu sur trois jours : les 12, 13 et 23 décembre.

Plusieurs affiches sont au programme de ce tour, notamment CS Constantine-MC Alger, MO Béjaïa-JS Saoura, USM Blida-CR Belouizdad, JSM Béjaïa-CARB Arréridj et le derby de l'Est MO Constantine-ES Sétif qui clôturera ces 32^{es} de finale.

**20 blessés
lors d'affrontements
à Béjaïa entre
les supporters
après le match
MOB - USMA**



LIGUE 1 MOBILIS (13^È JOURNÉE) Le MOB tombe à domicile, l'USMA et l'USMH seuls en tête

L'USM Alger et l'USM El Harrach, vainqueurs en déplacement contre respectivement le MO Béjaïa (1-0) et le NA Hussein Dey (2-1) se sont emparés de la tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, lors de la 13^È journée disputée vendredi et samedi et qui a vu le MC Alger enregistrer une nouvelle contre-performance à domicile.

Le choc de cette journée entre le MO Béjaïa et l'USM Alger, deux co-leaders avant cette journée, est revenu aux Usmistes grâce à un but de leur défenseur Metfah à la 35e minute.

Le MOB a encaissé à cette occasion sa deuxième défaite de la saison et la première sur sa pelouse après celle essayée face à l'USM El Harrach (2-1) et glisse ainsi à la quatrième place à trois longueurs des deux premiers.

En revanche, le champion d'Algérie sortant a confirmé sa forme éblouissante de moment en signant sa cinquième victoire de rang.

Les hommes d'Hubert Velud partagent la première place avec l'USM El Harrach qui s'est imposé la veille en ouverture de la journée contre le NA Hussein-Dey (2-1) dans un derby disputé au stade du 20 Août.

Les Harrachis ont fait la différence grâce à deux buts de Boumehra et de l'excellent Abeid contre une réalisation de Metref sur penalty.

De son côté, le CS Constantine s'est contenté du point du match nul lors de son déplacement à Alger face à la lanterne rouge le MC Alger (0-0) et recule à la troisième position à deux points des co-leaders.

L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif de l'ES Sétif qui se hisse à la quatrième place en compagnie du MOB à la faveur du succès à l'arraché contre le CR Belouizdad (1-0) sur une penalty de Benyettou (86).

C'est la première défaite des Belouizdadios sous la direction d'Alain Michel.

Le 75e derby oranais entre le MC Oran et l'ASM Oran, disputé à huis clos, n'a pas tenu ses promesses. Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes.

Le MOC reste scotché à la cinquième place, tandis que l'ASM Oran qui n'a plus gagné depuis plusieurs semaines est logée à la 12e position.

La journée est marquée également par la victoire de la JS Saoura qui a mis fin à sa série noire aux dépens du MC El Eulma (1-0) grâce à un but de Sayeh sur penalty. C'est le premier succès des «Sudistes» depuis l'arrivée de l'entraîneur Denis Goavec.

La JS Kabylie a renoué pour sa part avec la victoire en disposant du RC Arbaâ (2-1) grâce notamment à un but de Si Ammar. La première depuis l'arrivée du coach Ciccolini.

Dans le bas de classement, le MCA reste dernier avec 10 points après le nul concédé sur sa pelouse face au CSC (0-0). Pour sa première sur le banc des Vert et Rouge, l'entraîneur portugais Arthur George n'a pas provoqué le déclic tant escompté par les dirigeants du club de la capitale.

Le MCA dont la dernière victoire remonte à la qua-



trième journée contre la JS Saoura (2-1) se doit de réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Le NAHD (15e) qui restait sur une belle série à stoppé dans son élan par son voisin l'USMH, tout comme l'ASO qui n'a pas confirmé sa victoire contre l'ESS (2-1) en match en retard, en concédant le nul face à l'USM Bel-Abbès (1-1).

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 13^È journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi et hier:

Vendredi:

NA Hussein Dey- USM El Harrach 1-2

JS Kabylie- RC Arbaâ 2-1

Samedi:

JS Saoura- MC El Eulma 1-0

MO Béjaïa- USM Alger 0-1

ASM Oran- MC Oran 0-0

MC Alger- CS Constantine 0-0

ASO Chlef- USM Bel-Abbès 1-1

ES Sétif- CR Belouizdad 1-0

Classement:

	Pts	J
1. USM El-Harrach	24	13
2. USM Alger	24	13
3. CS Constantine	22	13
4. MO Béjaïa	21	13
5. ES Sétif	21	13
6. MC Oran	19	13
7. USM Bel-Abbès	18	13
8. CR Belouizdad	17	13
9. MC El-Eulma	17	13
10. JS Kabylie	17	13
11. JS Saoura	16	13
12. ASM Oran	15	13
13. RC Arbaâ	14	13
14. ASO Chlef	14	13
15. NA Hussein Dey	13	13
16. MC Alger	10	13

Madoui : «L'ES Sétif vise la demi-finale de la Coupe du monde des clubs»

L'Entente de Sétif qui participera à partir de mercredi prochain au Maroc à la Coupe du monde des clubs de football, a l'ambition d'atteindre la demi-finale de l'épreuve», a affirmé samedi l'entraîneur de l'équipe, Khefreddine Madoui. Le jeune coach de l'ESS, qui animait une conférence de presse à l'Ecole nationale des sports olympiques (ENSO) de Sétif, aux côtés du président du club, Hacene Hamar, a affirmé que sa formation jouera «sans pression ni complexe» mais avec «beaucoup de détermination» d'autant, a-t-il dit, que le staff

disposera, au Maroc, d'un effectif «élargi» de 23 joueurs, ce qui n'avait pas été le cas lors de la Ligue des champions d'Afrique. Le seul souci de Madoui a trait à la fraîcheur physique de ses poulains qui ont disputé, a-t-il rappelé, huit rencontres en 28 jours. Le coach estime cependant que la préparation de deux jours effectuée à l'ENSO, suivie de trois autres jours de stage au Maroc (l'entrée en lice de l'ESS est prévue le 13 décembre), devrait «suffire pour bien préparer le volet physique». Khefreddine Madoui, qui a également fait savoir que le mini-

stage de son équipe au Maroc est prévu au centre d'entraînement des équipes nationales, à Rabat, a ajouté que l'Entente, au-delà de son ambition d'atteindre les demi-finales, «pourrait bien, pourquoi pas, faire aussi bien que le TP Mazembe et le Raja Casablanca qui ont pu se hisser jusqu'en finale». Pour le coach sétifien, son équipe et celle qu'elle pourrait rencontrer avant la demi-finale (les Marocains du Moudjahid de Tétouan ou les Néo-Zélandais d'Auckland City puis, en cas de victoire, les Argentins de San Lorenzo) «partent à chances égales».

Au moins 20 blessés sont à déplorer lors d'affrontements ayant opposé des supporters samedi en fin d'après-midi à la fin de la rencontre entre le MOB Béjaïa et l'USMA d'Alger, pour le compte de la 13^È journée de Mobilis-Ligue1, aux alentours du stade de l'Unité maghrébine, a-t-on appris de sources hospitalières.

Les victimes, admises à l'hôpital Khellil Amrane, ne souffrent que de blessures légères, a-t-on précisé de mèmes sources, indiquant néanmoins que sporadiquement de nouveaux blessés arrivent à l'établissement pour se faire soigner.

Les affrontements ont commencé à la fin du match entre les

deux équipes lequel s'est soldé par la victoire des Algériens (0-1). Mécontents, les supporters locaux ont assiégé le stade et ont lapidé de l'extérieur la galerie usmiste, selon la police qui pour éviter tout dérapage a dû intervenir et disperser les assaillants en usage de gaz lacrymogènes.

APS

CHRISTIAN GOURCUFF EN CONFÉRENCE DE PRESSE, HIER

«L'objectif de l'Algérie c'est de gagner tous les matchs»

Said Ben

A quarante jours de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Guinée équatoriale, le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a tenu un point de presse, hier, à Alger au cours duquel il a annoncé, entre autres, que «l'objectif des Verts est de remporter tous leurs matchs».

Il est vrai que nous allons évoluer dans un groupe qualifié de groupe de la mort, où nous devons affronter des sélections solides, notre ambition est de remporter tous nos matchs», a déclaré Gourcuff lors d'un point de presse, tenu à la salle de conférences du stade 5-Juillet.

L'Algérie se trouve dans le groupe « C » de cette CAN-2015 avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal.

Et justement, les Verts devront affronter l'Afrique du Sud le 19 janvier prochain à Mongolo. Et à propos de ce premier match dont

les spécialistes estiment qu'il ne faut surtout pas le perdre, coach Gourcuff indique que «nous avons beaucoup d'ambitions mais nous devons évacuer ce statut de favori. Le premier match est toujours délicat mais nous allons essayer de le gagner», puis on tentera de faire de même pour le second (contre le Ghana, ndlr) et ainsi de suite. Nous sommes conscients que nous risquons de souffrir face à ces adversaires, comme cela a été le cas face au Mali lors de la phase des qualifications», a tenu à rappeler Gourcuff. Sur l'Afrique du Sud, Gourcuff indique également que «nous nous baserons sur leurs matches pendant les éliminatoires». Lors de la phase finale de la CAN-2013 (17 janvier au 8 février), la sélection algérienne prendra ses quartiers à Mongomo où elle disputera ses deux premiers matchs du 1^{er} tour avant de rallier Malabo pour jouer le 3e match.

Concernant l'effectif des Verts, le sélectionneur de l'Algérie, Gourcuff, annonce que «la liste finale des 23 joueurs retenus pour la CAN-2015 sera connue le 15 décembre. Nous allons convoquer aussi quelques réservistes pour parer à d'éventuelles blessures». Ce qui voudrait dire que Gourcuff va convoquer plus de 23 joueurs avant de faire un choix définitif par la suite. Les Verts doivent entrer en stage le 2 janvier prochain au Centre technique de Sidi Moussa avant

de s'envoler le 10 du même mois vers la Tunisie où ils doivent rencontrer la sélection tunisienne le lendemain à Radès.

Pour le «match de la Tunisie, il me sera à voir mon équipe pas à préparer les matchs de la CAN».

Le retour de Tunis est prévu le 12 janvier avant que les Verts ne s'envoient dans la nuit du 13 au 14 janvier en direction de la Guinée équatoriale.

Les coéquipiers de Madjid Bougerra joueront les deux premières rencontres contre respectivement, l'Afrique du Sud (19 janvier) et le Ghana (23 janvier) à Mongomo avant de se déplacer à Malabo pour affronter le Sénégal (27 janvier), dans le cadre de la troisième et dernière journée du premier tour. Concernant les stages des locaux, Gourcuff a indiqué que «ces stages ont permis à certains de rejoindre les A même s'ils n'ont pas joué. Il y a plusieurs critères pour choisir et l'adaptation au groupe est très importante. Il y a encore quelques places en suspens», précise le sélectionneur des Verts.

Ce qui relance bien la concurrence dans ce dernier virage avant la publication des «23» joueurs de la CAN. Pour le coach des Verts

«l'entraînement est plus important qu'un match amical pour la préparation tactique.»

Et à propos du choix des joueurs, Gourcuff avoue que «je



n'ai pas trop d'interrogations sur le poste de gardien. Doukha n'est pas tombé dans un bon match mais je ne vais pas juger les joueurs juste sur ce genre de rencontres»

Gourcuff estime sur le plan tactique que «nous n'avons pas un problème de défense, car nous avons pris des buts sur des pertes de balle de Brahimi et Feghouli. Nous jouons bien en 4-4-2 et je fais jouer Brahimi comme attaquant», insiste Gourcuff avant de remar-

quer que «concernant le défi physique, nous jouerons pour faire le jeu et nous ne nous adaptons pas à l'adversaire».

Enfin, en cas de qualification, le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne, Christian Gourcuff, estime que «vu le groupe «D» même les quarts de finale s'annoncent difficiles...».

S. B.

EQUITATION

Le cavalier Maachou remporte le prix Lachachi-Badreddine du concours de saut d'obstacles à Oran

Le cavalier du club équestre de Bordj El Bahri (Alger) Maachou Mokrane, montant Lysitre, a remporté le prix Lachachi-Badreddine du concours national de saut d'obstacles, clôturé samedi en fin de journée au centre équestre Antar-Ibn Chedad d'Es-Séânia (Oran).

Le cavalier de Bordj El Bahri et son étoalon ont réalisé un parcours sans faute en 50'55, devant Benbernou Abdelkrim du club hippique El Fares El Mostaganemi, montant Sydney, qui a réalisé 53'04.

Dans la catégorie des juniors-seniors du prix Eden Golden Fruits, la jeune cavalière Jahid Bouhadjri Feriel du club équestre de Beni Ameur de Sidi Bel Abbès s'est illustrée de fort belle manière en décrochant la première place devant Mahi Amine du club Haras Hocine El Mansour de Mostaganem et Aïnouch Samira de Zéralda (Alger).

Organisé par le club équestre Etrier oranais en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA) et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, ce concours a regroupé plus de 90 cavaliers et 135 chevaux de 17 clubs équestres du pays, dans les catégories cadets, juniors et séniors 1^{er} et 2^{er} degrés.

Sept épreuves se sont déroulées lors de cette manifestation équestre, dont la plus en vue, le prix feu Lachachi-Badreddine. «Nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, de chevaux et de propriétaires investis. Nous avons de vrais talents qui ont un grand

avenir devant eux. C'est une réalité reconnue par tous. Ce dernier concours de la saison démontre que le saut d'obstacles en Algérie est sur la bonne voie», a déclaré le président de la FEA, Zoubir Mohamed Metidji.

Cette saison sportive 2014 a été marquée par l'organisation de plus de 40 concours nationaux de saut d'obstacles, qui ont réuni les meilleurs clubs du pays et permis de s'arrêter sur le niveau des cavaliers algériens, surtout celui des jeunes pratiquants, dont le niveau est en constante progression, s'est félicité le président de la FEA, rappelant les performances des jeunes qui montent en puissance, tels qu'Amine Mahi, Mahi Moundri, Mohamed Mesrati et Abdelkrim Benbernou. «Un signe d'évolution positif», a-t-il ajouté.

Ce sont des jeunes cavaliers qui ont été suivis depuis l'âge de 10 ans et qui ont bénéficié de nombreux stages de formation en Algérie et à l'étranger», a encore souligné le même responsable. Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le prix Lachachi qui a tenu toutes ses promesses, offrant un beau spectacle. En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, ainsi que des cadeaux à la famille du défunt, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

APS

TRANSFERT

Le PSG prêt à offrir 50 millions d'euros pour engager l'Algérien Brahimi

Le Paris Saint-Germain serait prêt à offrir 50 millions d'euros au FC Porto pour s'attacher les services de son meneur de jeu algérien, Yacine Brahimi, lié par un contrat jusqu'en 2019, ont rapporté samedi des médias français.

Le club champion de France en titre serait, en effet, passé à l'action depuis peu, en donnant suite aux premiers contacts établis l'été dernier avec l'agent du joueur, afin d'entrevoir les démarches à suivre dans la perspective d'un transfert à l'ouverture du prochain mercato estival, selon le site Buzz-

Sport.fr. Le PSG s'est intéressé dans un premier temps à l'étoile montante du Real Madrid, Isco, pour lequel il était prêt à offrir 80 millions d'euros, selon la même source, mais réalisant que ce joueur était classé "intransférable" par le club madrilène, il a décidé de mettre le paquet sur l'international algérien du FC Porto, Brahimi (24 ans) formé au Stade Rennais et passé par le FC Grenade (Espagne) a réussi une importante progression depuis qu'il a rejoint le FC Porto, suscitant l'intérêt de l'entraîneur parisien, Laurent

Blanc. "Il réalise un début de saison extraordinaire avec le FC Porto. J'ai eu l'occasion de le voir jouer et je trouve qu'il confirme tout le bien qu'on pensait de lui. Il a toujours eu les qualités et le potentiel, mais je pense qu'il a gagné en maturité depuis qu'il est à Porto", a estimé l'ancien n°5 des Bleus, à propos de Brahimi.

Ce dernier s'est vu décerner le 1^{er} décembre dernier le titre de "meilleur joueur africain 2014", par la BBC, devant le gardien du but nigérian de Lille (France), Vincent Enyeama, succédant au pal-

maré à l'Ivoirien Yaya Touré (Manchester City/Angleterre) sacré meilleur joueur africain de l'année précédente.

L'international algérien avait rejoint le FC Porto (division 1 portugaise) l'été dernier, en provenance du FC Grenade (Liga espagnole), et a fini par en devenir une des pièces maîtresses sous la houlette de l'entraîneur espagnol, Julen Lopetegui.

Brahimi s'est particulièrement illustré en Ligue des champions, compétition dans laquelle il a inscrit 4 buts.

JO-2024

Candidatures à déposer au plus tard le 15 septembre 2015 (CIO)

Les villes qui envisagent d'accueillir les Jeux olympiques d'été 2024 devront déposer leur candidature au plus tard le 15 septembre 2015 avant l'élection de la ville hôte à l'été 2017, selon un calendrier arrêté par la commission exécutive du CIO réunie à Monaco.

Parmi les villes qui pourraient se porter candidates figurent en Europe Paris, Berlin, Hambourg et Rome, ainsi que Durban (Afrique du Sud) et plusieurs villes américaines (Los Angeles, Boston, Washington ou San Francisco).

Les villes qui envisagent d'accueillir les Jeux olympiques d'été 2024 devront déposer leur candidature au plus tard le 15 septembre 2015 avant l'élection de la ville hôte à l'été 2017, selon un calendrier arrêté par la commission exécutive du CIO.

Les cités auront ensuite jusqu'au 8 janvier 2016 pour confirmer leur candidature. Débutera ensuite une phase d'évaluation suivie en

avril/mai 2016 de la sélection des villes candidates par la commission exécutive du CIO.

Les dossiers de candidature définitifs devront être remis en janvier 2017 avant la désignation de la ville hôte à l'été 2017.

Le président de la République François Hollande s'est déclaré début novembre "favorable" à une candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024, estimant que la tenue d'un tel événement apporterait "un moment de ferveur" et permettrait la création de "plein d'emplois". Le lendemain, le maire de Paris Anne Hidalgo s'était toutefois montrée plus réservée.

QUAND ALEXIS SANCHEZ ÉVOQUE SON ADAPTATION

« En Angleterre le football est plus direct, ça fuse d'un côté à l'autre du terrain, mais j'adore ça. J'ai l'impression que cela colle plus à mon style de jeu. Mes coéquipiers m'ont aidé à m'adapter à la vie en Angleterre et si ils n'étaient pas aussi bons, je ne pense pas que je réussirais ce que je tente en ce moment. La qualité en Premier League est impressionnante. »



CR7 AFFOLE LES COMPTEURS !

Cristiano Ronaldo a offert la victoire au Real Madrid avec un triplé face au Celta Vigo (3-0), le 23^e de sa carrière en Liga. Au passage, le Portugais a inscrit son 200^e but dans le championnat espagnol et il permet à la Casa Blanca de remporter une 18^e victoire consécutive. Mais où s'arrêtera Cristiano Ronaldo ? Favori dans la course au prochain Ballon d'Or malgré sa Coupe du monde ratée avec le Portugal, l'attaquant du Real Madrid est actuellement sur un nuage. Trois buts signés... Ronaldo évidemment. Tout d'abord sur un penalty généreux, puis sur une reprise au ras du poteau avant de clore la marque sur un service de Marcelo. Son 23^e but en seulement 13 matchs de championnat disputés ! Mais également le 23^e triplé de sa carrière en Liga. Un nouveau record ! Ils dépassent Alfredo Di Stefano et Zarra (22), et creuse l'écart avec Lionel Messi (20). Au passage, Ronaldo a inscrit son 200^e but en 176 matchs de Liga sous les couleurs du Real Madrid...

AGUERO blessé au genou

Vainqueur d'Everton (1-0), Manchester City est revenu samedi à seulement trois points de Chelsea lors de la 15^e journée de Premier League. Mais Sergio Agüero s'est blessé...

Les Citizens n'ont pas vraiment le sourire. Pourtant, le scénario de la 15^e journée leur a souri. Après la première défaite de la saison de Chelsea, à Newcastle (2-1), Manchester City n'a pas manqué l'occasion d'en profiter samedi en s'imposant face à Everton (1-0). Un résultat qui lui permet de revoir

nir à seulement trois points des Blues en tête du classement (33 points). Mais la joie des hommes de Manuel Pellegrini a été gâchée par la blessure de Sergio Agüero, sorti en larmes dès la 7^e minute en se tenant le genou gauche...

MAN U : SIGNATURE IMMINENTE POUR VALDÉS ?

Sans club depuis la fin de son contrat avec le FC Barcelone l'été dernier, le gardien Victor Valdés (32 ans) s'entraîne depuis plusieurs semaines avec Manchester United. Et le portier espagnol devrait prochainement signer un contrat avec les Red Devils, selon le quotidien Marca. L'ancien Barcelonais aurait convaincu le manager mancunien Louis van Gaal et débarquerait comme doublure de son compatriote David De Gea.



MOURINHO DÉGOÛTÉ

Ce samedi, Chelsea a concédé sa première défaite de la saison, toutes compétitions confondues à Newcastle (2-1). Un adversaire dont José Mourinho a dénoncé le comportement à la BBC : « Une seule équipe a joué pour gagner, comme après le nul contre Sunderland il y a une semaine (0-0). On méritait au moins un point. Il aurait pu y avoir 20 minutes d'arrêt de jeu mais cela n'aurait rien changé car des choses se sont passées en dehors du terrain et l'arbitre n'a pu contrôler cela. Les arbitres ne peuvent sanctionner les ramasseurs de balle qui disparaissent dans la foule en gardant le ballon ». Malgré cette défaite, les Blues conservent la tête de Premier League.



Pato de retour en Serie A ?

Selon le quotidien La Nazione, la Fiorentina s'intéresserait à l'ancien Milanais Alexandre Pato, qui évolue actuellement à São Paulo. L'attaquant brésilien, qui est âgé de vingt-cinq ans, a inscrit 12 buts en 38 matchs en 2014. La Viola devra toutefois vendre pour s'attacher ses services.

RIBÉRY DONNE LA VICTOIRE AU BAYERN

Le Bayern Munich a remporté le choc de la 14^e journée de Bundesliga. Ce samedi à l'Allianz Arena, les hommes de Josep Guardiola ont pris le meilleur sur Leverkusen (1-0). Le 100^e but de Franck Ribéry sous les couleurs bavaroises (51e) offre un huitième succès à domicile au champion, en autant de rencontres.



PIRLO «Restez calmes»

Andrea Pirlo est inimitable. Auteur d'un but incroyable pour donner la victoire à la Juventus dans le derby turinois dimanche dernier (2-1), le milieu de terrain italien est le héros d'une vidéo humoristique publiée par la Juve et intitulée «Keep calm and pass it to Pirlo». On y voit le flegmatique Pirlo se préparer pour le match à son rythme, avant d'échanger à travers l'écran de télévision avec des supporters turinois. «Restez calmes !», ne cesse-t-il de répéter, avant de décocher sa frappe surpuissante au bout du temps additionnel.



ALGÉRIE - GRÈCE

Les entretiens Bouteflika-Papoulias élargis aux membres des deux délégations

Les entretiens en tête-à-tête, hier à Alger, entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et son homologue grec, Karolos Papoulias, ont été élargis aux membres des délégations des deux pays.



L'entretien s'est déroulé en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouya, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane La-

mamra, et du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb.

Ces entretiens constituent une occasion pour donner une nouvelle impulsion aux relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Grèce.

Les deux Chefs d'Etat procéderont également à un large échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, dont notamment le dialogue euro-méditerranéen et la situation au Moyen-Orient et en Afrique.

ALGÉRIE - NATIONS UNIES

M. Sellal reçoit le secrétaire général de la Commission des Nations unies pour le commerce extérieur



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le secrétaire général de la Commission des Nations unies pour le commerce extérieur et le développement (CNUCED), Mukhisa Kituyi, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

Lors de cette rencontre, l'hôte de l'Algérie a exposé le point de vue de l'instance onusienne «sur les moyens à mettre en œuvre en vue d'accompagner les gouvernements sur la voie du développement durable», a précisé la même source.

Pour sa part le Premier ministre a exprimé à son interlocuteur la «volonté» et la «disponibilité» du gouvernement algérien à contribuer aux efforts en cours «en vue de faire en sorte que la coopération multilatérale devienne un puissant outil d'éradication de la pauvreté dans le monde», a souligné le communiqué.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de Commerce, Amara Benyoumès.

Le président grec se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de libération

Le président grec, Karolos Papoulias, s'est recueilli hier au sanctuaire des Martyrs à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le président grec a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs

de la guerre de libération. Le président Papoulias était accompagné par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalem Bouchouareb. Le président grec a entamé samedi une visite d'Etat de 3 jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Les entretiens prévus entre MM. Bouteflika et Papoulias, ainsi que les travaux qui regrouperont les délégations des

deux pays, seront l'occasion pour «une impulsion nouvelle aux relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et la Grèce». Les deux chefs d'Etat auront également l'occasion de procéder à un «large échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, dont le dialogue euro-méditerranéen, ainsi que la situation au Moyen-Orient et en Afrique».

Le président grec visite le musée national du Moudjahid

Le président grec, Karolos Papoulias, en visite d'Etat de trois jours en Algérie, s'est rendu hier matin au musée national du Moudjahid à Alger.

Accompagné du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, le président Papoulias a visité les différents stands du musée où il a reçu des explications sur les principales étapes de l'histoire de l'Algérie, notamment la guerre de Libération nationale.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette visite, le président grec a salué le combat mené par le peuple algérien contre le colonialisme français. «C'était un combat inégal qui a toutefois réussi à changer le cours de l'histoire», a-t-il souligné, rappelant que son pays avait toujours soutenu le combat du peu-

ple algérien pour sa liberté et son indépendance. «Ce sont ces hommes et ces héros que nous sommes venus honorer aujourd'hui en déposant une gerbe de fleurs et en visitant le musée du Moudjahid qui conserve à jamais vivante la mémoire de ces actes historiques et héroïques», a affirmé le président Papoulias. Rappelant également que son pays était parmi les «premiers» Etats à avoir établi des relations avec l'Algérie indépendante, M. Papoulias a assuré que la Grèce «continuera à éprouver les mêmes sentiments d'amitié envers le peuple algérien».

«Nous avons d'ailleurs toujours fait preuve de notre soutien concret envers l'Algérie, même pendant la période difficile des années 1990 en gardant ouverte notre ambassade à Alger», a-t-il ajouté.

M. Sellal s'entretient avec le président grec

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Alger avec le président grec, Karolos Papoulias. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étran-

gères, Ramtane Lamamra. Le président Papoulias a entamé samedi une visite d'Etat de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Sellal offre un déjeuner en l'honneur du président grec

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a offert hier à la résidence d'Etat de Zeralda (Alger) un déjeuner en l'honneur du président grec, Karolos Papoulias,

en visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Auparavant, le président grec s'était recueilli, au sanc-

tuaire des Martyrs, à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale, et s'était entretenu avec le Premier ministre.

Entretiens algéro-grecs à Alger

Des membres du gouvernement ont eu hier à Alger des entretiens avec leurs homologues grecs dans le cadre de la visite d'Etat de trois jours qu'effectue le président de la Grèce, Karolos Papoulias en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ainsi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat grec au Développement et à la Compétitivité, Panagiotis Mitarachis. Pour sa part, le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dafli Boudjemâa a eu des entretiens avec le ministre grec de l'Environnement, de l'Energie et du Changement climatique, Ioannis Maniatis. Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi a eu également des entretiens avec M. Maniatis.